

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026686945&dateTexte=&categorieLien=id>

JORF n°0277 du 28 novembre 2012

MINISTERE DE LA DEFENSE

21 Décret n° 2012-1305 du 26 novembre 2012 créant une mission interministérielle des anniversaires des deux Guerres mondiales

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026695120&dateTexte=&categorieLien=id>

78 Décret du 26 novembre 2012 portant nomination dans l'armée active

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026695337&dateTexte=&categorieLien=id>

79 Décret du 26 novembre 2012 portant attribution de commandement

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026695339&dateTexte=&categorieLien=id>

JORF n°0279 du 30 novembre 2012

MINISTERE DE LA DEFENSE

83 Décret du 29 novembre 2012 portant affectation et élévation aux rang et appellation de général de corps d'armée, affectations d'officiers généraux

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026703108&dateTexte=&categorieLien=id>

84 Décret du 29 novembre 2012 portant affectations d'officiers généraux

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026703116&dateTexte=&categorieLien=id>

MINISTERE DE L'INTERIEUR

75 Décret du 29 novembre 2012 portant affectations d'officiers généraux

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026703085&dateTexte=&categorieLien=id>

2 – Nécrologies & Mémoires

Le Mont-Valérien a un site Internet



Que s'est-il passé le 24 novembre 1942? "Exécution au Mont-Valérien de Jean et Maurice Cadet, Eugène Dion, Jean Guyonnet, Marcel Laine, Gaston Père, Roger Pioux, Théophile Potreau, FTP de la Seine, condamnés à mort pour actes de franc-tireur" peut-on lire sur [le site Internet du Mont-Valérien](http://www.mont-valerien.fr/), qui vient d'être mis en ligne par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

Avec plus d'un millier de résistants et d'otages exécutés entre 1941 et 1944 par l'occupant, le

Mont-Valérien est un haut-lieu de la Résistance française. Située dans les Hauts-de-Seine, il reçoit chaque année près de 20.000 visiteurs.

Réalisé et financé par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la Défense, ce site Internet, articulé autour de 4 rubriques principales (apprendre, comprendre, visiter, s'informer), permettra notamment au plus grand nombre d'avoir une connaissance plus approfondie de ce lieu et de l'histoire de la Résistance, avec la mise en ligne de milliers de documents, comme les dernières lettres des fusillés.

Le site : <http://www.mont-valerien.fr/>

Normandie-Niemen

La voix de la Russie, Sunday, 25 November 2012 20:35,



Le fameux régiment de chasse Normandie-Niemen a été créé il y a exactement 70 ans, le 25 novembre 1942. Ce groupe de pilotes français a combattu sur le territoire de l'Union soviétique pendant la Seconde guerre mondiale.

C'est à Ivanovo que les Français ont suivi une formation. Le groupe comptait alors 14 pilotes et 58 techniciens sous commandement de Jean Tulasne qui avait abattu six avions d'ennemi

avant l'arrivée du groupe en URSS. Le groupe a reçu le nom de la Normandie, la province française la plus touchée par l'occupation allemande. En avril 1943 les pilotes sont partis au front, raconte l'historien russe Andreï Simonov.

« C'était très important à l'époque parce que l'Union soviétique était sensible quant à l'ouverture du second front. Les choses traînaient. On sait que le second front en Europe n'a été ouvert qu'en 1944. C'est pourquoi lorsque les journaux ont annoncé que les pilotes français étaient engagés dans l'armée soviétique, il y a eu un grand enthousiasme. Les gens étaient contents de savoir que nous n'étions pas les seuls à nous battre contre Hitler, que nous étions aidés, et cela donnait l'espoir de triompher tôt ou tard sur l'ennemi » .

En juillet 1943 le groupe a été transformé en régiment. Pour sa participation aux combats de libération de la Biélorussie il s'est vu attribuer le nom de Niémen (du fleuve biélorusse du même nom). C'est sous l'appellation Normandie-Niemen que le régiment est entré dans l'histoire de la

Seconde guerre mondiale. Ses pilotes ont effectué 5 000 vols et a participé à plus de 800 combats aériens en abattant 300 avions allemands.

« Dans les années 1990 plusieurs délégations composées des vétérans du régiment Normandie-Niemen sont venus en Russie », se souvient le général de corps de l'armée de l'air Nikolai Antochkine, Héros de l'Union soviétique.

« Ce régiment est célèbre. Quatre pilotes ont reçu le titre de Héros de l'Union soviétique. Cette année le dernier de ces quatre, Roland de la Poype, est décédé. Bien sûr, ce régiment reste le symbole de l'amitié pour nous. J'ai beaucoup de photos et de vidéos avec nos rencontres. Très chaleureuses et amicales, ces rencontres ont eu lieu chez nous en Russie et en France » .

L'un des avions Yak-3 du régiment Normandie-Niemen est aujourd'hui exposé au Musée de l'air au Bourget. A Moscou un monument dédié aux pilotes du fameux régiment français, a été inauguré en 2007 au parc de Lefortovo. Plusieurs rues dans différentes villes russes portent le nom du célèbre régiment.

Militaires tués par Merah - Une mention "Mort pour le service de la nation" va être créée

Le Point.fr - Publié le 27/11/2012 à 11:21

La nouvelle mention ne sera pas réservée uniquement aux militaires et sera inscrite sur l'état civil.



Un monument aux morts de la guerre de 1914-1918, à Toulouse. © ERIC CABANIS / AFP

L'État va créer une mention "Mort pour le service de la nation", qui devrait notamment être attribuée aux trois militaires tués en mars par Mohamed Merah, a-t-on appris mardi dans l'entourage du ministre de la Défense. Le

ministre, Jean-Yves Le Drian, a reçu mardi matin Albert Chennouf, le père de l'une des victimes de Merah, et il rencontrera d'ici jeudi les familles des autres soldats tués, pour leur annoncer cette décision prise à la demande du président de la République, a-t-on indiqué de même source.

La nouvelle mention, qui ne sera pas réservée uniquement aux militaires, permettra en particulier l'inscription sur les monuments aux morts des noms des soldats tués par Mohamed Merah, ce qui était l'une des revendications fortes des familles. Elle s'ajoutera aux deux autres mentions de ce type qui existaient déjà - "Mort pour la France" et "Mort en déportation" - qui ne s'appliquaient pas dans le cas des victimes de Mohamed Merah, selon la même source

Reconnaissance symbolique

La nouvelle mention "Mort pour le service de la nation" sera inscrite sur l'état civil, permettant l'inscription des noms des militaires bénéficiaires sur les monuments aux morts et la reconnaissance de leurs ayants droit enfants comme pupilles de la nation. Le ministre doit par ailleurs annoncer aux familles des trois parachutistes tués qu'ils bénéficieront d'un avancement d'un grade militaire à titre posthume. Un amendement instaurant la nouvelle mention devrait être discuté lors de l'examen, en cours au Parlement, du projet de loi sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme, a-t-on précisé.

Les familles des trois parachutistes tués - Imad Ziaten, Abel Chennouf et Mohamed Legouad - avaient exprimé une forte demande de reconnaissance symbolique de la part de l'État pour les trois militaires tués. Un premier soldat avait été abattu par Mohamed Merah le 11 mars à

Toulouse. Quatre jours plus part, le tueur ouvrait le feu sur un groupe de parachutistes, à Montauban, tuant deux d'entre eux et en blessant très grièvement un troisième. Le 19, Mohamed Merah avait ensuite tué trois enfants et un enseignant juifs dans une école de Toulouse.

3 – Décorations & Commémorations

Le CEMAT décore les unités de la 6e brigade légère blindée

Mise à jour : 25/11/2012 10:33

Le général d'armée Ract Madoux, chef d'état major de l'armée de Terre, a remis la croix de la valeur militaire à plusieurs unités de la 6e brigade légère blindée pour leurs faits d'armes en Afghanistan, le 19 novembre 2012.



Les unités de la 6^e brigade légère blindée (6^eBLB) ont été décorées de la croix de la valeur militaire, le lundi 19 novembre 2012, au quartier colonel de Chabrières à Nîmes. Cette cérémonie vient souligner leurs faits d'armes en Afghanistan.

Lors de cette prise d'armes ont été décorés par le chef d'état major de l'armée de Terre, Bertrand Ract Madoux :

- le drapeau du 2e régiment étranger d'infanterie

- le drapeau du 1er régiment étranger de génie
- le fanion du 4e escadron du 1er régiment étranger de cavalerie
- le fanion de la 1re batterie du 3e régiment artillerie de marine

De nombreuses autorités civiles et militaire étaient présente à cette prise d'armes, comme le général de corps d'armée Clément Bollée, commandant les forces terrestres ou le général de brigade Kolodziej, commandant la 6e brigade légère blindée. M. Bousigues, préfet du Gard et M. Fournier, sénateur maire de Nîmes.

Droits : armée de Terre 2012

Les nouveaux médaillés de la gendarmerie: le chien Boy et le nageur Hugues Duboscq

Ligne de Défense, 28.11.2012

Mardi, à l'école de gendarmerie de Châteaulin (Finistère), le chien Boy et le nageur Hugues Duboscq ont été décorés. Mon confrère Philippe Attard était là; voici son article.

L'histoire

Il ne s'est pas mis au garde-à-vous et n'a pas salué le général de division Alain Giorgis qui lui a remis sa décoration. Il l'a pourtant méritée, cette médaille, ce chien berger belge malinois nommé Boy. Né en 2003, entré en gendarmerie en 2006, il sera réformé le mois prochain. C'est le dernier chien d'intervention de la région de gendarmerie Bretagne.



« Doté d'énormes qualités pour la partie mordant », comme cela a été souligné pendant les discours, Boy a été sollicité pour 203 missions très diverses et « sauvé d'une mort certaine une centaine de personnes ». Dernier chien d'intervention de la région Bretagne, il a reçu la médaille de bronze de la Défense nationale.

A ses côtés, Hugues Duboscq. Lui, des médailles, il en a eu beaucoup. D'or à

Budapest, en 2010; trois d'argent à Madrid, en 2004; de bronze à Berlin, en 2002, et Eindhoven, en 2004; aux JO de Pékin, en 2008, et d'Athènes, en 2004. En natation, brasse plus exactement. Mais le nageur français Hugues Duboscq n'avait pas encore eu de lettres de félicitations du ministère de la Défense. C'est chose faite, depuis hier.

Il a intégré l'école de sous-officiers à Ty-Vougeret en Dinéault, près de Châteaulin, le 9 octobre dernier, après avoir été aspirant gendarme issu du volontariat au Sirpa-gendarmerie. Un temps pendant lequel il a raflé trois médailles d'or aux championnats du monde militaire. Ça mérite bien des félicitations.

Cérémonie Sabres et Casoars à Coëtquidan

Mise à jour : 26/11/2012 09:08

Le 17 novembre 2012, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie Sabres et Casoars sur la cour Rivoli, sous la présidence du général d'armée Bertrand Ract Madoux, chef d'état-major de l'armée de Terre et en présence du général Antoine Windeck, commandant les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.



La cérémonie Sabres et Casoars a eu lieu le 17 novembre 2012, sous la présidence du CEMAT et en présence du général Antoine Windeck, commandant les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, qui a rendu dans son ordre du jour, un hommage au sous-lieutenant Jallal Hami, décédé le 30 octobre.

Ce moment traditionnel et primordial pour chacune des trois écoles, marque d'une part, l'entrée dans la communauté des officiers par la remise des sabres et d'autre part, dans la

communauté des officiers saint-cyriens par la remise des casoars. Ces cérémonies marquent la cohésion des trois écoles, et par là, celle du corps des officiers.

Les 35 élèves officiers de la 3^e promotion de l'école d'administration militaire, ont reçu leurs sabres et leurs épées, selon leur recrutement initial. Au cours de leur baptême, un nom a été donné à leur promotion, qui s'appellera désormais « officier comptable de première classe Jean-Pierre Ader », sous-adjudant projeté en Algérie en 1840 et administrateur dans la gestion de l'épidémie de choléra qui frappa les troupes coloniales.

De leur côté, les 165 élèves officiers -dont 24 élèves étrangers- du 3^e bataillon de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr et les 12 sous-lieutenants recrutés sur titre de la promotion « chef de bataillon Bulle » ont reçu leur casoar, marquant leur entrée dans la famille saint-cyrienne.

Enfin, les 105 élèves officiers -dont 11 élèves étrangers- de la 2e brigade de l'école militaire interarmes ont été adoubés par leurs parrains. Ce moment, hérité des traditions de la chevalerie, se résume en trois gestes : le parrain pose le sabre sur l'épaule de son filleul, côté cœur et lame vers l'extérieur, puis il exécute le même geste sur l'autre épaule. Il remet ensuite le sabre dans les mains de son filleul avant d'entamer le chant de tradition de leur école, « la Prière », accompagnés par leurs anciens de la promotion Maréchal Bessières.

Droits : armée de Terre 2012

Sabordage de la Flotte à Toulon, le 27 novembre 1942 - il y a 70 ans.

le chef d'état-major de la Marine s'exprime sur le sabordage de la Flotte

Amiral Rogel : "le vrai déshonneur eut été de livrer intacte la flotte à l'ennemi"



Il y a 70 ans, le 27 novembre 1942, la Flotte française se sabordait à Toulon, pour ne pas tomber entre les mains des Allemands qui venaient d'envahir le zone dite libre. Cette affaire a fait couler beaucoup d'encre, notamment parmi ceux qui reprochaient à la Marine de ne pas avoir appareillé pour combattre l'Allemagne nazie... comme le firent quand même quelques uns. En 2010, l'amiral Marin Gillier avait publié [un article dans lequel il parlait du "déshonneur du sabordage"](#). A

l'occasion de cette anniversaire, nous avons voulu interroger le chef d'état-major de la marine (Cemm), l'amiral Bernard Rogel, qui a accepté d'aborder cette question toujours délicate parmi les anciens. Comme on le verra dans cet entretien, le Cemm évite encore de qualifier ce sabordage de "déshonneur."

JDM : Le sabordage de la Flotte à Toulon fut-il un déshonneur ?

Amiral Rogel. Le sabordage de la Flotte n'est que l'aboutissement tragique du plus sombre épisode de notre histoire. Il est la conséquence de l'effondrement moral de l'Etat français qui, à la suite de la défaite, s'est engagé sur la voie du renoncement. En réalité, il s'agit d'une débâcle collective qui ne date pas de 1942 mais bien de juin 1940. Fort heureusement, certains, conduits par le Général de Gaulle, ont refusé cette voie. Je pense en particulier aux hommes de l'Ile de Sein, aux combattants des forces navales libres mais aussi à tous les autres.

Pour revenir à l'évènement proprement dit, je vous invite à réécouter le message du Général de Gaulle qui évoque au micro de la BBC, le 27 novembre 1942 le sabordage de "la flotte de Toulon,

cette flotte de la France". Il salue le "réflexe national" des marins français qui leur a évité de collaborer avec l'ennemi. Il stigmatise "le voile atroce que, depuis juin 1940, le mensonge tendait devant leurs yeux".

Le vrai déshonneur pour les marins eut été effectivement de livrer intacte la flotte à l'ennemi, ce qui aurait probablement changé le cours de l'Histoire.

Les marins de Toulon, dont il faut rappeler la situation, cantonnés dans leur port avec un carburant limité, contrôlés par la commission d'armistice, désorientés par l'attaque de Mers el Kebir et ses 1297 marins tués, ont dû faire face à un choix extrêmement difficile. Certains ont choisi d'obéir à leurs ordres qui étaient de ne pas se livrer à l'ennemi en sabordant leurs navires. Ce fut sûrement une décision cruelle quand on connaît l'attachement des marins à leurs navires, qui à la fois sont leur maison, leur famille, leur instrument de combat. D'autres se sont illustrés par des actes de bravoure exceptionnelle, comme le capitaine de corvette l'Herminier, qui commandait le Casabianca. Mais quelle que soit leur décision, aucun n'a livré son bâtiment à l'ennemi.

Quoi qu'il en soit, nous parlons ici d'Histoire. Les marins d'aujourd'hui, s'ils n'oublient rien du passé, regardent surtout vers le futur et se préparent avec détermination aux conflits d'aujourd'hui et de demain et, croyez-moi, les enjeux sont nombreux. Ils montrent leur détermination et leur professionnalisme dans toutes les missions qu'ils remplissent quotidiennement à la mer.

JDM. Marc Bloch écrivait que "*toutes les guerres nous apprennent qu'il y a des militaires de profession qui ne seront jamais des guerriers*". Est-ce toujours vrai ? Et quelles leçons en tirer pour la formation et l'entraînement des marins d'aujourd'hui ?

Amiral Rogel. J'ai beaucoup d'admiration pour Marc Bloch. C'est un grand historien dont les écrits nous servent encore de référence, notamment « l'Étrange défaite », à laquelle vous faites allusion. Il est certain qu'il est toujours difficile de déterminer à l'avance quel sera le comportement de quelqu'un en situation extrême. Une femme ou un homme s'engage sous les drapeaux pour faire la guerre au nom de la nation, pas pour autre chose. Il reçoit le droit exorbitant de donner la mort au risque de sa propre vie. Cela doit être clairement compris par lui-même, par sa famille, par la nation.

Les qualités guerrières sont au cœur de l'état de militaire. Celui-ci est sélectionné, formé, entraîné pour cela. Pour ce qui concerne les marins, il s'agit de déterminer les qualités de commandement de chacun par la sélection d'entrée et par un entraînement axé tout entier vers le combat. Et croyez-moi, et c'est l'ancien entraîneur d'équipages de sous-marins qui parle, on arrive bien à déterminer les qualités et les défauts de chacun. L'aptitude à conduire, selon le grade, une équipe ou un équipage est vérifié en continu tout au long d'une carrière.

Précédemment chargé des opérations à l'état-major des armées et aujourd'hui chef d'état-major de la marine, je peux vous témoigner de la leçon de courage que m'inspire l'attitude de nos soldats, aviateurs et marins. Nous pouvons être fiers de nos armées. Dans un contexte sociétal où l'on met souvent en avant le confort et le bien-être personnel, nos militaires s'illustrent par un sens de l'engagement, un don de soi pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, une disponibilité hors du commun et une volonté de servir la communauté au détriment parfois de leur propre famille. Les hommes sont bien sûr tous différents, mais ce sont les valeurs et le sens de la mission qui les

rassemblent et leur donnent la volonté de vaincre.

Mais vous faites bien de mentionner cette nécessité de garder notre combativité. Car, pour que cette volonté reste intacte, le militaire a besoin de savoir que le pays le soutient et le pays a besoin d'avoir confiance dans son armée. C'est l'essentiel et c'est le cas aujourd'hui.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mardi 27 Novembre 2012 à 01:00

4 – Autorités & Etats-Majors

Le Livre blanc devra choisir entre les programmes, faute d'argent

Mis à jour le 22.11.12 à 17h20

Le Livre blanc de la défense devra trancher entre les programmes plutôt que chercher à saupoudrer les réductions de budgets, a estimé jeudi le président de la commission chargée de préparer ce document qui va définir les besoins de l'armée française pour les années à venir.

Après la crise financière mondiale, les réductions budgétaires en Europe ou encore le "Printemps arabe", le précédent Livre blanc, qui date de 2008, est déjà devenu en partie obsolète. La commission du Livre blanc, installée en juillet, doit rendre sa copie à François Hollande début janvier. Une fois ses arbitrages rendus, démarrera la préparation de la loi de programmation militaire pour la période 2014-2019.

«Le courage de dire que sur tel point on ne fera pas»

«Personne ne veut de coupures homothétiques, cela ferait courir le risque d'avoir des armées qui perdraient leurs capacités», a expliqué Jean-Marie Guéhenno à des journalistes à l'issue d'un colloque à Science-Po. «Il vaut mieux avoir le courage de dire que sur tel point on ne fera pas mais qu'on se garde une capacité intacte sur tel autre point, plutôt que de raboter un peu partout».

Le Livre blanc sera déterminant pour le lancement de grands programmes de défense, comme le véhicule blindé multirôle (VBMR) destiné à remplacer l'actuel véhicule de l'avant blindé (VAB) dans l'armée de terre française.

Avec Reuters

Livre blanc sur la Défense : Des programmes d'armement seront abandonnés

Zone Militaire, 23 novembre 2012 – 18:17

A la question de savoir quels programmes essentiels il faudrait sauvegarder, le chef d'état-major des armées (CEMA), l'amiral Edouard Guillaud, a répondu, lors de son audition devant la commission des Affaires étrangères et des Forces armées du Sénat, que cela revenait à "demander quels doigts je dois me couper, alors que je suis musicien et que j'ai besoin de mes dix doigts pour jouer du piano."

Mais si l'on en croit Jean-Marie Guéhenno, le président de la commission chargée par le président Hollande d'élaborer le prochain Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale (LBDSN), il faudra sans doute changer de partition et abandonner Chopin pour David Guetta.

A l'issue d'un colloque organisé le 22 novembre à Science-Po, Jean-Marie Guéhenno a expliqué à des journalistes, rapporte [l'agence Reuters](#), que le LBDSN "devra trancher entre les programmes plutôt que chercher à saupoudrer les réductions de budgets."

"Personne ne veut de coupures homothétiques, cela ferait courir le risque d'avoir des armées qui perdraient leurs capacités", a-t-il poursuivi. "Il vaut mieux avoir le courage de dire que sur tel point on ne fera pas mais qu'on se garde une capacité intacte sur tel autre point, plutôt que de raboter un peu partout", a-t-il encore ajouté.

Quand on reparle de la bête qui valait 10 milliards

L'armée de terre a pu livrer aujourd'hui la vision de ce qu'elle appelle désormais sa "démarche Scorpion", une approche sensée euphémiser la facture (estimée un temps à 10 milliards d'euros). C'était la dernière cartouche tirée avant des décisions qui ne seront vraisemblablement pas à l'avantage de l'armée de terre.

Le général **Guillet**, en charge des programmes, a dit vouloir faire "la guerre aux coûts et aux surcoûts", devant un mini-parterre d'industriels (1), tout en affirmant que l'armée de terre prendrait sa part des économies demandées par le gouvernement.

En première ligne devant les présentations de Sissonne, des membres de la commission du livre blanc, et notamment, celui qui en portera la plume. Mais aussi, comme ce fut le cas en 2008, des officiers supérieurs intégrés à la commission, parmi lesquels un ancien commandant de GTIA en Kapisa.

La commission du livre blanc est venue avec des parlementaires depuis Paris dans quatre Puma. **René Dosière**, le député de la circonscription et spécialiste de l'auscultation du train de vie du gouvernement, est également présent.

Les industriels sont donc aussi venus rappeler, avec une brochure et un travail au corps des relais d'opinion, quelques enjeux technologiques et de balance commerciale. Devant un Sherpa, un soldat s'extasie : "alors on l'achète quand ?"

Derrière, les hélicoptéristes suscitent la curiosité, après avoir straffé les méchants dans le Cenzub (2). Devant le Tigre, la plume du livre blanc écoute un capitaine du **5e RHC** égrener les mérites de l'hélicoptère, tout en effectuant d'adroites piqûres de rappel sur le HAD, ou la nécessité de moderniser le simulateur.

Derrière, un Puma de 39 ans rappelle à lui tout seul l'âge de l'épine dorsale de l'aéromobilité, la nécessité de moderniser avec du Caïman. Et l'engagement des personnels : pilote et commandant de bord ont participé à Harmattan, tandis que le mecnav, lui, a arrêté de compter ses opex, se concentrant sur le temps cumulé en missions : 6 ans, sur 24 ans d'**ALAT**.

(1) Seuls RTD et Nexter avaient envoyé leurs patrons en première ligne.

(2) avec mes BAB, je ne suis pas sûr d'avoir bien entendu, mais il me semble avoir entendu le commentaire, pendant la dynamique, évoquer le tir d'un missile par un Tigre sur un char adverse. Ce qui n'arrivera, bien sûr, que quand le HAD sera livré.

Publié par mamouth leader à l'adresse [11/30/2012 09:49:00 AM](#)

Livre blanc : pas avant la fin février

Le [Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale](#) ne devrait pas être connu avant la fin du mois de février 2013, c'est-à-dire un peu plus tard que prévu. Avant l'été, [comme nous le rapportions alors](#), le ministre de la défense parlait de "*la fin de l'année 2012*", puis on attendait ce document important pour janvier. Dans la foulée, une loi de programmation militaire sera présentée, en principe, avant l'été.

Le Livre blanc n'est pas un travail d'expert : c'est un document officiel qui doit être approuvé par le président de la République en Conseil de Défense. Contrairement à une opinion très répandue, le chef de l'Etat n'a pas fixé au préalable un cadre budgétaire et financier dans lequel devrait s'inscrire les conclusions et les propositions du Livre blanc. Il a demandé, au contraire, une réflexion sur les grands choix stratégiques de notre pays - avant de rendre ses arbitrages.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 29 Novembre 2012 à 09:56

Livre blanc : Otan, cyberdéfense et outre-mer en vedettes



Parmi les évolutions notables depuis le précédent Livre blanc (2008), trois points importants sont aujourd'hui mieux pris en compte et figureront sans doute en très bonne place dans le prochain document : la cyberdéfense, l'outre-mer et l'Otan.

1) La cyberdéfense. Comme l'avait pointé le sénateur [Jean-Marc Bockel dans un récent rapport](#), ce sujet devient "un enjeu mondial et une priorité nationale". En 2008, les prodromes de cette thématique de sécurité nationale avait été posé et l'on parlait déjà, non seulement de cyberdéfense, mais prudemment de "lutte informatique offensive". Comme le constate un proche du dossier, "*depuis lors, on a fait trois marches en avant !*". Si les armées sont concernées, elles ne sont pas les seules - toutes les administrations et les grandes entreprises le sont également ainsi que les services de sécurité.

2) L'outre-mer. En 2008, la tentation était forte de se désengager militairement des DOM-COM, avec une réduction de la voilure de l'ordre de 40% des forces. Manifestement, on en revient... Ne serait-ce que parce qu'une des principales opérations militaires en cours, Harpie, se déroule en Guyane ! Dans les réflexions en cours, l'outre-mer est systématiquement associé à la notion de "*protection du territoire et des populations*". Une manière de dire que cette fonction de protection n'est pas un repli sur l'Hexagone, mais une présence aux Amériques, dans l'océan indien et le Pacifique.

3) Le livre blanc de 2008 ouvrait la porte au retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan, effectif l'année suivante. Le texte actuellement en préparation est donc le premier (après ceux de 1972, 1993 et 2008), qui prend en compte cette présence pleine et entière dans l'Alliance, comme l'a récemment pointé [le rapport d'Hubert Védrine](#). Quelles obligations ce retour crée-t-il pour notre pays, en particulier pour la participation à la défense collective, avec les NRF (Nato Response Forces) ? Alors que Paris souhaite relancer la défense européenne, sur des bases concrètes et moins institutionnelles - ce qui sera également mis en avant dans le futur Livre, il est politiquement difficile pour Paris de se désengager de la défense commune - qui reste le principal souci de beaucoup d'alliés, notamment à l'Est.

Un devoir de vérité

ASAF, Lundi, 26 Novembre 2012 16:26



" MÉMOIRE ET VÉRITÉ "

« Ne pas subir »

(Maréchal Jean de Lattre de Tassigny)

Les chefs d'état-major des différentes armées ont expliqué récemment, au ministre de la Défense et aux députés de la commission de la Défense et des forces armées, la situation critique actuelle et celle encore plus grave dans laquelle les armées allaient se trouver en 2013 si les ressources allouées continuaient à diminuer comme elles le font depuis 30 ans.

De fait, le démantèlement de nos armées est en cours. Mais personne ne doit pouvoir dire demain, lorsque notre armée sera incapable d'agir efficacement face à une crise intérieure ou extérieure : « Comment se fait-il ? » ou « Je ne savais pas, personne ne me l'avait dit ».

La classe politique ne souhaite pas s'exprimer sur ce sujet ; il y en a de plus importants à ses yeux. Même si la Défense est le premier devoir de l'Etat, les responsables de la France refusent d'expliquer aux Français les conséquences des réductions budgétaires de la Défense. Cela leur est d'autant plus facile qu'ils savent qu'ils n'auront pas de syndicat à affronter, de grève ou de manifestation à craindre d'un corps où la discipline et le sens de la mission priment tout.

En revanche, le haut commandement militaire a, en conscience, un devoir de vérité vis-à-vis du peuple français, non seulement parce que les responsables politiques ne l'assument pas, mais d'abord parce que l'armée, qui est au cœur de la Nation, demeure son ultime recours.

Au delà des calculs politiques et des visions à court terme, les chefs militaires sont les garants, dans la durée, de la valeur de l'institution qui leur a été confiée, au service exclusif de la Patrie. Déjà, la réduction des effectifs a conduit à la création d'un système technocratique inefficace « les bases de défense » qui dissocie les moyens de combat et de soutien ; une aberration !

Dans le même temps, la centralisation, au moindre coût, du système de paiement de la solde au niveau du ministère de la Défense, piloté par les contrôleurs du ministre, conduit à une situation inacceptable. Depuis plus d'un an, près de 20% du personnel de l'armée de Terre, la première à être passée sur le système « Louvois », ne reçoivent pas le montant exact de leur solde. Mal soutenue, mal payée, l'armée est maintenant sous équipée et revoit à la baisse son entraînement. Son moral est en chute libre comme l'atteste la diminution de plus en plus importante des renouvellements de contrat.

Devant le silence qui recouvre cet affaiblissement dramatique et prévisible de nos forces, il est urgent que les chefs militaires puissent alerter l'opinion. Ils doivent le faire dans les médias, à la télévision lors du journal de 20 heures ou au cours d'émissions de grande écoute, pour faire comprendre à leurs compatriotes, dans un langage simple et vrai, la situation réelle de nos forces et les conséquences des choix budgétaires. Il en va de l'intérêt du pays à travers l'existence même de son armée.

La plateforme "participative" du Livre blanc a reçu près de 4.000 contributions

Zone Militaire, 28 novembre 2012 – 16:44

En septembre dernier, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, avait annoncé l'ouverture d'un espace sur l'Intradef afin de permettre aux militaires, ainsi qu'aux agents civils du ministère,

de participer à l'élaboration du prochain Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (LBDSN). "Je compte sur vous, sur vos idées et ce site est l'un des moyens pour les faire entendre" avait-il même lancé à l'époque.

Trois mois plus tard, et selon le Secrétariat général pour l'administration (SGA), qui parle de "succès", ce [site interne de participation au futur Livre blanc](#) compte plus d'un million de pages vues pour 135.000 visites.

Les 1.450 militaires et agents civils de la défense (sur 296 000 personnels) qui s'y sont inscrits ont envoyé environ 4.000 contributions, lesquelles font, d'après le SGA, "toujours l'objet de synthèses, régulièrement transmises aux groupes de travail de la commission du Livre blanc ainsi qu'aux parlementaires."

Ces contributions sont déposées après inscription et sous pseudonyme (étant donné qu'il faut une adresse mail Intranet pour y créer un compte personnel, l'anonymat paraît tout de même très relatif...). Elles peuvent être commentées par d'autres participants et même évaluées grâce à un système de vote.

"Cette action s'inscrit également dans la nouvelle démarche de modernisation de l'action publique engagée par le Gouvernement, donnant une place essentielle à l'expression des agents, et à leur association au travers de leurs contributions", fait valoir le SGA.

Quant aux civils n'appartenant pas au ministère de la Défense, un [espace public](#) a également été ouvert à leur intention sur le portail du gouvernement, avec la mise en ligne de documents de référence. Là aussi, il avait été fait appel "aux contributions de toutes les personnes, entreprises et cercles de réflexion qui le souhaitent." Mais là, aucune statistique à ce sujet n'a été communiquée par le SGA.

Défense: 0,5% des employés ont pris part à la consultation interne sur le futur Livre blanc

Ligne de Défense, 28.11.2012



"Succès pour la [plateforme participative](#) du futur Livre blanc", affirme le SGA, trois mois après l'ouverture de cet "un espace collaboratif, où chacun peut déposer, après inscription et sous pseudonyme, sa contribution". Dans un communiqué de ce jeudi soir, le SGA rappelle qu'il "est également possible de commenter les contributions déposées par d'autres et de les évaluer, via un système de vote".

A l'appui, quelques chiffres:

- plus d'un million de pages vues,
- 135 000 visites,
- environ 4 000 contributions qui "font l'objet de synthèse"
- 1 450 agents inscrits

Sur 296 493 employés du ministère (selon le document sur les chiffres-clés de la défense 2012), seulement 0,5% (et non pas 0,005%) ont donc participé (j'arrondis).

45% des Français favorables au maintien du budget de la défense

Zone Militaire, 26 novembre 2012 – 11:09

En novembre 2011, [un sondage](#) réalisé par Harris Interactive pour M6, MSN Actualités et RTL indiquait que 92% des personnes interrogées souhaitaient une réduction des dépenses de l'Etat. Parmi ces dernières, ils étaient 65% à estimer qu'il fallait tailler dans le budget de la défense.

Un an plus tard, et alors qu'il est à craindre une nouvelle baisse des moyens alloués aux armées dans un contexte marqué par les difficultés budgétaires et l'impératif de ramener les déficits à 3% du PIB, une autre enquête d'opinion confidentielle, cette fois réalisée par Ipsos et évoquée par le dernier numéro de l'Express, a donné des résultats complètement différents.

Ainsi, 45% des sondés se sont dits favorables au maintien du budget de la Défense et 12% ont indiqué vouloir même l'augmenter. A contrario, 37% des personnes interrogées ont estimé qu'il fallait réduire les dépenses militaires.

Comme le souligne L'Express, ces résultats constituent une première car "jusqu'à présent, une majorité de sondés penchaient pour une réduction" du budget de la Défense.

Bientôt des " Groupes d'intervention interarmées" ?

Une réflexion en cours au ministère de la défense et dans les armées pourrait donner naissance à un nouveau concept - celui de "*groupes d'intervention interarmées*" (G2IA). Ce concept pourrait être l'une des orientations du futur livre blanc, qui devrait beaucoup insister sur "*la combinaison des capacités interarmées*". Il s'agit de ne pas perdre l'expérience acquise en Afghanistan et en Libye, en fournissant des "*réponses modulaires*" face aux différents scénarii d'intervention.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 29 Novembre 2012 à 10:09

Rémunérations et opex: les dépassements / dérapages compensés par des ouvertures de crédit

Ligne de Défense, 27.11.2012

[Selon le député François Cornut-Gentille](#), la commission des finances a examiné ce mardi matin un projet de décret d'avances pour "financer des dépenses urgentes".

Cliquer [ici](#) pour lire le texte de ce projet de décret (15 pages, pdf).

La Défense est particulièrement concernée avec l'ouverture de crédits pour notamment financer des dépassements de rémunérations (à hauteur de 278,9 millions d'euros) et

compléter la programmation budgétaire initiale relative aux opérations extérieures (soit un complément de 186,9 millions d'euros).

40 mesures pour renforcer les PME du secteur de la défense

Zone Militaire, 27 novembre 2012 – 15:53

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a annoncé ce 27 novembre, à l'occasion du Forum DGA Innovation, le lancement du Pacte Défense PME (Petites et Moyennes Entreprises), lequel s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale concernant l'industrie.

Pour Jean-Yves Le Drian, le ministère de la Défense a un rôle prépondérant à jouer dans la mesure où il est le premier investisseur de l'Etat, avec un budget annuel de 16 milliards d'euros, dont 6 milliards pour l'achat de nouveaux équipements.

Pour soutenir les 4.000 PME du secteur de l'armement, 4 axes ont été définis dans ce pacte. Ainsi, il est question de leur donner plus de visibilité dans la stratégie d'achat du ministère de la Défense, lequel devra en conséquence adopter de nouvelles pratiques en la matière. Un autre point prévoit de "consolider dans la durée" le soutien à l'innovation afin de "faciliter le passage de la recherche au développement." Par ailleurs, des "engagements réciproques entre le ministère et les maîtres d'oeuvre industriels" devront être pris afin de favoriser leur croissance. Enfin, l'action en région sera renforcée.

"Le ministère de la Défense est garant du développement d'une base industrielle et technologique de défense pour construire, de manière autonome et compétitive, l'outil de défense d'aujourd'hui et de demain. Je souhaite que le ministère de la Défense pense PME, qu'il acquière une culture de la PME innovante et que sa stratégie d'achats accorde toute leur place aux PME", a expliqué le ministre.

Ce pacte contient 40 mesures qui se veulent "concrètes." Le budget consacré à la recherche va augmenter de 10% en 2013 et atteindre les 750 millions d'euros. Dans les colonnes du Figaro, Jean-Yves Le Drian a indiqué qu'il "maintiendrait cette ligne", ce qui permettra de "mieux soutenir les PME de défense qui ont des capacités d'innovation considérables."

Afin de favoriser le développement des technologies dites duales (c'est à dire pouvant avoir des applications tant militaires que civiles), il est prévu d'augmenter de 25%, d'ici 2015, les crédits du dispositif RAPID (régime d'appui pour l'innovation duale), lequel concerne les "projets de recherche industrielle ou de développement expérimental à fort potentiel technologique". Ces derniers ont déjà été portés à 40 millions d'euros en avril dernier.

En outre, des "pôles régionaux à l'économie de défense" seront créés. Leur mission sera d'identifier les PME de l'armement, de les informer des marchés lancés par le ministère de la Défense, d'encourager les coopérations et de favoriser les innovations.

Enfin, une autre mesure phare est d'attribuer prioritairement aux PME les marchés inférieurs à 15.000 euros, l'objectif étant d'atteindre "un volume de 2% de la commande publique effectués auprès des PME et ETI innovantes, à l'horizon 2020". Les procédures de passation de marchés devront également "privilégier le réflexe PME."

Visite du ministre de la Défense au commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes

Mise à jour : 27/11/2012 10:32 - Auteur : Adjudant Jean-Laurent Nijean

Lundi 26 novembre 2012, Monsieur Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, s'est rendu en visite officielle sur la cité de l'air et base aérienne 117 de Balard, à Paris. À cette occasion, le ministre a rencontré le général Thierry Caspar-Fille-Lambie, commandant la défense aérienne et les opérations aériennes (CDAOA).



Après les honneurs rendus au ministre par une section d'aviateurs en armes devant le bâtiment de commandement du CDAOA, la délégation s'est rendue dans la salle de la haute autorité de défense aérienne (HADA).

Monsieur Le Drian a pu assister à un exercice d'interception de la permanence opérationnelle en direct, par l'intermédiaire d'une visioconférence avec le centre national des opérations aériennes (CNOA), à Lyon. Pendant cette démonstration dynamique, la HADA, le

général Caspar-Fille-Lambie, a expliqué clairement les missions assurées par le CDAOA. Le ministre a été satisfait de la réactivité et de la robustesse du dispositif mis en place au-dessus du territoire national. « Cette visite a été pour moi l'occasion de m'assurer du bon fonctionnement de cette mission dévolue à l'armée de l'air », a-t-il conclu devant les journalistes, avant de suivre le ComDAOA pour un entretien privé.

Droits : © Armée de l'air

Visite du CEMAA à Lyon

Mise à jour : 23/11/2012 18:21

Jeudi 22 novembre 2012, le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA), s'est rendu sur la base aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun. Après une présentation du site par le colonel Jérôme Rabier, commandant la base aérienne, le général a participé à une table ronde composée du personnel civil et militaire, tous grades confondus.



Le point fort de la journée a été consacré aux capacités C2 « Air » (*command and control*) que met en œuvre le commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, à Lyon. Ainsi, le CEMAA a assisté, dans l'ouvrage enterré, à une présentation du centre national des opérations aériennes actuel et de son format futur au standard de l'*AirCommand and Control System (ACCS)*.

Ensuite, le général Mercier s'est rendu au centre d'analyse et de simulation pour la préparation des opérations aériennes (CASPOA), seul centre d'excellence de l'Otan implanté en

France et au *Joint Force Air Command* (JFAC), noyau clé de commandement d'une composante aérienne déployée.

Le CEMAA a clôturé sa visite par le Fort du Mont-Verdun, ouvrage fortifié en cours de rénovation qui servira de lieu de travail aux nouvelles unités opérationnelles que la base aérienne 942 accueillera dans les prochaines années.

Droits : © Armée de l'air

Un nouveau major général pour l'armée de l'air



Le général Creux (crédit : DPSD).

Sans aucune forme de suspense, le conseil des ministres a livré ce matin le nom du nouveau major général de l'armée de l'air- **Antoine Creux**- que le général **Jean-Pierre Bosser** ira remplacer à la **DPSD**. Le nom du général Creux était annoncé depuis l'arrivée du général **Denis Mercier** boulevard Victor. Comme le CEMAA et comme le général **Antoine Noguier** - directeur du cabinet militaire à la Défense-, le général Creux est un ancien pilote de Mirage 2000C. Il fut l'un des rares à poser son avion sur une autoroute, derrière le rideau de fer : rien à voir avec une défection, il s'agissait alors d'un exercice réalisé avec l'aviation locale, à l'époque où le futur MGAA commandait son escadron. Il fut ensuite aspiré dans les relations internationales, après avoir donc commandé deux escadrons de chasse, le **1/5 Vendée** et le **2/4 La Fayette**. Il a aussi été chef d'état-major du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (**CDAOA**).

Du fait de la période de latence entre sa nomination et le départ de son prédécesseur, c'est un général de l'EMAA (le DRH-AA, le général **Tafari**) qui avait délégué de signature.

Le général Bosser est un para colo. Il a notamment commandé le **8e RPIMa**, avant de se voir confier la prestigieuse **11e BP**.

Publié par mamouth leader à l'adresse [11/28/2012 02:10:00 PM](#)

Le général Jean-Pierre Bosser a été nommé à la tête de la DPSD

Zone Militaire, 29 novembre 2012 – 10:18

Le général de corps aérien Antoine Creux étant appelé au poste de major général de l'armée de l'Air, il fallait trouver un successeur à la tête de Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense (DPSD). Ce qui a été fait à l'occasion du Conseil des ministres du 28 novembre.

Ainsi, le général Jean-Pierre Bosser a été nommé directeur de l'ancienne Sécurité Militaire. Né en novembre 1959, cet officier a intégré l'Ecole Spéciale Militaire (promotion général Lassalle) à l'âge de 20 ans, après avoir suivi une Prépa Lettres au lycée militaire de Saint-Cyr l'Ecole.

A l'issue de sa scolarité à l'ESM Coëtquidan, il rejoint l'Ecole d'Application de l'Infanterie, alors établie à Montpellier. Il est ensuite affecté à la 1ère compagnie du 8ème Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine (RPIMa), au sein duquel il effectuera l'essentiel de sa carrière opérationnelle.

Après avoir occupé un poste d'assistant militaire technique en Mauritanie, en 1985, il retrouve le 8ème RPIMa et prend le commandement de la 1ère compagnie de combat de ce dernier. Promu chef de bataillon au début des années 1990, il effectue une mission longue durée en Nouvelle-Calédonie, avant de devenir instructeur "chef de section" à l'EAI de Montpellier, jusqu'en 1994.

Stagiaire du Collège Interarmées de Défense (CID, aujourd'hui, redevenu l'Ecole de Guerre) et du Cours supérieur d'état-major pendant la période 1994-1996, il est affecté au bureau "études générales" de la Direction du Personnel Militaire de l'armée de Terre (DPMAT), au sein de laquelle il occupera diverses responsabilités par la suite, dont celle visant à créer la Direction des Ressources Humaines de l'armée de Terre (DRHAT) en 2007.

Entre-temps, il a notamment été le chef de corps du 8ème RPIMa, de 2001 à 2003, avant de retrouver l'ESM Saint-Cyr en tant que commandant de la formation des élèves officiers (2003-2005).

Promu général le 1er août 2007, il prend le commandement, un plus tard, de la 11ème Brigade Parachutiste avant de prendre les fonctions de sous-chef d'état-major "performance et synthèse" à l'état-major de l'armée de Terre.

La DPSD a pour mission de "renseigner pour protéger". Cela concerne les forces déployées en opérations, le commerce des armements, la protection du secret de la défense nationale, la sécurité économique et la contre-ingérence (lutte contre le terrorisme, l'espionnage et les actions de subversion). Pour 2013, son budget s'élèvera à 95 millions d'euros (tant en autorisations d'engagement qu'en crédits de paiement), soit 2,1% de moins par rapport à 2012.

Polynésie française : 15ème « Chiefs of Defense Seminar » (CHODS)

Mise à jour : 21/11/2012 12:25

Le contre amiral Anne Cullerre, commandant les forces maritimes de l'océan Pacifique (ALPACI) et commandant supérieur des forces armées en Polynésie française (COMSUP FAPF) a représenté le chef d'état-major des armées à la 15ème conférence annuelle des « Chiefs of Defense » (CHODS) de la zone USPACOM (US Pacific Command) qui s'est déroulée du 4 au 8 novembre 2012, à Sydney, en Australie.



A cette occasion, 27 chefs d'état-major ou leurs représentants étaient ainsi réunis à l'invitation conjointe de l'amiral Locklear (USPACOM) et du général Hurley, commandant en chef des forces armées australiennes.

Réunion annuelle, depuis 1998, des chefs d'état-major des pays de la zone Pacifique, le séminaire auquel participe la France depuis 2003 était placé cette année sous le thème Indo-Pacifique : « deux océans, une région : le renforcement de la sécurité en Asie-Pacifique »

et dans l'océan Indien » et animé par des conférenciers issus de think-tanks australien, américain, chinois et malaisien.

Cette rencontre avait pour objectifs de discuter des défis communs de sécurité et de défense dans la zone Pacifique et de renforcer les relations bilatérales et multilatérales. En marge de ce séminaire, l'amiral Cullerre a conduit des entretiens bilatéraux avec plusieurs chefs d'état-major présents ou leurs représentants.

En temps qu'ALPACI et COMSUP FAPF, l'amiral Cullerre a pour mission de garantir la souveraineté nationale dans la zone de responsabilité permanente (ZRP) Asie-Pacifique. Sa zone de compétence s'étend sur tout l'océan Pacifique, les détroits indonésiens et du méridien du cap sud de la Tasmanie à l'ouest, à la côte américaine à l'est, à l'exception de la zone entourant la Nouvelle-Calédonie sous la responsabilité du COMSUP Nouméa. ALPACI, au nom du CEMA, participe aux activités de coopération régionale et entretient des relations privilégiées avec l'ensemble des nations présentes sur cette zone.



Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Nouvelle Calédonie : participation au séminaire Chief of Army Exercise 2012

Mise à jour : 21/11/2012 12:51

Du 29 au 30 octobre 2012, le général Jean-François PARLANTI, commandant supérieur des forces armées de la Nouvelle-Calédonie (COMSUP FANC), a participé au *Chief of Army Exercise* 2012 (CAEx 12) qui s'est tenu en Australie. A cette occasion, il représentait le chef d'état-major des armées (CEMA).



Le *Chief of Army Exercise* est un séminaire bisannuel des chefs d'état-major des armées de terre de la région Pacifique organisé à Melbourne, à l'invitation du général de corps d'armée Morrison, chef d'état-major de l'armée de terre australienne. L'édition 2012 a rassemblé 16 pays appartenant à la zone du Pacifique : Canada, Chine, Timor oriental, France, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Papouasie-Nouvelle Guinée, Singapour, Thaïlande, Royaume-Uni, Etats-Unis et Australie.

Le CAEx 12 avait pour objectif de définir le rôle de l'armée de terre australienne dans une stratégie maritime. Elle doit entamer une nécessaire transformation pour tenir compte du recentrage des préoccupations et des efforts stratégiques de l'Australie sur la région « Asie du Sud Est - Pacifique » et de la nécessaire montée en puissance d'une composante amphibie. Le programme était articulé autour de trois conférences majeures, suivies de travaux décentralisés.

La présence de la France, seule nation européenne invitée avec le traditionnel allié britannique, souligne la prise en compte de son rôle d'acteur influent dans la zone Pacifique. L'exercice Croix du sud 2012 organisé par les FANC, du 12 au 26 octobre, en a été l'illustration. La France et l'Australie partagent des préoccupations communes et entretiennent d'excellentes relations entre leurs forces (en Afghanistan, dans la surveillance des pêches, la lutte contre le terrorisme et la piraterie dans l'océan Indien). L'étroite coopération avec l'Australie a pour objectif de concourir à la sécurité régionale. Un nouvel élan a été impulsé par les ministres des affaires étrangères des deux pays, avec la signature d'un partenariat stratégique incluant un volet défense, en janvier 2012 à Paris.

Ces quatre saint-cyriens qui se verraient bien à la tête de la gendarmerie

Le Point.fr - Publié le 23/11/2012 à 16:40 - Modifié le 24/11/2012 à 13:42

En mars prochain, l'actuel directeur de la gendarmerie Jacques Mignaux sera atteint par la limite d'âge. Revue des candidats à la succession.

- Depuis des mois, la gendarmerie et la blogosphère sont parcourues des rumeurs sur le départ du directeur général de la gendarmerie nationale, le général Jacques Mignaux. Mais il est désormais clair que cette perspective n'est nullement une urgence pour le ministre de l'Intérieur [Manuel Valls](#), pas plus que pour le président de la République. Qui pourrait même, s'il le désirait, le prolonger au-delà de sa limite d'âge du 9 mars 2013. Et ne pas le remplacer par un militaire, mais par un préfet ou par un magistrat. Ce qui n'empêche (surtout) pas la hiérarchie, mais aussi la base, de préparer l'alternance et de pousser des champions. Le jeu prospectif obéit à des codes bien précis. Lâcher un nom conduit à une exposition médiatique souvent préjudiciable pour l'intéressé tant que la décision n'est pas formellement prise. C'est ainsi que la publication du nom de Jean-Robert Rebmeister sur le blog [Secret défense](#) a conduit à liguier ses concurrents contre lui et à ne pas faire monter sa cote. Mais ce nom demeure une option parmi d'autres. Revue de détail.

. **Jean-Robert Rebmeister** demeure donc dans la course. Son premier atout est un cœur à gauche, son second venant de son appartenance au corps qui a actuellement le vent en poupe au [ministère de la Défense](#) : le contrôle général des armées. Cet ancien saint-cyrien a commencé sa carrière dans la gendarmerie en 1979, mais a bifurqué dès 1989 vers le contrôle. Il est aujourd'hui président de la commission des recours des militaires et les gendarmes ne voient pas nécessairement d'un bon œil sa candidature. D'aucuns estiment en effet que placer pour la première fois un contrôleur à ce poste rendrait très difficile le retour d'un officier de gendarmerie à sa tête.

Denis Favier, né en 1959, est également saint-cyrien. Il n'a jamais quitté la gendarmerie où il a commencé sa carrière en 1984 dans la gendarmerie mobile avant de commander en 1990 la compagnie de gendarmerie de Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Il a acquis une forte notoriété en devenant le commandant du GIGN en 1992, et surtout en dirigeant le spectaculaire assaut de l'[Airbus](#) d'Air France détourné vers Marseille, le 26 décembre 1994. Il reste au GIGN jusqu'en 1997, avant de continuer une carrière classique. Elle passe par le groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Savoie qui lui offre l'opportunité, en 2003, d'être chargé de la sécurité du sommet du G8 à Évian. "De 2007 à 2011, il revient à Satory commander le GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale), désormais réformé selon ses vœux". Général de brigade en 2008, il est général de corps d'armée trois ans plus tard. Depuis la constitution du

gouvernement Ayrault, il est le conseiller gendarmerie au cabinet du ministre de l'Intérieur Manuel Valls. Il possède de bonnes chances pour le poste, mais nombre de gendarmes le trouvent trop jeune : il n'atteindra sa limite d'âge qu'en 2017, ce qui bloquerait jusque-là l'avancement de nombreux généraux ! Pas sûr que le gouvernement soit sensible à l'argument...

David Galtier est actuellement directeur des opérations et de l'emploi de la Direction générale de la gendarmerie nationale. Saint-cyrien, il a commencé dans la gendarmerie mobile et a poursuivi dans un poste physiquement très proche du politique : aide de camp des ministres socialistes de la Défense Jean-Pierre Chevènement, puis Pierre Joxe. De source interne à la gendarmerie, certains croient savoir que ce général de corps d'armée a d'autres ambitions et qu'il est de ce fait peu motivé pour le poste.

Richard Lizurey est comme tous les autres candidats militaires un ancien saint-cyrien. Depuis le 1er mai 2012, il est major général (numéro deux) de la gendarmerie. Après une arrière très classique enrichie par des séjours à l'étranger en 1999 et 2000 (conseiller technique auprès de la gendarmerie royale khmère au Cambodge, puis conseiller juridique au Kosovo), il devient en juin 2007, sitôt Nicolas Sarkozy élu, commandant de la très sensible région de gendarmerie de Corse. Deux ans plus tard, il rejoint le cabinet du ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux comme conseiller chargé de la sécurité, poste qu'il conservera auprès de son successeur Claude Guéant. Artisan de l'intégration de la gendarmerie dans le ministère de l'Intérieur, Richard Lizurey ne compte de ce fait pas que des amis dans l'institution. D'aucuns lui reprochent une approche "politicienne" de sa fonction, notamment pour avoir choisi les villes socialistes de Rennes et de Nantes (entre autres), pourtant villes universitaires au coeur de grands bassins d'emploi, pour y dissoudre des escadrons de gendarmerie mobile disposant de casernements modernes. Réflexion entendue : "Il n'a aucune légitimité interne."

Mais si quatre saint-cyriens passés par la gendarmerie sont positionnés pour succéder le moment venu à Jacques Mignaux, rien n'indique que le choix du gouvernement se fera parmi eux. La gendarmerie privilégie bien sûr cette désignation en son sein, mais le gouvernement doit aussi récompenser des préfets et des magistrats socialistes (de longue ou de fraîche date) qui pourraient être intéressés par ce poste prestigieux. Parmi eux figurait le préfet Didier Lallement. Mais il est devenu secrétaire général du ministère de l'Intérieur et n'est plus en course pour le poste. Candidat suivant ?

Un statut pour les civils français victimes du terrorisme

La voix du Nord, 23/11/2012



Le député UMP du Nord, Gérald Darmanin, a déposé un amendement qui s'inscrit dans la loi sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Il vise à créer un statut pour les civils français victimes du terrorisme. Qui obtiendraient ainsi une forme de reconnaissance de l'État. Ce député fait référence à Antoine de Léocour et Vincent Delory, deux jeunes, originaires de Linselles dans le Nord, enlevés le 7 janvier 2011 à Niamey

au Niger et morts à la frontière malienne au cours de la tentative de libération par les forces spéciales françaises.

Avec l'appui de députés de toutes les tendances et celui du gouvernement, cet article additionnel sera inséré après l'article 492 bis du chapitre 1er du livre IV du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Voici le contenu de l'article 492 ter : " Doit, sur avis favorable du ministre chargé des anciens combattants et victimes de guerre, porter la mention " Victime du terrorisme " tout acte de décès d'un civil victime d'événements de terrorisme ou à la suite d'actes de violences constituant une suite directe de faits de terrorisme.

Lorsque, pour un motif quelconque, la mention " Victime du terrorisme " n'a pu être inscrite sur l'acte de décès au moment de la rédaction de celui-ci, elle est ajoutée ultérieurement dès que les circonstances et les éléments de justification le permettent. "

Cet amendement et ce statut sont la suite législative d'une demande des familles de Léocour et Delory, reçues à l'Élysée par les présidents Sarkozy, puis Hollande le 16 octobre dernier. Le statut de victime du terrorisme permettrait aux familles d'obtenir la reconnaissance de l'État.

L'avancée significative et apaisante ne préjuge en rien du combat de la famille Delory pour connaître toute la vérité sur la mort de Vincent (Antoine de Léocour avait été, lui, abattu par ses kidnappeurs). Le jeune homme de 25 ans avait péri brûlé dans un 4x4 des ravisseurs d'AQMI, qui transportait de l'essence. Malgré l'audition du général Frédéric Beth, commandant des opérations spéciales (COS), et le visionnage de la vidéo de l'intervention (amputée d'une minute par le COS pour protéger des détails opérationnels), on ignore toujours avec certitude si c'est un tir de l'armée française qui a provoqué l'embrasement du véhicule.

En janvier 2012, un an après la mort de son frère, Annabelle Delory avait résumé son combat : "*On n'en veut pas aux militaires qui sont intervenus. Mais on veut que la France reconnaisse qu'il y a eu une responsabilité.*"

Un statut de victime du terrorisme serait une réponse. Forcément partielle

5- Opex & Zones de conflits

Le chef des Casques bleus de l'ONU salue les progrès réalisés en Afghanistan



Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous (au centre), lors d'une réunion en Afghanistan.

30 novembre 2011 – Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a salué mercredi les progrès économiques et politiques réalisés en Afghanistan depuis une décennie et il s'est félicité du soutien apporté par l'ONU.

« La communauté internationale et l'ONU ont fait du bon travail. Une atmosphère de satisfaction règne par rapport aux progrès ces dix dernières années », a déclaré M. Ladsous lors d'une conférence de presse à Kabul alors qu'il terminait une visite de cinq jours en Afghanistan.

C'est la première visite en Afghanistan de M. Ladsous depuis qu'il a pris ses fonctions de chef du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU il y a quelques mois. Pendant sa visite, il a rencontré plusieurs représentants du gouvernement afghan, dont le Ministre des affaires étrangères, Zalmay Rassoul, des représentants de la société civile et des représentants des forces armées.

Ils ont discuté des différents aspects du soutien apporté au gouvernement et à population par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ([MANUA](#)) dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura.

M. Ladsous s'est rendu pour une courte visite au centre des opérations de la MANUA à Mazar-i-Sharif dans le nord du pays où il a rencontré le gouverneur de la province, Atta Mohammad Noor, et des membres du personnel de l'ONU. Il a profité de l'occasion pour exprimer sa solidarité avec le personnel suite à l'attaque du 1er avril dans laquelle trois membres du personnel international et quatre agents de sécurité de nationalités différentes ont été tués.

M. Ladsous a indiqué qu'il a été témoin « d'indications visibles d'une reprise économique » dans le pays, avec de nombreux projets de construction de bâtiments et d'un terminal ferroviaire en cours.

Le Secrétaire général adjoint a confirmé l'engagement des Nations Unies à apporter un soutien au gouvernement afghan et au peuple afghan au delà de 2014, date à laquelle il est prévu que la transition sécuritaire sera achevée et que la majorité des troupes internationales auront quitté le pays.

M. Ladsous a également souligné que les femmes jouent un rôle important dans les processus politique et que la question des droits des femmes est prioritaire pour la MANUA, pour le Secrétaire général, pour le Département des opérations de maintien de la paix et pour lui-même personnellement.

Avant son départ, M. Ladsous a tenu une réunion pour les membres du personnel de l'ONU sur place avec la participation de M. de Mistura, qui sera remplacé au poste de chef de la MANUA par Jan Kubis en janvier 2012.

La visite de M. Ladsous intervient avant la Conférence internationale sur l'Afghanistan qui aura lieu lundi à Bonn en Allemagne.

Mission remplie en Kapisa

Valeurs actuelles, 29 Novembre 2012 Par [Frédéric Pons](#)



Photo © Alpha B Seny

Afghanistan. Le succès du retrait français prouve le recul des insurgés. Ils ont perdu l'initiative et la relève afghane est une réalité. Ce qui suivra concernera d'abord les Afghans entre eux.

Les talibans ne nous ont jamais fait de cadeau. Ils nous avaient même promis le pire pour cette délicate phase de désengagement qui a commencé au début de l'année, accéléré à la fin mai avec les nouveaux ordres donnés par François Hollande. Tant d'experts, relayés par tant de tribunes, avaient prédit la catastrophe. Il fallait "partir avant qu'il ne soit trop tard". Tout semblait perdu. Les pertes ne pouvaient être qu'exponentielles pour un résultat proche de zéro.

Notre magazine n'est jamais tombé dans le piège défaitiste. Il a su affirmer très tôt que la mission était en bonne voie, que les talibans prenaient des coups sévères, qu'ils perdaient l'initiative et que leurs activités allaient se réduire à du terrorisme aveugle. C'est ce qui est en train de se passer. La menace reste forte et il faut se garder de tout excès de confiance. La vigilance devra être totale jusqu'au départ du dernier soldat.

Le retrait des zones placées depuis quatre ans sous la responsabilité française (Surobi et Kapisa) vient de s'achever. Malgré les risques, le désengagement s'est fait dans la sécurité. La région était pourtant très dangereuse : 54 des 88 militaires français morts en Afghanistan depuis 2004 y sont tombés. Les talibans avaient intérêt à nous frapper très fort, pour transformer ce retrait en débâcle.

Les cibles étaient nombreuses, vulnérables. Une cinquantaine de convois de véhicules lourds (les porte-conteneurs) ont déjà été organisés, soit 500 véhicules et 400 conteneurs. Étirés parfois sur cinq kilomètres, roulant à vitesse réduite sur des routes "piégeuses", ces convois étaient des cibles idéales pour la guérilla, ses kamikazes et ses IED (dispositifs explosifs artisanaux meurtriers), pendant les trois heures trente de trajet entre la Kapisa et Kaboul.

Après un pic de présence française en 2009-2010 (4 200 militaires, 6 avions et 15 hélicoptères), il ne restera le mois prochain que 1 500 soldats et 4 hélicoptères. À l'été 2013, 500 Français seront encore à Kaboul. Les dernières troupes partiront en 2014. Au-delà, si rien ne change, quelques dizaines de militaires poursuivront la mission d'assistance aux forces afghanes prévue dans le traité d'amitié signé en janvier 2012 entre la France et l'Afghanistan. En dépit des menaces et des oiseaux de mauvais augure, le retrait français s'est plutôt bien déroulé parce que la mission a été remplie au mieux des possibilités, grâce aux efforts des soldats, dans des conditions de risques et d'inconfort que peu de civils imaginent. Les 60 000 hommes passés sur cet éprouvant théâtre d'opération peuvent en être fiers. « *La quasitotalité des régiments ont participé au moins une à deux fois à cette épopée qui aura duré une décennie, c'est une expérience unique, et l'infanterie n'avait rien connu de tel depuis l'Algérie* », confiait récemment au blog Secret défense le général Hervé Wattecamps, 53 ans, fantassin des troupes de montagne, commandant les Écoles militaires de Draguignan et, à ce titre, "père de l'infanterie".

La clé de ce retrait réussi de Surobi, en avril, et de Kapisa, en novembre, repose sur deux succès majeurs. Le premier est la reprise progressive de la maîtrise d'une zone qui était stratégique pour les insurgés, autour du grand axe sud-nord qui relie le Pakistan au nord de l'Afghanistan, à l'est de Kaboul. Les insurgés voulaient le contrôler. Ils ont échoué. « *L'insurrection n'a pas réussi à élargir sa zone d'influence ni à atteindre ses objectifs*, assure le général Éric Hautecloque-Raysz, patron de la brigade La Fayette. *La route principale a été goudronnée et sécurisée.* »

Les insurgés n'ont pourtant pas disparu. Ils sont encore environ 500 dans la zone, selon la saison, mais ils semblent moins agressifs, incapables de monter des opérations d'ampleur. Leur activité a diminué, même dans les zones les plus à risques comme à Tagab. Les Français ne déplorent que dix tués depuis janvier, le dernier remontant à début août, alors que l'été a toujours été une période favorable aux activités de la guérilla.

Le second succès majeur est la poursuite de la formation de l'armée et de la police afghanes. On se gaussait de cette ambition. C'était en effet très audacieux de vouloir recruter et former 250 000 à 300 000 hommes pour en faire une armée et une police en si peu de temps. Les irréductibles rivalités claniques de la société afghane, la corruption ambiante, la mauvaise gouvernance à tous les niveaux, l'infiltration des insurgés ont gêné cette ambition mais le résultat est là : les Français ont été relevés par 7500 soldats afghans. « *Ils sont prêts, il est temps de partir et de leur lâcher la main* », poursuit le général Hautecloque-Raysz qui parle de « *stabilisation de l'autonomie acquise* » : « *Ils ont les moyens de tenir. Cela ne fait pas de doute.* » Les Afghans sont maintenant toujours en première ligne dans les opérations : « *Ils ont pris confiance en eux et conscience qu'ils peuvent aller n'importe où, n'importe quand.* » Tous ne sont pas au même niveau. Il y a parmi eux des profiteurs et des infiltrés. Il y aura encore des déserteurs, des ratages et des attentats mais les Afghans qui ont relevé les Français, assistés par 250 Américains, sont aujourd'hui seuls à tenir les postes et les routes.

Le flambeau leur a été passé, de la meilleure manière possible. C'est la fierté légitime des soldats français dans cette guerre qui a été d'abord celle des jeunes cadres – sergents, lieutenants, capitaines. Tous en reviennent aguerris, soudés et portés par des actes héroïques dont les Français ont trop peu entendu parler, l'armée n'ayant pas toujours su faire la "mise en récit" de la bravoure de ses soldats – par pudeur, par modestie – , avec une conséquence que regrettent beaucoup de militaires : la perception faussée de cette guerre par l'opinion publique. Influencée par la propagande adverse et par le défaitisme ambiant des médias, l'opinion n'a souvent retenu que les coups reçus et les pertes subies, une vague impression d'impuissance face à un ennemi redoutable.

Aucun soldat français n'a jamais vraiment pensé qu'il fallait "gagner" cette guerre. Après quelques errements, la vraie mission a été précisée : permettre aux nouvelles forces afghanes de le faire elles-mêmes, à condition d'en avoir la volonté. Il fallait sécuriser le terrain pour attendre leur montée en puissance et leur prise de responsabilité. Le pari a été gagné, au prix d'une grande abnégation et d'une cohésion renouvelée parce que la mission "a eu du sens", comme le disent les hommes engagés. Le résultat obtenu en cette fin d'année 2012 montre que les 88 soldats morts pour la France sur ce théâtre ne sont pas tombés pour rien.

Et 200 de plus

200 soldats de l'armée de l'air sont à nouveau rentrés d'Afghanistan, ce matin, après le stop réglementaire de Pafos (Chypre). Le chef du BG **Acier**, le colonel **de la Rouzière**, rentré il y a quelques semaines, était présent pour accueillir ses hommes (1). La page devrait être tournée totalement en janvier, avec une cérémonie de dissolution prévue à Bitche, au **16e BC**, qui formait l'ossature de ce battle group décisif : sans faire beaucoup de bruit, Acier a contribué à vider les

deux FOB les plus sensibles, Tagab puis Nijrab. C'est le même SGTIA (Vert) qui a fermé l'une puis l'autre.

Selon des informations concordantes, le plan de retrait est en avance par rapport au calendrier prévu, du fait de la bonne réalisation de cette phase la plus difficile. 45% du fret a déjà notamment été vidé d'Afghanistan.

(1) il rend son commandement dans quelques jours.

Publié par mamouth leader à l'adresse [11/30/2012 09:33:00 AM](#)

Washington veut garder 10 000 soldats en Afghanistan

La Presse, Publié le 25 novembre 2012 à 23h55 | Mis à jour le 25 novembre 2012 à 23h55



Des soldats américains basés à Kaboul prient à l'occasion de leur dîner de la Thanksgiving.

Photo: AP

L'administration du président américain Barack Obama veut conserver environ 10.000 soldats en Afghanistan après la fin formelle des opérations de combat dans ce pays, prévue en 2014, rapporte dimanche soir *The Wall Street Journal*.

Citant de hautes autorités américaines anonymes, le journal indique que ce projet correspond aux recommandations présentées par le général John Allen, commandant des forces américaines et internationales en Afghanistan, qui a proposé de conserver entre 6000 et 15 000 soldats américains dans ce pays.

Ces forces mèneront des opérations de formation et d'antiterrorisme après la fin de la mission de l'OTAN fixée en 2014, indique l'article.

Environ 67 000 soldats américains sont actuellement déployés en Afghanistan auxquels s'ajoutent 37 000 soldats de la coalition et 337 000 soldats et policiers afghans qui constituent les Forces de sécurité nationale afghane (ANSF).

Les Etats-Unis et l'Afghanistan ont lancé des pourparlers cruciaux le 15 novembre à propos du statut des forces américaines qui resteront dans le pays après le départ des troupes de combat de l'OTAN en 2014.

Washington a souligné qu'il n'était pas à la recherche de bases permanentes en Afghanistan.

Le président afghan Hamid Karzai serait prêt à accepter la présence de troupes américaines après 2014 si ses demandes principales sont respectées, selon le *Wall Street Journal*.

La principale demande du président est que les soldats américains puissent être jugés par des tribunaux afghans.

Cependant, des analystes de la défense interrogés par le quotidien estiment que la mission de formation et de missions contre le terrorisme imposeront une présence beaucoup plus importante des troupes américaines, allant peut-être jusqu'à 30 000 soldats.

Afghanistan : l'administration Obama prépare l'après-retrait

Le Monde.fr avec AFP | 26.11.2012 à 08h52



L'administration du président américain [Barack Obama](#) veut [conserver](#) environ 10 000 soldats en [Afghanistan](#) après la fin formelle des opérations de combat dans ce pays, prévue en 2014, rapporte dimanche soir [The Wall Street Journal](#).

Citant des responsables anonymes, le journal indique que ce projet correspond aux recommandations présentées par le général [John Allen](#), commandant des forces américaines et internationales en Afghanistan, qui a proposé de conserver entre 6 000 et 15

000 soldats américains dans ce pays. Ces forces mèneront des opérations de formation et d'antiterrorisme après la fin de la mission de l'[OTAN](#), fixée en 2014.

Environ 67 000 soldats américains sont actuellement déployés en Afghanistan auxquels s'ajoutent 37 000 soldats de la coalition et 337 000 soldats et policiers afghans qui constituent les "Forces de sécurité nationale afghane". Les Etats-Unis et l'Afghanistan ont lancé des pourparlers cruciaux le 15 novembre à propos du statut des forces américaines qui resteront dans le pays après le départ des troupes de combat de l'[OTAN](#) en 2014.

Washington a souligné qu'il n'était pas à la recherche de bases permanentes en Afghanistan. Le président afghan, [Hamid Karzai](#), serait prêt à [accepter](#) la présence de troupes américaines après 2014 si ses demandes principales sont respectées, selon le [Wall Street Journal](#). La principale demande du président est que les soldats américains puissent être jugés par des tribunaux afghans.



Cependant, des analystes de la [défense](#) interrogés par le quotidien estiment que les mission de formation contre le terrorisme imposeront une présence beaucoup plus importante des troupes américaines, allant peut-être jusqu'à 30 000 soldats.

HRW redoute une amnistie des prisonniers talibans

L'ONG Human Rights Watch ([HRW](#)) demande à l'Afghanistan de ne pas accorder d'amnistie aux prisonniers talibans dans le but de négocier la paix avec leurs dirigeants.

"Les civils afghans ne devraient pas être forcés à choisir entre justice et paix, a-t-il regretté dans un communiqué. Assurer l'immunité de poursuite pour [des personnes accusées de] génocide, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres abus sérieux viole le droit international." "L'Afghanistan a une histoire troublante d'amnestie" accordée à des criminels de guerre, a remarqué l'organisation.

Le gouvernement pakistanais a relâché la semaine dernière neuf prisonniers talibans –une cinquantaine restant détenus, selon HRW – enfermés dans ses prisons.

L'Allemagne va réduire ses troupes en Afghanistan d'un tiers en 2013

Obs, Mis à jour le 28.11.12 à 11h57

Le gouvernement allemand a approuvé mercredi un nouveau plan de réduction des effectifs militaires en Afghanistan, diminuant d'un tiers la présence militaire dans le pays en 2013. Selon ce plan, le nombre de soldats présents en [Afghanistan](#) passera de 4.900 à 3.300 d'ici à la fin de l'année 2013.

Cette réduction entre dans le programme de retrait des troupes mis en place par l'Allemagne, qui prévoit le retour de l'ensemble des troupes de combat avant la fin de l'année 2014. Elle doit être approuvée par le Parlement, mais aucune opposition n'est attendue.

Afghanistan : doublement du contingent géorgien

La voix de la Russie, 29.11.2012, 08:00, heure de Moscou



Le contingent géorgien déployé en Afghanistan sera presque doublé, a déclaré le ministre géorgien de la Défense, Irakli Alassania, rapporte *ITAR-TASS*.

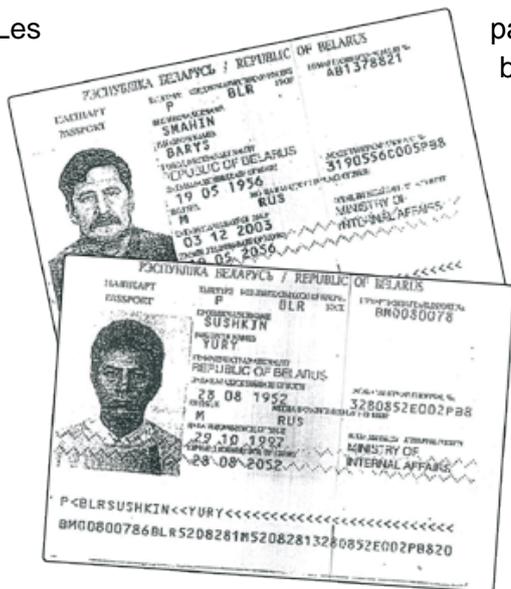
« Le nombre de militaires géorgiens déployés en Afghanistan passera de 800 à 1 570 hommes », a indiqué le ministre dans un communiqué. Le contingent géorgien fait partie de la Force internationale d'assistance

et de sécurité (FIAS) qui opère en Afghanistan sous le commandement de l'OTAN.

« Notre participation à la mission prouve que la Géorgie est un acteur important en matière de sécurité internationale », a souligné M. Alassania. Selon le communiqué, la Géorgie a l'intention de continuer à envoyer des militaires en Afghanistan pour aider les forces de sécurité locales après le retrait des troupes coalisées prévu pour 2014. Au total, 18 militaires géorgiens ont été tués en Afghanistan ces trois dernières années. /L

Bombardement de Bouaké : Michèle Alliot-Marie visée par une plainte auprès de la Cour de justice de la République

Les



passesports de deux pilotes biélorusses soupçonnés d'avoir bombardé le camp français de Bouaké

En septembre 2002, la France lance l'opération Licorne en Côte d'Ivoire afin de s'interposer entre les troupes loyales au président Laurent Gbagbo alors en exercice et les rebelles des Forces nouvelles. Cette intervention française va figer les positions des deux camps.

Deux ans plus tard, et alors que le pays est toujours scindé en deux, le sud étant acquis aux troupes gouvernementales et le nord étant contrôlé par les rebelles, le président Gbagbo prend l'initiative d'une offensive avec l'opération "Dignité", après s'être procuré, et cela malgré l'embargo sur les armes visant la Côte d'Ivoire, de nouveaux moyens militaires, dont deux avions Sukhoi SU-25 acquis en

Biélorussie via l'intermédiaire de Robert Montoya, un ancien gendarme français.

Seulement, l'opération "Dignité" va prendre un tour tragique pour les forces françaises, alors déployées dans une zone tampon entre les régions contrôlées par les deux camp. Le 6 novembre 2004, les deux SU-25, avec des pilotes biélorusses aux commandes et des co-pilotes ivoiriens, bombardent le camp de Bouaké où s'étaient installés des militaires du RICM, du 2ème RIMa et du 515ème RT. Bilan : 10 tués, dont un travailleur humanitaire américain et 38 blessés.

En représailles, le président Chirac ordonne aux troupes françaises de clouer au sol l'aviation de son homologue ivoirien. Ce qui donnera lieu, à Abidjan, à de violentes manifestations orchestrées par les "patriotes", c'est à dire les partisans de Laurent Gbagbo, contre les ressortissants français établis en Côte d'Ivoire.

La suite de l'affaire est plus trouble. Dans les heures suivant l'attaque de Bouaké, les militaires français interpellent 15 techniciens aéronautiques russes, biélorusses et ukrainiens. Retenus et interrogés pendant 4 jours, ils sont finalement relâchés et remis au consul de Russie, en présence d'un représentant de la Croix Rouge Internationale.

Quelques jours plus tard, 8 hommes ayant des passeports biélorusses sont arrêtés au Togo. Le ministre togolais de l'Intérieur en exercice à l'époque, François Eso Boko, informe les autorités françaises en leur précisant que ces mercenaires présumés sont à leur disposition. Seulement, Paris n'en fera rien, à la grande surprise de Lomé.

Un télégramme diplomatique américain diffusé par WikiLeaks, l'on apprend que l'explication donnée à François Eso Boko pour justifier cette décision est que la France ne "cherchait pas à compliquer ses relations avec la Biélorussie."

Quoi qu'il en soit, ce sont ces aspects de l'affaire qui ont motivé le dépôt, auprès de la Cour de justice de la République, d'une plainte pour complicité d'assassinats visant Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense au moment des faits.

Selon Me Jean Balan, l'avocat des proches des militaires tués à Bouaké à l'origine de cette procédure, laquelle s'ajoute à l'information judiciaire pour assassinats et tentative d'assassinats ouverte en 2005, il est reproché à Mme Alliot-Marie d'avoir cherché "à saboter l'action de la justice afin d'éviter, à tout prix, que la vérité ne soit connue", en donnant des instructions pour laisser les suspects sans les interroger.

Cela étant, Mme Alliot-Marie s'était déjà expliquée à ce sujet en mai 2010, dans le cadre de l'information judiciaire concernant cette affaire. A l'époque, elle avait fait valoir "l'impossibilité juridique" pour expliquer la libération des 15 techniciens arrêtés peu après le bombardement de Bouaké. "Il pouvait être intéressant de connaître leur statut et leurs activités" avait-elle affirmé, avant de préciser qu'"aucune base juridique ne le permettait."

Quant aux Biélorusses arrêtés au Togo, l'ancien ministre de la Défense avait donné une explication identique. Il n'y avait aussi "pas de base juridique puisque pas de mandat d'arrêt international" pour les interroger.

Mali : l'indécision française peut-elle déboucher sur la création d'un « Sahélistan » ?

Bernard Lugan, vendredi 23 novembre 2012



Au mois de janvier 2012, au Mali, la résurgence d'une crise née au moment des indépendances, imposait de fixer l'abcès afin d'éviter sa dissémination et pour ensuite le traiter en profondeur à travers trois volets :

- Politique, en prenant en compte la légitime revendication des populations nordistes, notamment celle des Touareg,

- Diplomatique, en faisant comprendre à

l'Algérie que si ses intérêts régionaux n'étaient à l'évidence pas ceux de la France, les nôtres ne s'effaceraient pas devant les siens,

- Militaire, en appuyant les Touareg contre les groupes islamiques qui, à l'époque, totalisaient moins de 300 combattants qui avaient commis l'erreur de sortir de la clandestinité désertique pour se rassembler à Gao et à Tombouctou.

Au lieu de cela, dans la plus totale indécision doublée d'un manque absolu de vision géostratégique, la France :

- S'est réfugiée à l'abri du principe de l'intangibilité des frontières,

- A cédé devant les exigences algériennes de non intervention,

- A camouflé sa pusillanimité derrière l'argument d'une « action » de la CEDEAO, ce « machin », ce « volapuk », cette tour de Babel, dont l'efficacité militaire relève de la méthode Coué,

- A laissé les islamistes liquider militairement les Touareg.

Le résultat de cette addition de démissions décisionnelles est qu'un incendie limité pouvant être rapidement éteint, notamment au moyen d'une de ces opérations « discrètes » que nos forces savent encore si bien mener, est aujourd'hui devenu un foyer régional de déstabilisation. En effet :

1) Le Mnlà ayant été militairement défait et repoussé vers la frontière algérienne, les islamistes qui ne risquent plus d'être pris à revers sur leur flanc nord ont désormais toute la profondeur saharienne pour manœuvrer. Quant à leur flanc ouest, il semble également s'ouvrir car au sein

des tribus arabes de Mauritanie, certains, de plus en plus nombreux, commencent à se poser des questions...

2) Sur le flanc oriental la situation leur devient également de plus en plus favorable car le chaos en retour se fait sentir en Libye où tout le sud du pays est mûr pour devenir un nouveau Mali. Quant au sud de la Tunisie, la contamination y a largement commencé.

3) La contagion n'est plus qu'une question de temps au Tchad et au Darfour cependant qu'un continuum fondamentaliste est en passe de s'établir avec les islamistes de Boko Haram du nord Nigeria.

Ainsi donc, le « Sahélistan », fantasme il y a encore quelques mois, devient-il peu à peu réalité. L'une de ses forces est qu'il s'agit d'une résurgence historique ramenant directement aux jihad sahéliens du XIX^e siècle qui enflammèrent la totalité de la région depuis le Soudan à l'Est jusqu'au Sénégal à l'Ouest^[1]. Or, l'islamisme sahélien de 2012 s'abreuve à cette « fontaine de rêve » fermée par la colonisation. Comment cette réalité inscrite dans la longue durée peut-elle être comprise par des journalistes ou des politiciens esclaves de l'immédiateté et de leur inculture ? Comment pourrait-elle l'être par ces « africanistes » élyséens dont la principale activité semble être de torpiller les informations que les militaires font « remonter » depuis le terrain ?

Dans le Sahel, au cœur de ce qui fut notre « pré carré », ceux qui inspirent la politique de la France ont donc laissé s'écrire le même scénario que celui que nous avons connu dans la région des Grands Lacs et qui peut être exposé en quatre points :

1) Une erreur d'analyse reposant sur la priorité donnée aux postulats idéologiques aux dépens des réalités géographiques, anthropologiques et historiques.

2) L'absence de toute véritable stratégie de défense.

3) Le tropisme de l'abandon de nos alliés ou amis.

4) La place laissée libre à des acteurs extérieurs. Dans le cas présent, l'Algérie et les Etats-Unis qui attendent le moment propice pour intervenir, mais à leur manière. Les conséquences de l'incompétence hexagonale seront alors camouflées sous l'alibi facile de « complot anglo-saxon » contre les intérêts français...

Alors que tout ce qui se passe dans la zone concernée nous est connu, alors que nous savons tout, et au-delà, de ceux qui la déstabilisent, alors que nous y disposons de tous les réseaux utiles, alors enfin que, parfaitement immergées, nos forces auraient pu rapidement « régler » le problème, l'Elysée a laissé la situation lui échapper.

Faut-il s'en étonner quand la tête de l'Etat dodeline entre indécision et repentance ?

Cinq parallèles entre le Mali et l'Afghanistan

Slate Afrique, mise à jour 29/11/2012

Le chroniqueur algérien Chawki Amari dresse un tableau des ressemblances entre les situations au Mali et en Afghanistan.



Un membre du mouvement terroriste Mujao dans les rues de Gao, le 7 septembre 2012. REUTERS

Par définition en géométrie euclidienne, des droites parallèles ne se croisent jamais. Sauf par courbure de l'espace-temps, avec l'intervention des puissances internationales.

- **L'islamisme**

Force morale et militaire, **l'islamisme** n'est plus à présenter. Mélange de religion, de tribalisme, de guerre et d'infiltration de tous les services secrets du monde, le djihadisme, courant radical du radicalisme islamiste, a encore le vent en poupe, alimenté par l'impasse démocratique et l'injustice des puissances mondiales.

Si l'islamisme, matrice idéologique du djihadisme, est plus ou moins financé par des Etats riches et conservateurs comme **l'Arabie Saoudite** ou le **Qatar**, son excroissance s'autofinance dans une large mesure grâce aux prises d'otages, razzias et prélèvements forcés d'impôts islamiques, commerce de drogue et contrebande transfrontalière.

Pour asseoir un ordre moral paramilitaire et comme l'on fait **les Talibans** avec les **Bouddhas du Bâmiyân**, les islamistes ont commencé leur carrière au Nord Mali en détruisant des marabouts, symboles «*païens*» d'un islam traditionnel du culte des Saints. La méthode est signée, il s'agit du **wahhabisme** saoudien, purisme archaïque des origines qui vise à délaisser tous les symboles d'adoration à d'autres qu'à Dieu, y compris la tombe du **Prophète Mohamed** lui-même, abandonnée (en Arabie Saoudite) pour éviter qu'on aime l'homme plus que son message.

Moteur de la résistance, fourre-tout d'illuminés et de paramilitaires, c'est encore une fois l'islamisme qui va jouer dans l'intervention étrangère, étendard de ralliement. D'autant que contrairement au sexe ou à la religion, l'islamisme ne fait pas de distinction de race ou d'appartenance ethnique. **Touaregs**, Noirs ou Blancs, **Songhaïs**, **Peuls**, **Berabiches**, **Reguibats**, **Toubous** ou Arabes sont les bienvenus, pourvu qu'ils aient une arme (voire un arsenal) et une dent (voire un dentier) contre l'Occident. Une auberge espagnole, sans alcool et sans Espagne.

L'afflux des combattants étrangers

Ils étaient déjà présents avec l'arrivée des groupes de **Aqmi** (Al-Qaïda au Maghreb Islamique) dans les régions Sahélo-sahariennes et ont profité de la démission de l'État malien et de l'offensive des Touaregs du **MNLA** (indépendantistes) pour s'installer entre la boucle du fleuve Niger au Sud, le Niger à l'Est, la Mauritanie à l'Ouest et l'Algérie au Nord, pour y consolider leurs bases.

Mais depuis l'imminence de l'intervention internationale, les services secrets, qui observent en permanence la région, ont pu noter l'arrivée d'une nouvelle vague de combattants djihadistes: mauritaniens, nigériens ou algériens, mais aussi soudanais, yéménites ou saoudiens, et même nigériens de la secte **Boko Haram**, venus en renfort pour l'un des combats finaux entre Dieu et le Diable, même si dans certaines régions, ils semblent se faire tout petit en prévision de l'attaque.

Reste à définir le rôle à jouer de tous ces groupes qui évoluent dans ces zones grises: groupes du crime organisé, spécialisés dans la vente d'armes, le trafic de drogue ou la traite humaine, connectés aux groupes djihadistes, mais pas forcément avec l'envie de se battre contre le reste du monde. Dans tous les cas, c'est une Internationale, fixée pour combattre l'autre Internationale, dans un combat à l'air de déjà-vu, entre les forces du bien et du mal.

- **L'absence d'État**

Comme en Afghanistan ou en Somalie, l'islamisme se greffe sur des zones désertées par l'État, par un processus de maturation en plusieurs phases, dont la première est de se relier, de s'allier et d'épauler les groupes du crime organisé ou de revendication politique déjà présents dans la région, puis de les ramener à eux en leur prêtant aide militaire, protection et assise internationale.

Mais en l'absence d'État et de règles claires, les groupes deviennent souvent rivaux. Comme en Afghanistan d'ailleurs, les forces étrangères partie prenante de l'intervention, vont s'appuyer sur le MNLA (Touaregs laïcs indépendantistes). La question du rôle de **Ansar Dine** (Touaregs islamistes, opposés à l'indépendance de l'**Azawad**), n'est pas encore définie, celui-ci préférant prendre ses distances avec le MNLA et Al-Qaïda, mais sans condamner ni l'un ni l'autre, pour des raisons de survie.

Mais comme en Afghanistan encore, les liens tribaux vont jouer. Une partie des djihadistes pourra trouver refuge dans les pays voisins, au Niger, Mauritanie, Algérie, Libye et Tchad, où les États centraux ont du mal à intervenir dans leurs zones tribales, à l'image du Waziristan pakistanais, où Ben Laden vivait comme un panda protégé avant de finir comme un poisson sous l'eau.

- **Le relief**

Contrairement à ce que l'on pense, le Nord du Mali n'est pas un désert plat où le moindre mouvement peut se détecter à partir de satellites ou de drones. En réalité, au-delà des grandes plaines sableuses au Nord du fleuve Niger, la région est un ensemble de montagnes, avec comme en Afghanistan, d'innombrables grottes (comme à **Bouressa** ou **Okawan**, marché d'achat d'armes) et de plateaux, regs caillouteux, mines de sels labyrinthiques (**Taoudeni**), collines (**Tigharghar**), vallées arides (**Tilemsi**) ou touffues (aux abords de l'**Adrar des Ifoghas**) ou de villes serrées comme **Tombouctou** et **Gao**, où il est relativement aisé de survivre caché.

De fait, et comme en Afghanistan, les bombardements aériens et les avancées au sol vont être compliquées par un terrain difficile que seuls les Touaregs connaissent bien. Si les djihadistes se préparent déjà, le MNLA (indépendantistes touaregs du Nord) va probablement jouer le rôle de l'Alliance du Nord afghane, et épauler, voire jouer les éclaireurs dans cette guerre contre Al-Qaïda et les mouvements djihadistes affiliés.

Les affrontements entre le MNLA et le **Mujao** (Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique) ont d'ailleurs déjà commencé, rendus difficiles par l'immensité du territoire. En effet, on estime à deux millions de kilomètres carrés, soit quatre fois la surface de la France, la zone où se déroulera l'intervention des forces alliées.

- **L'armement**

En plus de l'armement malien abandonné par l'armée au Nord (les 3/4 selon les experts), pendant les premières offensives du MNLA, les islamistes sont lourdement armés, présents sur le marché international dérégulé des armes grâce aux fonds essentiellement récupérés dans les prises d'otages (de un à 10 millions d'euros par tête) et le trafic de drogue (40% des drogues dures en provenance d'Amérique du Sud transitent par le Sahel pour arriver en Europe).

Mais depuis le démantèlement de l'armée libyenne, d'autres armes sont arrivées dans le Nord Mali. **Contrairement au Niger**, où les Touaregs **kadhafistes** n'ont pas pu rapatrier leurs armes, les Touaregs maliens qui opéraient dans les armées libyennes ont pu faire entrer leurs cargaisons en rejoignant le Mali. Si ces combattants démobilisés n'ont pas tous rejoint les troupes de l'AQMI, du Mujao ou de Ansar Dine, un nombre d'entre eux ont revendu leurs armes aux mouvements islamistes, la région étant complètement abandonnée, en proie au chômage et à l'inactivité.

Après une phase de nomadisme dans les régions sahélo-sahariennes, c'est dans cette région entre le massif de l'Ifoghas et les frontières des États voisins que les islamistes se sont constitués des bases et ont caché un stock impressionnant d'armes de tous types, lance-grenades, mitrailleuses avec visée anti-aérienne, fusils automatiques (près de 80.000 kalachnikovs sont disséminés dans le Sahel), munitions, grenades, explosifs (Semtex), ainsi que l'artillerie légère anti-aérienne montée sur véhicule (calibre légers bitubes), selon le rapport de l'ONU de 2012.

Ce sont ces dernières armes, canons aériens et antichars (RPG 7), missiles MILAN (livrés par la France à Kadhafi) et les soviétiques Strela-2 et SA-7 Grail, des lance-roquettes très légers qui peuvent atteindre des appareils volants à 1.500 mètres, qui font peur à tout le monde. Comme en Afghanistan, où les missiles américains Stinger avaient été distribués par l'armée US pour combattre l'Union soviétique, les redoutables missiles sol-air russes sont un véritable danger pour tout avion ou hélicoptère circulant dans la région.

L'utilisation de drones sera le principal atout des armées étrangères, avant une éventuelle intervention au sol, avec un coût déjà estimé à un milliard de dollars pour une année. On estime à 2.000 au jour d'aujourd'hui l'effectif des djihadistes, contre 3.300 pour l'instant, celui des armées étrangères. Si dans le désert, des parallèles peuvent se croiser, les dommages collatéraux sont imprévisibles. La géométrie et la théorie des chocs n'y sont pas une science exacte. **Chawki Amari**

Ban Ki-moon met en garde contre une intervention au Mali

Le Monde.fr avec AFP | 29.11.2012 à 06h40 • Mis à jour le 29.11.2012 à 07h03



Des militants d'Ansar Dine, à Kidal, en août 2012. | AFP/ROMARIC OLLO HIEN

Le secrétaire général de l'Organisation des nations unies, Ban Ki-moon, a mis en garde, mercredi 28 novembre, contre les risques d'une intervention militaire dans le nord du Mali. *"Je suis tout à fait conscient que si une intervention militaire dans le Nord n'est pas bien conçue et exécutée, elle pourrait aggraver une situation humanitaire déjà extrêmement fragile et entraîner aussi de graves violations des droits de l'homme", écrit M. Ban dans un rapport adressé au Conseil de sécurité. "Elle pourrait aussi risquer de ruiner toute chance d'une solution politique négociée à cette crise, qui reste le meilleur espoir d'assurer la stabilité à long terme au Mali", ajoute-t-il.*

Tout en estimant qu'une opération armée internationale pour chasser les islamistes qui contrôlent le nord du Mali "sera sans doute nécessaire en dernier recours contre les plus extrémistes" d'entre eux, M. Ban souligne que "des questions fondamentales (..) restent en suspens". Elles concernent "la manière dont la force sera dirigée, entretenue, entraînée, équipée et financée".

Mais avant toute opération militaire "l'accent doit être mis sur un dialogue politique", en particulier avec les Touaregs du Nord, insiste M. Ban. Le secrétaire général de l'ONU estime que les plans pour mettre sur pied la force internationale ainsi que pour renforcer les forces armées maliennes "doivent être précisés davantage".

Le 11 novembre, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a approuvé l'envoi dans le nord du Mali, contrôlé par des groupes islamistes armés, d'une force militaire de 3 300 hommes soutenue sur le plan logistique par des pays occidentaux. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit se prononcer en décembre sur cette intervention, en se fondant notamment sur le rapport de M. Ban.

ANSAR DINE PREND LA VILLE DE LÉRÉ

Le groupe islamiste armé Ansar Dine, qui occupe le nord du Mali depuis huit mois avec des djihadistes, s'est installé mercredi dans la localité de Léré, à une soixantaine de kilomètres de la frontière avec la Mauritanie. Les quelques dizaines d'hommes de la rébellion touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) qui étaient sur place ont été chassés sans combats. La prise de la ville a été confirmée par une source sécuritaire régionale. Selon un élu de la localité, *"c'est la police islamiste qui a désormais la gestion de la ville. Les quelques combattants du MNLA qui étaient sur place ont fui"* en direction de Foïta, une localité malienne à 18 kilomètres de la frontière mauritanienne.

Léré a été abandonnée il y a plusieurs mois par l'armée malienne, qui était confrontée depuis la mi-janvier à des offensives de rebelles touaregs et d'islamistes dans le nord du Mali. Elle est située à une centaine de kilomètres de la localité mauritanienne de Mbera, qui abrite un camp de réfugiés maliens ayant fui le conflit.

La Mauritanie «n'est pas prête», selon le président Ould Abdel Aziz

El Watan, le 25.11.12 | 10h00

Le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz a déclaré, hier, que son pays n'était «pas prêt» à s'engager dans une «guerre» au Mali, tout en se montrant méfiant envers d'éventuelles discussions avec Ançar Eddine, l'un des groupes islamistes qui occupent le nord du Mali.

«Nous ne sommes pas prêts à nous engager dans une guerre», a déclaré M. Ould Abdel Aziz au journal Le Monde daté de dimanche et paru samedi, jour prévu de son retour en Mauritanie après plus d'un mois de convalescence à Paris. Il avait été hospitalisé en France après avoir été blessé par balle près de Nouakchott, le 13 octobre, «par erreur», par un officier de son armée. «La population ne souhaite effectivement pas» une intervention militaire dans le nord du Mali sous l'égide de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) dont la Mauritanie n'est pas membre, selon M. Ould Abdel Aziz. «C'est pourquoi nous ne conseillons pas qu'il y ait une guerre ouverte avant d'épuiser tous les recours», ajoute le président d'un pays qui partage 2400 km de frontière avec le Mali. Selon lui, la guerre «pourrait fédérer toutes les forces au nord du Mali et même toutes les populations contre ceux qu'elles pourraient considérer comme des envahisseurs».

Le président mauritanien «recommande beaucoup de prudence» envers Ançar Eddine, l'un des groupes islamistes qui s'est déclaré favorable au «dialogue politique» avec Bamako : «Je ne pourrai pas être d'accord avec des groupes qui ont des accointances avec les terroristes, ni même croire en la fiabilité de ce qu'ils peuvent dire.» Le nord du Mali est occupé depuis avril par Ançar Eddine, mouvement essentiellement composé de Touareg malien, de djihadistes surtout étrangers d'AQMI et du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao).

Ansar Eddine a renoncé, à la mi-novembre, à imposer dans tout le Mali la charia (loi islamique) que les islamistes armés appliquent avec une extrême rigueur, sauf dans son fief du Kidal (nord-est).

Prévues demain : les concertations nationales ajournées

Les concertations nationales entre acteurs politiques maliennes devant s'ouvrir demain à Bamako ont été finalement été reportées à une date ultérieure. Selon la presse malienne, cette décision a été prise vendredi, quand le comité d'organisation a fait un exposé des préparatifs au président Dioncoda Traoré. Conscient que la participation laisse à désirer à la veille d'un événement aussi important pour l'avenir du Mali, ce dernier a donc décidé de prendre le temps qu'il faudra pour le réussir. Il faut dire que ce scénario était attendu dans la mesure où ces assises ont été annoncées au pied levé, sans aucune préparation.

Une façon de faire qui a donné du grain à moudre à certains partis de l'opposition qui, en plus de s'estimer marginalisés par le président Traoré, ont certainement à cœur de saboter un agenda politique qu'il ne partagent pas vraiment, s'agissant du règlement de la crise malienne. En effet, ces acteurs politiques, qui épousent largement la feuille de route française, notamment l'intervention militaire au Nord, voient d'un mauvais œil un dialogue avec les Touareg du Nord, aussi bien du MNLA que de Ançar Eddine.

Certains vont jusqu'à exiger des deux mouvements qu'ils fassent des «excuses publiques» au peuple malien. Pour autant, le report du rendez-vous paraît logique et judicieux tant il est vital de réunir tous les segments de la société malienne pour légitimer un éventuel dialogue avec les Touareg du Nord. Mais en attendant, les chausse-trapes ne manquent dans un processus de sortie de crise qui dérange décidément beaucoup de monde, au Mali et ailleurs. par Hassan Moali

Reconquête du nord : 8300 hommes dont 5000 Maliens pour chasser les islamistes

L'Indicateur, 27 novembre 2012 Rubrique: [Nouvelles Brèves](#)



Face aux quelque 3000 à 4 000 hommes qui occupent le Nord du Mali, dont un noyau dur de 800 à 1200 combattants islamistes – selon des sources américaines –, les experts militaires africains et européens prévoient d'engager une force de 8300 hommes : 5000 Maliens et 3300 soldats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Principaux pays

contributeurs : le Burkina, le Ghana, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Togo. Mais, de bonne source, les Américains ne sont pas d'accord. Forts de leur expérience au Moyen-Orient, ils estiment que les effectifs prévus ne sont pas assez nombreux.

« Leur opposition vient de haut et elle est ferme », confie un diplomate européen. Est-ce la Maison Blanche ? En coulisse, les discussions entre Américains et Français sont serrées.

Participation du Tchad à la libération du nord :

Hollande reçoit Idriss Déby Itno le 5 décembre

Si des renforts sont nécessaires, beaucoup de regards se tourneront vers le Tchad, dont les troupes sont aguerries, notamment dans le désert. Mais le président Idriss Déby Itno hésite. Il souffle le chaud et le froid et fait savoir que ce ne sera pas cadeau. « Sans doute attend-il sa rencontre à Paris avec François Hollande, qui est annoncée pour le 5 décembre, estime un diplomate ouest-africain. Si la France le laisse tranquille sur les droits de l'Homme et l'affaire Ibni [du nom de l'opposant tchadien enlevé et disparu depuis février 2008, Ndlr], il sera plus coopératif ».

Concertations nationales :

Menace sur la commission d'organisation

Reportées aux 11, 12 et 13 décembre prochains, les concertations nationales sont toujours menacées et les différents acteurs semblent s'accorder sur la nécessité de mettre tout à plat, notamment la commission nationale d'organisation car à en croire Tiébilé Dramé, « en l'état actuel des choses, des concertations mal préparées, sans consensus sur la commission d'organisation, sur les termes de référence, sur la liste des participants et sur l'ordre du jour aggraveront inévitablement la crise ».

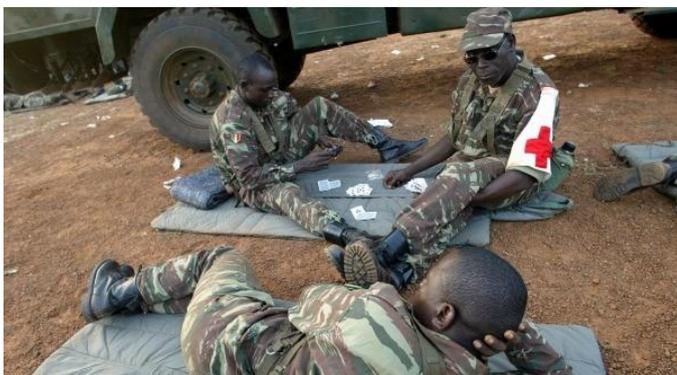
Pour Moussa Mara, « maintenant, il est impérieux que nos autorités s'emploient, avec toutes les bonnes volontés, à établir les bases de concertations consensuelles en revoyant dans le dispositif existant ce qu'il faut pour que l'essentiel des acteurs soit prêt à y participer ». Et Mahmoud Dicko, président du Haut conseil islamique, conclut en soutenant que « cette décision de report des concertations nationales est salutaire. « Elle permet en effet de mieux préparer les assises pour avoir l'adhésion de tout le monde. Elle permet aussi de choisir les termes de référence dans le consensus. Je pense qu'il vaut mieux être en retard que de faire les choses dans la précipitation ».

Ousmane Daou

Pourquoi l'intervention au Mali risque d'échouer

Slate Afrique - mise à jour 27/11/2012,

Les conditions sur le terrain ne sont pas réunies pour qu'une intervention militaire parvienne à déloger les islamistes du Nord-Mali.



Soldats maliens dans le camp béninois de Cana, le 06 décembre 2004. AFP/PIUS OTOMI EKPEI

Sur le front malien, rien de nouveau, serait-on tenté de dire. L'intervention annoncée des forces

de la Cédéao se fait attendre. Depuis des mois, l'affaire se prépare en haut lieu.

Plusieurs pays sont censés y participer, «*Ils offrent des bataillons, d'autres des compagnies (...). Il y a le Nigeria, le Sénégal, le Niger, le Burkina Faso, nous avons également des pays comme le Ghana (...), le Togo,*» précise *Le Monde* [en citant le président ivoirien, Alassane Ouattara](#), président en exercice de la Cédéao (Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest).

L'armée malienne et la Cédéao sont-elles encore viables?

[L'objectif est d'aligner 3 300 hommes](#). Pour l'heure, rien ne filtre sur les moyens, logistiques et autres, dont disposeraient ces combattants, ni sur la mission qui leur serait attribuée. Viendraient-ils pour «épauler» une armée malienne qui, au fil du temps, n'a plus d'armée que le nom?

Officiellement, elle regroupe un peu plus de 7 000 hommes. Ce qui est peu, pour un pays de 15 millions d'habitants. À titre de comparaison, à population à peu près égale, l'armée sénégalaise compte 19 000 hommes, celle du Niger 12 000 et celle du Malawi 25 500.

[Étrillée par la rébellion touarègue](#), à l'époque soutenue par les islamistes, l'armée malienne s'est repliée en désordre et reste cantonnée dans le sud du pays. On voit mal ce que ces troupes, mal équipées et peu motivées, pourraient faire de plus grâce à la seule présence d'une hypothétique force de la Cédéao.

Cette dernière serait-elle alors déployée pour se lancer à la reconquête du nord ? 3 000 soldats envoyés à l'aventure dans une région qu'ils ne connaissent pas, certains francophones, d'autres anglophones, et dont les moyens lourds et la chaîne de commandement sont encore mal définis, le tout contre un adversaire mobile et plus à l'aise car sur son terrain ? Recette garantie pour un échec cuisant.

D'où, peut-être, le temps mis à déclencher l'opération. Une intervention de ce genre, dans une zone désertique très étendue et aux frontières floues, ne s'organise pas à la légère. Des voix s'élèvent d'ailleurs pour signaler que cette idée d'une intervention militaire est mal inspirée.

«*Il ne fait aucun doute que le Mali a besoin d'aide, sous une forme ou sous une autre, [commente The Guardian](#). Le pays est en plein chaos depuis le début de l'année, incapable de faire face à deux menaces simultanées qui pèsent sur l'existence même de l'Etat: un putsch militaire qui a renversé le gouvernement démocratiquement élu et une rébellion au nord qui, depuis, a été détournée par des groupes islamistes.*»

Une intervention militaire peut déstabiliser toute la région

Pourtant, estime le quotidien de Londres, une «*intervention militaire pourrait avoir des conséquences dramatiques et risque d'affecter non seulement le Mali, mais aussi l'ensemble du Sahel et le continent africain*».

En effet, explique Abdelkader Abderrahmane au Guardian, «*ce serait une grave erreur de croire que 3 300 soldats de la Cédéao [...] puissent être en mesure de vaincre les rebelles. En fait, tout porte à croire que ceux-ci se contenteraient de fuir dans les pays voisins, dont les frontières sont notoirement perméables. De plus, le combat contre des forces asymétriques comme des guérillas dans les dunes et la chaleur du Sahel, auxquelles les terroristes ont eu largement le temps de s'adapter, serait un enfer pour les forces de la Cédéao*».

Les membres de la Cédéao n'en défendent pas moins le principe d'une intervention armée, tout en sachant pertinemment qu'ils sont confrontés à un dilemme. Car en déployant leurs unités au Mali, n'adresseraient-ils pas un mauvais message aux militaires putschistes?

Ceux-ci ne se considéreraient-ils pas alors soutenus par les forces étrangères ? *«Il n'y a aucune raison d'encourager un changement de gouvernement inconstitutionnel par l'armée, l'Union Africaine en a fait un principe sacré»* [rappelle à ce sujet Olugbenga Ashiru, ministre nigérian des Affaires étrangères](#), tout en insistant sur le fait que le Nigeria et la Cédéao comptaient intervenir à cause du danger que représente l'insurrection du mouvement Boko Haram.

«Un des plus grands défis que doit relever le Nigeria aujourd'hui est celui de la sécurité, poursuit-il, cité par [le site This Day](#). La menace de Boko Haram et ses liens avec d'autres organisations terroristes en Afrique, comme Al-Qaïda au Maghreb (AQMI), nous a fait prendre conscience, au Nigeria, du lien entre la situation intérieure et la politique étrangère.»

Laisser pourrir la situation au nord, une autre solution

En dépit de tous les discours officiels sur une intervention, c'est peut-être une autre solution qui est en train de se dessiner. Les unités de la Cédéao vont peut-être bel et bien se déployer au Mali, mais elles n'avanceront pas vers le nord. Elles auront plutôt pour mission à la fois de neutraliser la junte, pour l'empêcher de nuire, et de sécuriser le sud.

La France et les Etats-Unis se chargeraient du soutien logistique, et sans doute de quelques opérations clandestines sur les positions tenues par les islamistes, dont des frappes «chirurgicales» menées par des drones américains.

Et pendant ce temps, il suffirait d'attendre que la situation pourrisse au nord. Car les islamistes, depuis qu'ils se sont imposés dans le sillage des rebelles touareg qu'ils ont fini par évincer, ne se sont pas fait que des amis, [comme le décrit le *New York Times*](#).

Leur version extrémiste de l'islam est loin de séduire. Les réfugiés fuyant leur règne de terreur seraient déjà plus d'une centaine de milliers. Beaucoup témoignent du caractère implacable du pouvoir des islamistes.

«Ils ont complètement bouleversé notre façon de vivre, raconte l'un d'entre eux, repris par le quotidien new-yorkais. Ils nous ont imposé un type de religion que nous n'avons jamais connu. On ne peut même pas sortir dans la rue avec son épouse. Nous sommes comme des prisonniers.»

La grogne des populations locales pourrait suffire à fragiliser les islamistes. Et en guise d'infanterie pour nettoyer le terrain à la place d'une armée malienne incompétente et d'une Cédéao frileuse, peut-être l'Occident aura-t-il plus ou moins discrètement recours à ceux qui sont, en fin de compte, à l'origine de la situation actuelle: les rebelles.

Depuis le milieu du mois, en effet, les rebelles touareg du MNLA (Mouvement National pour la Libération de l'Azawad) sont passés à l'offensive pour reprendre le contrôle de la ville de Gao. [Des combats ont également éclaté](#) entre les Touaregs et les islamistes autour de Menaka, près de la frontière du Niger.

Ce nouveau retournement de situation va peut-être éviter à la Cédéao l'embarras d'une opération complexe et forcément sanglante. Au lieu de cela, les voisins du Mali n'auront peut-être qu'à attendre que le nord du pays tombe comme un fruit mûr, miné par les dissensions entre rebelles et extrémistes.

Roman Rijka

Pourquoi les Casques bleus ne font rien en RDC

Slate Afrique, Mise à jour du 24 novembre 2012:

Difficile d'expliquer l'impuissance de la Monusco, 17.000 soldats, la plus grande opération des Nations unies dans le monde, face à l'avancée des rebelles du M23.



Des blindés de la Monusco côtoient des rebelles du M23 à Goma, le 20 novembre 2012. REUTERS/James Akena

Le président rwandais Paul Kagame n'assistera pas le 24 novembre au sommet de Kampala destiné à trouver une solution au conflit dans l'Est de la République Démocratique du Congo, a annoncé le 24 novembre un responsable ougandais.

"Kagame ne vient pas", a déclaré à l'AFP un haut responsable du ministère ougandais des Affaires étrangères, James Mugume, qui a précisé que le chef de l'Etat rwandais sera représenté par sa ministre des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo.

Une bande de 800 à 2.000 mutins de l'armée congolaise, les rebelles du M23, progresse rapidement dans l'Est du Congo. [Goma, une ville de 1 million d'habitants, est tombée](#) le 20 novembre. La ville de Sake a suivi le 21 novembre, et Bukavu pourrait suivre. En face, une armée congolaise qui part en débandade et une force de maintien de la paix des Nations unies totalement impuissante...

Alors que les rebelles disent s'être lancés vers Kinshasa et menacent de prendre Bukavu, plusieurs villes congolaises se soulèvent. Non pas contre [Bosco Ntaganda, le chef du M23](#), un général tutsi de l'armée régulière congolaise qui n'a pas d'autre projet politique que [d'échapper à un mandat d'arrêt lancé contre lui](#) en août 2006 par la Cour pénale internationale (CPI).

Les Congolais de Bunia, Bukavu et Kisangani [qui jettent des pierres sur les convois et les locaux de l'ONU](#), mais aussi ceux du parti au pouvoir à Kinshasa, sont scandalisés par la faiblesse des Forces armées de République démocratique du Congo (FARDC), une armée régulière soutenue logiquement par les Nations unies, toutes deux accusées de n'avoir pas défendu Goma.

Comment arrêter une rébellion

A Paris et Bruxelles, même consternation. Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères, estime «*absurde, pour employer un mot poli*», que les [17.000 soldats, 1.400 policiers et 720 observateurs militaires](#) de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) n'aient rien pu faire contre l'avancée des rebelles.

«*Comment se fait-il que la plus grande opération des Nations unie dans le monde n'arrive pas à arrêter une rébellion?*», s'est pour sa part interrogé son homologue belge, Didier Reynders.

Alors, que fait l'ONU? A New York, un rapport sensible qui fait l'objet de fuites et d'intenses pressions politiques depuis plusieurs semaines, a été finalement publié mercredi 21 novembre sur la situation dans l'Est du Congo. [Ce rapport d'experts](#) accuse [l'Ouganda](#) de Yoweri Museveni et [le Rwanda](#) de Paul Kagamé de soutenir le M23. Les deux pays démentent, mais la pression diplomatique augmente...

[Sur le terrain, la Monusco, déployée en 2002, paraît plus enlisée que jamais](#) dans le borbier congolais. Depuis dix ans, elle veille au respect de l'accord de paix signé en 2002 à Sun City (Afrique du Sud) entre les belligérants de la deuxième guerre du Congo. Son mandat donne la

priorité à la protection des populations civiles, au respect de l'embargo sur les armes, et lui demande de soutenir la très hypothétique réforme de la police et de la justice congolaises. La Monusco, dont le retrait est ardemment souhaité par le chef de l'Etat congolais, Joseph Kabila, un chef des armées qui aimerait avoir les coudées franches, voit son mandat malgré tout prolongé d'année en année.

Ses forces militaires, auxquelles participent essentiellement l'Inde (4.300 hommes), le Pakistan (3.500), le Bangladesh (1.300), l'Uruguay (1.300) l'Afrique du Sud (1.000), le Népal (1.000), le Maroc (800) et le Bénin (750), absorbent un budget colossal de 1,4 milliard de dollars (prévu entre juin 2012 et juin 2013). Un montant difficile à expliquer, au regard des résultats obtenus ces jours-ci sur le terrain. D'autant plus qu'au Nord-Kivu, où la situation exige une intervention rapide et massive, pas plus de 1.700 Casques bleus, 10% des effectifs, sont effectivement déployés. Une dispersion des contingents justifiée par la multiplication des milices opérant dans l'Est du Congo.

Les Casques bleus mis en accusation

Les Casques bleus ont déjà été accusés, par le passé, de n'avoir rien vu venir ni su intervenir, alors qu'ils étaient à quelques kilomètres de villages soumis à des exactions. Au moins 242 viols se sont notamment produits du 30 juillet au 3 août 2010 dans le Nord-Kivu, dans la localité de Livungi, distante de 30 km d'une base de la Monusco. La force onusienne avait expliqué à l'époque n'avoir reçu les premières informations sur ces exactions, commises par des rebelles hutus des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), que dix jours après les faits...

Aujourd'hui, la Monusco doit se défendre d'accusations de complicité avec les rebelles du M23. Elle dispose, pour ce faire, d'un puissant relais de communication en RDC, par le biais de Radio Okapi. Cette radio, la plus écoutée dans le pays, a été lancée en 2002 par la Monusco et l'ONG Suisse Fondation Hirondelle. Elle permet aujourd'hui à la Monusco de réagir heure par heure aux reproches ont elle est la cible: elle réfute ainsi être «*la seule responsable de la chute de Goma*».

Explications de son porte-parole civil, Madnodje Mounoubai :

« Cette armée (les FARDC, ndlr) est chargée de défendre ce pays et c'est sa première mission. Défendre l'intégrité territoriale de ce pays. Ce n'est pas le travail de la Monusco. Si ce bouclier national ne fonctionne pas, posez la question à ceux qui doivent répondre. Ne venez pas vers le bouc émissaire nous flageller parce que ce n'est pas à nous de vous donner la réponse. [Les FARDC sont nos partenaires](#). Nous sommes ici pour travailler avec eux. Et nous acceptons notre part de responsabilité. Mais ne dites pas que nous sommes les seuls responsables ».

Le mandat contradictoire de la Monusco

Voilà des années que la Monusco est empêtrée dans un mandat contradictoire de maintien de la paix et de soutien logistique à une armée congolaise qui passe parfois pour un conglomérat de milices, sous contrôle aléatoire de son l'état-major. Le mandat de la Monusco se limite-t-il au strict soutien de l'armée régulière? Que faire en cas de défaillance de cette dernière?

[Réponse de Hervé Ladsous](#), secrétaire général adjoint des Nations unies aux Opérations de maintien de la paix:

« Le mandat de la Monusco (...) consiste d'abord à appuyer les FARDC dans la lutte contre les groupes rebelles, les groupes armés, les forces négatives. Je dis bien appuyer. Je ne dis pas se substituer. Appuyer c'est ce que nous avons fait tout au fil des mois. C'est ce que nous avons encore fait la semaine dernière quant le M23 a lancé son offensive. Seulement depuis et pour une série de raisons, les FARDC ont disparu de la scène. Alors à partir du moment où nous sommes seuls en présence du M23, il est évident que le mandat n'est pas de casser du M23 en direct. »

Une évidence aujourd'hui remise en question. La France et la Belgique plaident pour la révision du mandat de la Monusco — pour qu'elle intervienne enfin, avant qu'il ne soit trop tard.

Sabine Cessou

L'ONU envisage d'utiliser des drones en RD

23/11/12 - 16h56 Source: belga.be - © reuters.



Les Nations unies envisagent d'utiliser pour la première fois des drones pour surveiller l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en proie à une rébellion armée soutenue selon l'ONU par le Rwanda, ont indiqué des diplomates.

Des responsables des opérations de maintien de la paix de l'ONU ont pris contact avec les gouvernements congolais et rwandais à propos

de cette initiative délicate, qui pourrait créer un précédent et inquiéter certains pays membres, selon ces diplomates.

L'ONU cherche des moyens de renforcer sa mission, la Monusco, en RDC, où les rebelles du mouvement M23 ont pris le contrôle de la majeure partie de la province du Nord-Kivu (est). Selon des experts de l'ONU, le Rwanda et l'Ouganda voisins fournissent armes et troupes au M23, ce que les deux pays nient farouchement.

Les Nations unies "examinent toute une série de mesures pour renforcer les capacités de la Monusco afin de protéger les civils des groupes armés présents dans cette vaste zone de l'est de la RDC", a expliqué un porte-parole du département de maintien de la paix de l'ONU, Kieran Dwyer, à l'AFP.

"Utiliser des aéronefs non armés, des drones, pour surveiller les mouvements de ces groupes est un des outils que nous envisageons", a-t-il ajouté. "Bien sûr, nous le ferions avec prudence, en totale coopération avec le gouvernement congolais, et en choisissant les moyens de surveillance les plus efficaces pour aider à appliquer notre mandat de protection des civils", a-t-il assuré.

Mais "pour mettre en oeuvre ces outils, nous aurons besoin du soutien de certains Etats membres", a-t-il précisé.

L'ONU envisage aussi d'augmenter l'effectif de la Monusco - actuellement de 17.000 hommes mais qui peut être porté à 19.500 hommes - et de la redéployer en RDC. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, doit présenter bientôt des propositions en ce sens au Conseil de sécurité.

"L'ONU a contacté plusieurs pays, dont les Etats-Unis et la France, pour leur demander de lui fournir des drones qui pourraient jouer un rôle important dans la surveillance des frontières" de la RDC, a indiqué un diplomate à l'ONU sous le couvert de l'anonymat. "Il est évident cependant qu'il aura des implications politiques" dans ce dossier, a-t-il ajouté.

"C'est un sujet controversé, les pays ne sont pas tous d'accord là-dessus", a souligné pour sa part le premier conseiller à la mission du Rwanda auprès de l'ONU, Olivier Nduhungirehe.

Le M23 va-t-il se retirer de Goma?



Les rebelles du M23 ne sont pas des enfants de chœur

Le M23 est appelé à se retirer de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, qu'il occupe depuis le 20 novembre dernier. C'est ce que lui demandent les chefs d'Etats réunis, samedi 24 novembre, à Kampala (Ouganda) dans le cadre des négociations entre le gouvernement de la [République démocratique du Congo](#) et les rebelles du M23.

Sur un ton menaçant, les chefs d'Etats ont demandé aux rebelles de cesser les hostilités et de se retirer de Goma d'ici 48 heures. Depuis samedi qu'ils l'ont dit, les 48 heures vont s'écouler dans très peu de temps ce lundi 26 novembre. Et si les rebelles ne retirent pas, qu'advient-il? Dans l'idéal rien ou bien d'autres négociations. Si non, il y aura probablement des appuis militaires pour contraindre le [M23](#) à se retirer. Déjà que l'usage des drones a été évoqué très récemment. Des drones qui risquent de se perdre dans les montagnes congolaises. C'est aussi un processus qui peut prendre plus de temps pour se mettre en place.

Retrait de Goma comme résultat des négociations

Dans ces négociations avec les rebelles du M23, le gouvernement de la RD Congo qui, au départ, ne voulait pas discuter avec eux pose aussi la même condition: leur retrait de la ville de Goma.

Peuvent-ils vraiment se retirer de Goma? Une condition difficile lorsqu'on sait comment cette ville est tombée entre les mains des rebelles. De toute évidence, le *retrait des rebelles de la ville de Goma ne peut pas être une condition avant les négociations, mais plutôt le résultat des négociations*, a estimé [Runiga Kugerero](#), chef politique du M23.

Malgré les pressions internationales du [Secrétaire général de l'Onu](#), celles de l'Union africaine, etc., il est peu probable que le M23 se retire de cette ville acquise au prix des combats contre les Forces armées de la République démocratique du Congo.

Pendant ce temps, les rebelles du M23 consolident, d'une certaine manière, leurs positions sur terrain tout en demandant des négociations. Parce que logiquement, il est plus avantageux de négocier en position de force qu'en position de faiblesse, surtout lorsqu'on perd du terrain sur le plan militaire.

Fight and talking

Dans l'histoire des rébellions qui ont apporté récemment certains présidents africains au pouvoir, la négociation a été un autre terrain de combat en plus des affrontements de leurs hommes au front. Ce principe est connu sous le nom de *fight and talking*. On discute en continuant à faire la guerre.

Et si les rebelles se retirent de Goma, quelles forces viendront occuper la ville? Les casques bleus de la [Monusco](#) qui ont soutenu l'armée congolaise sans empêcher que cette ville ne [tombe entre les mains des rebelles](#)? A quoi alors auront servi les affrontements pour le contrôle de cette ville?

Pour le M23, Goma est un précieux cadeau qui leur a permis d'infléchir sur le gouvernement congolais qui ne voulait pas négocier avec eux. S'ils sont aujourd'hui autour des négociations c'est parce qu'ils ont pris le contrôle de cette ville. Un fromage qu'ils ne peuvent pas laisser tomber aussi facilement, comme dans la fable de la Fontaine: *le corbeau et le renard*

Les différentes pressions qui se font sur les rebelles, en leur demandant de quitter la ville de Goma, ressemblent plus à des ordres qu'on donne à un enfant docile, un enfant de cœur, pas vraiment à des rebelles qui ont d'autres langages qu'ils comprennent mieux.

Si en face, le M23 ne trouve pas une force de résistance qui le contraigne à reculer, à quitter Goma, il est probable que ces rebelles vont continuer à gagner du terrain et étendre leur sphère d'influence. Plus il gagnera du terrain, son appétit pour atteindre le pouvoir central de Kinshasa va aussi croître. Une menace prise au sérieux.

Déclarations et communiqués des rencontres ne changeront pas grand-chose sur le terrain si les rebelles n'obtiennent pas gain de cause à leurs revendications. Si non, il faudra que les [Fardc](#) arrivent à les repousser le plus loin possible. Une hypothèse qui peut donner plus de poids à la partie congolaise dans les négociations. Sans cela, c'est plus vers une impasse que les négociations entre vont se diriger.

Jacques Matand'

RDC: les rebelles du M23 acceptent de se retirer de Goma, Kinshasa attend

Challenges, Créé le 27-11-2012 à 09h20 - Mis à jour à 19h32



Soumis à une forte pression diplomatique, la rébellion congolaise du M23 a finalement accepté mardi de quitter Goma, à l'expiration du délai fixé pour son retrait de cette ville stratégique de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) qu'elle occupait depuis une semaine. (c) Afp

GOMA (RDC) (AFP) - Soumis à une forte pression diplomatique, la rébellion congolaise

du M23 a finalement accepté mardi de quitter Goma, à l'expiration du délai fixé pour son retrait de cette ville stratégique de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) qu'elle occupait depuis une semaine.

"Demain ou après demain (...), au plus tard dans trois jours, on va quitter Goma", a déclaré à l'AFP le général Sultani Makenga, chef d'état-major du Mouvement du 23 mars (M23), composé d'ex-rebelles qui avaient intégré l'armée en 2009, avant de se mutiner, à nouveau, au printemps dernier, l'accord de paix n'étant pas respecté selon eux.

"On nous avait demandé de nous retirer à 20 kilomètres et nous allons le faire", a-t-il assuré.

Ce retrait au nord correspond aux positions des mutins tenaient avant leur offensive sur Goma, finalement prise le 20 novembre, sans résistance - après une trêve de trois mois.

En réaction, le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, a dit à l'AFP attendre "de voir l'effectivité de ce retrait avant d'y croire".

"Une fois qu'ils se seront retirés, le président (de la RDC Joseph Kabila) va les écouter, il va procéder à un réexamen des accords de 2009, et il va répondre aux griefs qu'il juge légitimes (...) nous nous y sommes engagés", a-t-il ajouté.

Samedi, les rebelles avaient été sommés par quatre chefs d'Etat de la région des Grands Lacs réunis en Ouganda d'arrêter la guerre et de quitter sous 48 heures -soit avant mardi- la capitale de la riche province minière du Nord-Kivu. En échange, Kinshasa s'était engagé à "prendre en compte les revendications légitimes" des mutins.

Le M23 exigeait des "négociations directes" avec le président congolais avant tout retrait, mais Kinshasa jugeait que leur retrait de la ville était un préalable "incontournable".

Les soldats du M23, essentiellement des tutsi congolais, veulent rester dans leur région du Kivu pour protéger leurs familles, au lieu d'être dispersés dans des régiments de l'armée nationale dans toute la RDC. Ils veulent aussi conserver les grades acquis dans la rébellion.

Le Rwanda et l'Ouganda sont accusé par Kinshasa et l'ONU de soutenir le M23, mais démentent.

L'Union africaine, le chef de l'ONU et l'Union européenne ont pressé les rebelles de se conformer aux décisions du sommet de Kampala.

Les chefs d'état-major des armées des pays de la région des Grands Lacs se réuniront vendredi à Goma pour s'assurer du respect de ses engagements par le M23, a indiqué mardi le chef de l'armée ougandaise Aronda Nyakairima.

Conformément à l'accord de Kampala, négocié par les présidents Yoweri Museveni (Ouganda), Kabila (RDC), Mwai Kibaki (Kenya) et Jakaya Kikwete (Tanzanie), le M23 conserverait 100 hommes à l'aéroport de Goma.

"Nous continuons à exiger des négociations directes" avec Kabila, a déclaré de son côté le chef de la branche politique du M23, Jean-Marie Runiga, lors d'une conférence de presse à Goma.

La tension était montée d'un cran lundi à quelques heures de l'expiration du délai, quand le chef de l'armée de Terre congolaise, le général François Olenga, affichait sa détermination à "contre-attaquer" si les rebelles ne respectaient pas le délai, faisant craindre une reprise des affrontements.

La RDC a déjà été le théâtre de deux guerres régionales (1996-97 et 1998-2003). Le second conflit a opposé Kinshasa, soutenue par le Zimbabwe et l'Angola, à différentes rébellions soutenues par les armées rwandaise, ougandaise et burundaise.

Par ailleurs, l'armée rwandaise a affirmé mardi que des combats l'avaient opposé le matin même à "plus de cent" rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), venus au Rwanda depuis l'est de la RDC où ils sont basés. Selon Kigali, les FDLR tentent de "tirer avantage de l'instabilité dans l'est de la RDC".

Aucune attaque des FDLR, parmi lesquelles d'anciens responsables du génocide rwandais de 1994, n'avait été signalée au Rwanda depuis une dizaine d'années.

RDC. Le chef de l'armée de terre suspecté de vendre des armes



ont poursuivi leur progression vers l'Ouest.

"Le président Joseph Kabila, commandant suprême des forces armées de la république démocratique du Congo (RDC) a suspendu, le 22 novembre, le général major Gabriel Amisi Kumba de ses fonctions de chef des forces terrestres de l'armée congolaise pour raison d'enquête", rapporte Radio Okapi. Le militaire est accusé dans un rapport d'experts de l'ONU publié le 21 novembre de vendre des armes aux groupes opérant dans l'est du pays. L'armée congolaise fait face à une rébellion dans le Nord-Kivu. Après la prise de Goma, les insurgés

L'armée ougandaise rappelle 2000 réservistes pour les déployer en Somalie

Ligne de Défense, 29.11.2012



L'Ouganda a annoncé le rappel de 2 000 réservistes qui ont commencé à rejoindre la 3e brigade (cliquer [ici](#) pour lire l'article du *Daily Monitor*). Ces hommes servaient précédemment dans les *Local Defence Units* qui ont donné naissance aux ASTU (*anti stock theft units*), les *Amuka Boys* et *Arrow Boys*, des milices anti-LRA (la *Lord Resistance Army* dirigée par Joseph Kony).

Les "Arrow Boys" (anti-LRA) ont été créées en 2003 et dissoutes en 2006, 4 bataillons (sur 12) ayant été intégrés à l'armée régulière ougandaise. Les "Amuka Boys", aussi connues comme les "Rhinos" (anti-LRA), ont aussi été dissoutes en 2006. Une partie de leurs effectifs a intégré l'armée régulière mais certains de ces miliciens ont refusé de rendre les armes et sont tombés dans le banditisme.

Ces ex-miliciens vont être réentraînés avant de prendre la route de la Somalie, en janvier 2013, où ils vont remplacer d'autres réservistes actuellement déployés au sein du *Uganda Battle Group 8*. L'Ouganda, petit rappel, déploie 6 700 soldats en Somalie.

MCO française? L'*Uganda Battle Group 9* a été (en partie, puisque ces réservistes n'ont pas encore été pris en compte en vue d'une remise à niveau opérationnelle) [réentraîné par la France](#) (cliquer aussi [ici](#) pour voir des photos sur le site de l'ambassade de France) entre août et novembre. Va-t-on faire de la MCO pour ces réservistes?

La Russie dépêche un détachement de navires vers Gaza



La Russie a envoyé un détachement de navires de la Flotte de la mer Noire vers les côtes de la bande de Gaza pour évacuer ses citoyens en cas d'escalade du conflit palestinien-israélien, a communiqué une source au sein du commandement de la marine de guerre de Russie.

« Le détachement de navires de guerre de la Flotte de la mer Noire formé par le croiseur Moskva, le navire de garde Smetlivy, deux

grands navires amphibies Novotcherkassk et Saratov, le remorqueur MB-304 et le pétrolier Ivan Boubnov a reçu l'ordre de se déployer dans la région indiquée de l'est de la Méditerranée »

Egypte : une base militaire US, bientôt, dans le Sinaï?

Rédaction française de l'IRIB, samedi, 24 novembre 2012 10:42

IRIB- Le porte-parole de l'armée américaine le rejette, catégoriquement, qualifiant cette information de "rumeur fabriqué par Israël".

Selon Al Youm Al Sabeh, certaines sources d'information ont rapporté qu'une clause de l'accord du cessez le feu Israël/Hamas prévoyait le déploiement des soldats américains, dans le Sinaï. "Ce n'est pas vrai. L'armée égyptienne s'estime liée par le respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Egypte et ne tolérera jamais la présence de bases militaires US, sur son territoire", a affirmé le porte parole. "Le seul contingent étranger, au Sinaï, est celui composé de 13 pays et qui est en charge, depuis 1982, de superviser l'accord de paix signé entre Israël et l'Egypte". En dépit de ces démentis, le Président Morsi a accepté, pour la première fois, dans l'histoire des relations égypto-sionistes, l'installation de systèmes de surveillance, sur les frontières communes, qui permettront à Tel-Aviv de surveiller le moindre agissement, dans le désert du Sinaï. Mubarak s'était refusé à accepter cette installation, en dépit des insistances sionistes.

Le ministre de la Défense israélien quitte la vie politique



Le ministre de la Défense et ex-Premier ministre israélien a annoncé son retrait de la vie politique. Il a également précisé qu'il ne se représenterait pas aux législatives du 22 janvier.

« J'achèverai mes fonctions de ministre de la Défense avec la formation du prochain gouvernement dans trois mois », a indiqué Ehud Barak. Ehud Barak, 70 ans, est considéré comme un des meilleurs experts militaires du

pays, ayant suivi un parcours prestigieux. Premier ministre entre 1999 et 2001, il a fondé un nouveau parti sous le nom de *Hatzmaout* (indépendance).

Israël a créé un nouveau système de défense antimissile

Rédaction française de l'IRIB, lundi, 26 novembre 2012 08:16



IRIB-Les militaires israéliens ont annoncé avoir testé avec succès un nouveau système de défense antimissile, baptisé « Fronde de David ».

Ce système est capable d'intercepter des missiles ayant une portée de 70 à 300 km, c'est à dire plus longue que ceux abattus par le système « Dôme de fer » utilisé lors du récent conflit entre Israël et Gaza, a indiqué le ministère de la Défense dimanche. « Fronde de David », qui est développé conjointement par Israël et les

Etats-Unis, constitue une couche de protection intermédiaire entre « Dôme de fer », qui assure la défense d'Israël contre les missiles de courte portée, et « Flèche 2 » qui protège le pays contre les missiles balistiques de longue portée, notamment de la Gaza. Le système sera utilisé à partir de 2014-2015. la récente offensive israélienne contre Gaza n'a duré que huit jours et pendant laquelle Israël a mené plus de 1500 attaques contre la bande de Gaza et ont tiré plus de 1446 roquettes en sa direction.

Essai réussi pour le système antimissile israélien "Fronde de David"

Zone Militaire, 26 novembre 2012 – 16:07

Le ministère israélien de la Défense a indiqué, le 25 novembre, avoir procédé avec succès au premier essai du système "Fronde de David", encore appelé "Baguette Magique", censé pouvoir détruire des missiles de moyenne portée.

Cet essai a eu lieu le 20 novembre dernier, soit quelques heures avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu ayant mis un terme à l'opération Pilier de Défense menée dans la bande de Gaza, un missile "Stunner" ayant intercepté sa cible du premier coup, au dessus du désert du Neguev.

"Ce test réussi marque l'achèvement de la première phase de développement du système de défense 'Fronde de David' mis au point par l'Organisation de défense antimissile israélienne et l'Agence de défense antimissile américaine" a précisé le communiqué du ministère israélien de la Défense.

Développé conjointement par la société israélienne Rafael et le groupe américain Raytheon, le système Fronde de David doit permettre de répondre à la menace des missiles du Hezbollah libanais.

Le chef de ce dernier, Hassan Nasrallah, a d'ailleurs averti que des "milliers de roquettes" s'abattront sur Israël en cas d'attaque contre le Liban. Selon les services de renseignement, le mouvement chiite, proche allié de l'Iran, disposerait de 50.000 engins balistiques, dont une

quarantaine de missiles Fateh-110 susceptibles d'atteindre Tel Aviv, ainsi qu'une dizaine de Scud-D.

A terme, la défense antimissile de l'Etat hébreu doit compter trois niveaux. L'Iron Dome, qui a été mis en avant lors de récente opération israélienne à Gaza, constitue le premier niveau de ce dispositif. Le second sera donc, à compter de 2014, la Fronde de David, qui traitera les projectiles de moyenne portée. Enfin, la dernière couche du "bouclier" israélien est le système Arrow (Flèche), conçu pour l'interception des missiles balistiques longue portée. Sa version 3 est actuellement en phase de tests avancés.

Après l'opération Pilier de Défense, le Hamas entend reconstituer ses stocks d'armes iraniennes

Zone Militaire, 26 novembre 2012 – 14:16

Un accord de cessez-le-feu a mis un terme, la semaine passée, à l'opération israélienne "Pilier de Défense", lancée le 14 novembre dernier afin de faire cesser les tirs de roquettes vers le sud d'Israël et dont le Hamas était tenu pour responsable, étant donné qu'il est au pouvoir dans la bande de Gaza.

Au cours de cette opération, menée 4 ans après celle appelée "Plomb durci", qui poursuivait les mêmes objectifs, Tsahal a indiqué avoir neutralisé 19 responsables du Hamas et du Jihad islamique, ciblé 1.500 "sites terroristes" et détruit 30 centres de commandement, 980 rampes de lancement souterraines, 140 tunnels utilisés pour le trafic d'armes, 26 entrepôts ainsi que 42 bases appartenant aux groupes armés palestiniens.

De leur côté, ces derniers ont tiré 1.500 roquettes, dont 421 représentant un danger pour la population civile israélienne ont été interceptées par le système Iron Dome, lequel a affiché un taux de réussite de près de 90%.

Parmi les engins lancés depuis la bande de Gaza, certains, en l'occurrence des Fajr-5, d'une portée de 75 kilomètres, ont menacé Tel Aviv pour la première fois. Et cela n'a fait que confirmer les soupçons selon lesquels l'Iran fournit une aide armée et financière aux mouvements palestiniens.

Pourtant, et notamment pour le Hamas, cela n'allait pas forcément de soi. En février dernier, Ismaël Haniyeh, le Premier ministre de l'organisation islamiste, avait apporté son soutien au "brave peuple syrien" contre le régime de Bachar el-Assad. Qui plus est, le chef politique du mouvement islamiste palestinien, Khaled Mechaal, décida, quelques jours après, de quitter Damas pour s'installer à Doha, au Qatar.

Dans ces conditions, l'on aurait pu en effet penser que l'Iran, allié proche du régime alaouite syrien, allait prendre ses distances avec le Hamas et cesser de lui livrer des armes, quitte à privilégier le Jihad islamique, une organisation concurrente du mouvement issu des Frères musulmans, et par conséquent proche des nouvelles autorités égyptiennes.

Sauf qu'il n'en est rien. "Une partie de nos armes ont été fabriquées à Gaza. Nous tenons également à remercier les parties qui nous ont approvisionnés en armements, avant tout l'Iran et ce malgré nos divergences de position sur la Syrie" a ainsi affirmé Khaled Mechaal, le 22 novembre dernier, au Caire.

Quant au Jihad islamique, il bénéficie des mêmes largesses de la part de Téhéran. “Tout le monde le sait. Ce n’est pas un secret. Les armes de la résistance aujourd’hui en Palestine, face à l’agression (...) israélienne, sont essentiellement d’origine iranienne : ce sont des armes iraniennes ou acquises par un financement iranien” a affirmé son chef, Ramadan Abdallah Challah, à l’antenne d’al-Jazira.

A Téhéran, cette aide est totalement assumée et revendiquée. Ainsi, le président du Parlement iranien, Ali Larijani, a confirmé, le 21 novembre, que l’Iran apportait “une aide à la fois financière et militaire” aux groupes palestiniens de Gaza, sans toutefois donner plus de précisions.

Le même jour, le général Mohammad Ali Jafari, le commandant des Gardiens de la révolution; a indiqué que Téhéran fournissait “une aide technique et technologique à tous les musulmans qui luttent contre l’arrogance mondiale (ndlr, Israël et le Occidentaux). Et d’ajouter que les missiles Fajr-5 “n’ont pas été livrés par l’Iran, c’est leur technologie qui l’a été” et que ces derniers peuvent “être produits rapidement” par les factions palestiniennes.

Le circuit d’approvisionnement en armes iraniennes des groupes palestiniens passe par le Soudan, pays ayant fait l’objet de frappes ponctuelles israéliennes pour faire cesser ce trafic, l’Égypte et les tunnels de contrebande situés entre le Sinaï et la bande de Gaza.

Apparemment, et après la flambée de violence de ces derniers jours, les groupes palestiniens comptent bien reconstituer leurs arsenaux. Selon le Sunday Times, qui s’appuie sur des sources au sein du renseignement israélien, des satellites de surveillance auraient repéré un cargo recevant une cargaison de roquettes et d’armes dans le port iranien de Bandar Abbas. Outre des Fajr-5, des missiles balistiques moyenne portée de type Shahab-3 feraient aussi partie du lot, ce qui risque de compliquer la donne pour l’armée israélienne si cette information est avérée.

“Nous croyons que des navires de guerre iraniens basés en Érythrée escorteront le cargo dès qu’il entrera dans les eaux de la mer Rouge”, a précisé, selon le quotidien britannique, une source militaire israélienne, laquelle a ajouté que “malgré l’accord de cessez-le-feu, toute cargaison d’armes repérée par nos soins sera attaquée et détruite”.

Cette révélation du Sunday Times a été faite au lendemain d’une déclaration faite par le Hamas, l’un de ses responsables, Mahmoud al Zahar, un ayant assuré que le mouvement continuera de faire entrer des armes à Gaza “par tous les moyens possibles” avec l’aide de l’Iran car “détenir un arsenal puissant est le seul moyen d’obtenir des concessions d’Israël.”

Reste à voir maintenant pendant combien de temps durera ce cessez-le-feu. [Une étude](#) récemment publiée par le Centre de Doctrine et d’Emploi des Forces et intitulée “La doctrine d’emploi de Tsahal : entre rupture et continuité”, a mis en avant la limite des opérations israéliennes visant à dissuader les groupes armés de poursuivre leurs attaques au moyen de roquette.

“Si ce genre de stratégie peut fonctionner lorsque l’adversaire est un État possédant une armée conventionnelle, les résultats sont peu probants face à des entités comme le Hamas ou le Hezbollah. Leurs combattants ne semblent nullement impressionnés par la machine de guerre israélienne et l’utilisation disproportionnée de la force se révèle contreproductive. Le constat doit être fait de la non adaptation à cette forme de guerre asymétrique, à la guerre au sein des populations, et plus généralement une réforme de la doctrine militaire du pays paraît nécessaire” y est-il écrit.

Missiles Patriot: Otan et Turquie examineront les lieux de déploiement



Missiles sol-air Patriot

© AFP/ MEHDI FEDOUACH, 15:49 26/11/2012,
ANKARA, 26 novembre - RIA Novosti

Une délégation de l'Otan et de l'armée turque se rendra mardi dans les régions frontalière de la Syrie pour étudier les lieux du déploiement envisagé de [missiles sol-air Patriot](#), a annoncé lundi l'état-major général des forces armées turques.

Les systèmes réclamés par Ankara sont "entièrement défensifs", a déclaré l'état-major dans un communiqué mis en ligne sur son site.

La Turquie, membre de l'Otan, a officiellement [demandé mercredi à l'Alliance de lui fournir des systèmes anti-aériens Patriot](#) pour défendre sa frontière longue de 900 km avec la Syrie. Le secrétaire général de l'Otan Anders Fogh Rasmussen a fait savoir que la demande d'Ankara serait examinée sans délai.

Ces armements "visent à parer à une possible attaque aérienne et balistique lancée par la Syrie et ils ne seront pas utilisés pour mettre en place des zones d'exclusion aérienne ou pour mener des opérations offensives", lit-on dans le communiqué.

"Les régions de déploiement des systèmes de défense anti-aérienne et antimissile, le nombre de ces systèmes, l'importance du personnel étranger et les délais de son séjour dans notre pays seront définis suite à l'étude du terrain", indique le document.

Selon les médias turcs, la délégation de l'Alliance comprendra 30 experts américains, allemands et néerlandais. Ces pays possèdent des missiles Patriot.

Les provinces de Diyarbakır et de Malatya sont citées par parmi les zones les plus probables de déploiement des missiles.

D'après le quotidien Hürriyet, des batteries de Patriot pourraient être implantées dans six régions. Chaque batterie comptant une quarantaine de personnes, 250 à 300 militaires étrangers pourraient arriver en Turquie, indique le journal.

Le chien de guerre et le stress post-traumatique

7 / 7, 26/11/12 - 12h20 - Par: [Anthony Fino](#)



© getty.

L'armée, aux quatre coins du monde, a toujours exploité le flair et l'instinct affuté de l'animal pour détecter la présence d'explosif ou signaler un danger. Or, si les symptômes post-traumatiques du maître ont largement inspiré les psychologues, essayistes et autres auteurs de

fiction, les conséquences de la guerre sur "le meilleur ami de l'homme" ont pendant longtemps été sous-estimées...

Après des mois de mission sur le terrain, un chien peut souffrir de troubles post-traumatiques comme son maître, c'est du moins la conclusion d'une étude effectuée sur les animaux utilisés par l'armée américaine sur le front irakien. Conséquence d'une accumulation de stress et d'émotions en tous genres, l'anxiété de l'animal exposé aux affres de la guerre est désormais médicalement avérée.

Après plusieurs mois de mission sur le front, le comportement de l'animal tend en effet à changer. Stress, nervosité, susceptibilité, agressivité: l'amical et tendre "assistant" d'autrefois peut rapidement devenir méconnaissable. La récurrence de "métamorphoses" similaires a inspiré les dresseurs et les vétérinaires à se pencher sur le sujet.

Au même titre que ceux d'un vétérinaire de l'armée, les troubles post-traumatiques du chien de guerre nécessitent parfois un traitement médical spécifique, voire une mise à l'écart définitive. En effet, il n'est pas rare que le berger allemand, le Malinois ou le Labrador, races fréquemment sollicitées, reviennent profondément meurtris de leurs missions militaires. L'armée n'a alors d'autres choix que d'affecter l'animal à d'autres départements d'Etat (police, douanes, etc.). Si le traumatisme s'avère plus sérieux, l'animal se voit offrir une retraite bien méritée. Proposé à une famille d'accueil comme chien de compagnie, le chien de guerre peut alors envisager une vie plus sereine loin des bombardements.



Selon les conclusions d'une recherche menée dans la base militaire de Lackland, 10% des chiens utilisés sur les fronts afghans et irakiens présentent les symptômes caractéristiques du TSPT (trouble de stress post-traumatique) à leur retour à la vie "civile".

6- Défense de par le Monde

Hausse du budget allemand de la Défense

Zone Militaire, 24 novembre 2012 – 11:45

Le Bundestag, la chambre basse du Parlement allemand, a adopté, le 23 novembre, avec 312 voix contre 258, un budget 2013 proche de l'équilibre, grâce à une croissance relativement importante, la baisse du chômage et une hausse des recettes fiscales. Au total, les dépenses fédérales s'élèveront à 302 milliards de moins, soit 10 milliards de moins par rapport au précédent exercice.

Malgré cette rigueur budgétaire, certains ministères verront leur dotation augmenter. Ce sera notamment le cas de celui de la Défense, dont les ressources progresseront de 1,4 milliards d'euros, pour s'établir à 33,3 milliards.

Dans [son bilan sur la Loi de programmation militaire](#) (LPM) 2009-2014 publié en juillet dernier, la Cour des comptes avait souligné qu'en ne consacrant seulement 1,1% de son PIB à ses dépenses militaires, l'Allemagne tendait à disposer d'un budget de la défense proche de celui de la France, en raison "du poids et du dynamisme" de son économie, créant ainsi "une situation inédite depuis de nombreuses décennies."

“En 2011, l'écart entre la ressource française et la ressource allemande se limite à un montant de 1,7 Md€ en parité de pouvoir d'achat, soit un montant inférieur aux 2,7 Md€ consacrés par la France à l'action 'dissuasion nucléaire' du programme 146 de la mission 'Défense'” pouvait-on lire dans ce rapport.

“Cet écart, qui était de près de 9 Md€ en 2002, s'est fortement réduit à partir de 2009 du fait du changement de format des données OTAN, entraînant la non prise en compte de la gendarmerie nationale à partir de cette année-là, afin de présenter des données davantage comparables. Il n'est pas exclu qu'au cours des prochaines années le budget allemand ne dépasse le budget français” avaient expliqué les magistrats de la rue Cambon. (*)

Cela étant, cette augmentation du budget allemand de la Défense vise surtout à financer la réforme de la Bundeswehr, laquelle est en train de diminuer de format en raison de la suspension de la conscription. Aussi, les 1,4 milliard d'euros de hausse seront principalement affectés aux dépenses liées au personnel.

Le budget alloué aux équipements s'élèveront à 10,37 milliards d'euros, dont un milliard est prévu pour l'achat d'avions de combat Eurofighter. Pour autant, les réductions capacitaires sont maintenues et il est toujours question d'annuler l'achat de 37 appareils de ce type sur les 177 que la Luftwaffe attendait. Et il en va de même pour d'autres programmes, comme celui de l'hélicoptère Tigre (commande divisée par 2).

(*) Le [Bulletin de l'observatoire économique de la défense](#) (Ecodef) de mars 2012 donne un écart différent. “En 2010, selon le périmètre OTAN, l'Allemagne a consacré 31,11 milliards d'euros (1,4% du PIB) à la défense, soit huit milliards d'euros de moins que la France (39,2 milliards d'euros, soit 2,0% du PIB, hors anciens combattants” y est-il écrit.

La Belgique dispose d'une capacité de riposte en cas de cyberattaque

Zone Militaire, 29 novembre 2012 – 20:11

Au début de cette année, la presse belge n'avait pas pu savoir si la Belgique avait la capacité ou non de neutraliser une cyber attaque et voire même de lancer une riposte contre les agresseurs éventuels, les personnes interrogées ayant opposé un “pas de commentaire”, étant donné que cette question relevait du Service Général du Renseignement et de la Sécurité (SGRS).

Pourtant, le quotidien Le Soir avait souligné qu'en vertu d'une loi datée du 4 février 2010, le SGRS avait le droit “dans le cadre de cyber attaques contre les systèmes informatiques et connectiques militaires ou contre les systèmes que contrôle le ministre de la défense territoriale, de neutraliser ces attaques et d'en identifier les auteurs, sans préjudice du droit de réagir immédiatement par une cyber-attaque propre conformément aux dispositions du droit des conflits armés.”

Il aura donc fallu attendre le 20 novembre dernier et l'intervention du général Eddy Testelmans, chef SGRS, lors d'un colloque organisé par le Belgian Intelligence Studies Centre, pour en savoir plus et avoir confirmation de ce qui était jusque-là soupçonné.

“Oui, la Belgique dispose d'une capacité offensive et pour de bonnes raisons” a ainsi affirmé le général Testelmans, dont les propos [ont été rapportés Le Soir](#). Selon le chef du service de renseignement belge, il s'agit d'une “manière très efficace de mener une guerre.” Et de préciser : “Acheter une flotte modeste de 20 JSF (ndlr, avion F-35) peut coûter jusqu'à 5 milliards d'euros. Construire une armée cyber devrait coûter un milliard d'euros.” Toutefois, a-t-il ajouté, il reste à débattre “du fondement juridique d'une cyber attaque préventive ou d'un cyber-coup de semonce.”

Par ailleurs, le chef du département Infosec & Cyber Defence, le lieutenant-colonel Miguel De Bruycker, a raconté au Soir l'histoire du service qu'il dirige. C'est en 2008 que le ministre belge de la Défense, Pieter De Crem, a décidé de renforcer les moyens techniques en matière de cyber-défense. Le recrutement de spécialiste a été effectué l'année suivante. "Ils ne sont pas engagés comme contractuels mais comme fonctionnaires de niveau universitaire... même si ce n'est pas toujours leur niveau officiel. Ceci étant dit, ils sont tellement pointus dans leur domaine que ce n'est pas vraiment un argument de carrière qui porte..." a expliqué l'officier.

"La première des défenses, c'est apprendre l'attaque", a encore fait valoir le lieutenant-colonel De Bruycker. "Nous n'avons encore jamais mené d'offensive, mais nos exercices vont dans ce sens, ils sont axés sur des scénarios 'capture the flag' (s'emparer du drapeau)", a-t-il poursuivi.

Le fait est, l'on se défend mieux quand l'on connaît les modes opératoires et maîtrise les moyens informatiques offensifs. Qui plus est, dire que l'on est en mesure de riposter à une attaque a un effet dissuasif à l'égard d'agresseurs potentiels. Mais pour cela, encore faut-il en avoir les moyens, c'est à dire être capable d'identifier avec certitude son adversaire, de déterminer ses méthodes pour ensuite le neutraliser et éventuellement lui rendre la monnaie de sa pièce.

Cela suppose "un cadre et une doctrine d'emploi, le développement d'outils spécialisés (armes numériques de réseaux, laboratoires technico-opérationnels), en préalable à la réalisation de véritables capacités opérationnelles, et la mise en œuvre d'une formation adaptée et régulièrement actualisée des personnels", avait avancé le sénateur (UDI) Jean-Marie Bockel, dans son rapport concernant la cyber sécurité. A noter que le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (LBDSN) de 2008 préconisait l'acquisition de capacités offensives dans le cyberspace.

Quoi qu'il en soit, Bruxelles tient à poursuivre son effort en la matière, ce qui est d'autant plus nécessaire que les attaques informatiques lui coûtent, chaque année, entre 1 et 3 milliards d'euros. Un centre dédié à la cyber sécurité et chargé de coordonner l'action de tous les acteurs institutionnels de ce secteur (armée police, renseignement) devrait voir le jour au début de l'année prochaine.

Drones maritimes: la Royal Navy cherche une solution intérimaire jusqu'en 2015

Ligne de Défense, 29.11.2012



Londres va-t-il louer des drones *ScanEagle* et en confier la mise en oeuvre à Boeing? C'est un des quatre scénarios envisageables dans le cadre du projet MarUAS, un projet de location d'heures de vol de drones maritimes.

Boeing/Insitu, Cassidian, Lockheed Martin UK et Qinetiq ont été retenus dans le cadre de ce projet dont voici la chronologie:

- 28 août 2012: dépôt des réponses des firmes intéressées par MarUAS.

- 26 novembre: publication d'une notification par le MoD qui annonce le nom des quatre firmes retenues.
- 18 novembre: dépôt des offres.
- février 2013: attribution du contrat de deux ans.
- 31 mai 2015: fin de la prestation.

La demande initiale porte sur un drone capable de voler 8 heures, dans un rayon de 60 km de sa plate-forme, équipé d'optiques et de capteurs infrarouges, voire d'un radar maritime. Le projet de la *Royal Navy* est de disposer de deux "lignes de travail" mensuelle de 300 heures chacune, pour des missions de surveillance, renseignement et reconnaissance (ISR). Les drones, loués et opérés par le loueur, seront déployés sur des navires de la *Royal Fleet Auxiliary* puis sur des frégates de type 23.

Premier appontage sur le porte-avions chinois?

Zone Militaire, 24 novembre 2012 – 9:58



Le premier porte-avions chinois, le Liaoning, est entré en service à la fin de septembre dernier sans pour autant être totalement opérationnel étant donné qu'il n'était alors pas en mesure de mettre en oeuvre des avions de combat, ce qui est tout de même sa raison d'être.

Mais les choses avancent, si l'on en croit la presse chinoise. Ainsi, un avion Shenyang J-15 Flying Shark, une version locale du Sukhoï SU-33 russe, aurait apponté pour la première fois sur le Liaoning, le 20 novembre dernier.

Jusqu'à présent, les pilotes chinois n'avaient effectué que des "touch and go", c'est à dire qu'ils approchaient du porte-avions, touchaient sa piste, avant de remettre les gaz pour ensuite se poser sur une base située à terre.

Selon le South China Morning Post, cette première, qui n'a pas encore été confirmée par le ministère chinois de la Défense, a eu lieu alors que le porte-avions mène actuellement des essais dans le golfe de Bohai.

Cela fait longtemps que les pilotes chinois s'entraînent aux techniques dites STOBAR (Short Take-Off But Arrested Recovery) particulières au Liaoning. Pour cela, ils disposent, à Xingcheng, dans la zone militaire d'Huludao, d'un centre de formation doté d'un tremplin simulant le pont du porte-avions, par ailleurs largement copié sur une installation de même nature – le Nitka – située en Ukraine.

Pour autant, il reste encore du chemin à faire pour que le Liaoning soit pleinement opérationnel. Par exemple, il lui manque encore un avion de guet aérien pour aider à sa protection, assurer le contrôle aérien et le guidage des aéronefs vers leurs objectifs.

La Norvège consulte en vue d'acquérir de nouveaux sous-marins

Zone Militaire, 23 novembre 2012 – 16:37

Sous-marin de classe Ula

Contrairement à beaucoup de pays européens, la Norvège ne connaît pas de problèmes économiques et budgétaires, grâce notamment à ses réserves pétrolières et gazières, dont une partie est située dans le Grand Nord. Et comme la région proche de l'arctique suscite des

revendications territoriales en raison des réserves d'hydrocarbures qu'elles sont censées recéler, Oslo a lancé un plan ambitieux en matière de politique militaire, inspiré par les recommandations d'un Livre blanc sur la Défense publié en mars dernier.



Ce document prévoit en effet une augmentation annuelle de 7% du budget alloué aux forces armées norvégiennes lors de la période 2013-2016, afin de renforcer et de moderniser ses capacités aériennes, terrestres et navales. Mieux même, pour l'année 2013, compte tenu des surplus tirés de la vente de pétrole, un bonus de 100 millions de dollars a été voté pour le budget de la Défense, lequel s'élèvera donc à 7,3 milliards de dollars.

Ces bonnes perspectives permettent donc d'envisager le renouvellement de certains équipements, dont les actuels sous-marins de la

classe Ula, construits en Allemagne à la fin des années 1980 et équipés de matériels électroniques fournis par Thales. Une demande d'informations vient donc d'être émise par Oslo à cette fin auprès des principaux industriels.

“Nos sous-marins actuels atteindront la fin de leur durée de vie après 2020. Je suis donc très heureuse que le processus qui nous permettra de garder une capacité sous-marine au-delà de cet horizon, avance comme prévu” a expliqué cette semaine Anne-Grete Strøm-Erichsen, le ministre norvégien de la défense.

Il s'agit, dans un premier temps, d'évaluer les coûts que l'acquisition de nouveaux sous-marins pourrait engendrer. Ce n'est qu'à l'issue de cet examen, sans doute en 2014, qu'une décision sera prise.

En attendant, plusieurs industriels ont [été sollicités par le ministère norvégien de la Défense](#) : ThyssenKrupp Marine Systems (représentant Kockums AB et HDW), DCNS, Fincantieri, Navantia, et Daewoo Shipbuilding & Marine Engineering.

Au moins deux industriels paraissent les mieux placés pour décrocher un éventuel contrat si Oslo prend la décision de renouveler entièrement sa flotte sous-marine. Le premier est TKMS, qui pourrait soumettre ses sous-marins type 212/214, ou bien encore le A26, conçu par sa filiale suédoise Kockums. Ce dernier, développé pour les opérations littorales tout en étant capable d'assurer des missions océaniques, dispose d'un système de propulsion anaérobie.

Le français DCNS ne manque pas d'atouts non plus. Coopérant déjà avec Kongsberg Defense & Aerospace et Umoë Mandal sur le patrouilleur Skjold, dont un 5e exemplaire vient d'être livré à la marine norvégienne, il pourrait proposer le Scorpène ou bien l'Andrasta, ce dernier étant spécialisé dans le combat côtier.

DCA: six systèmes Pantsir-S pour l'armée russe

© RIA Novosti. Sergey Subbotin, 11:42 23/11/2012, **ASTRAKHAN, 23 novembre -**

Une division de six systèmes antiaériens Pantsir-S a été remise aux troupes de DCA du district militaire de l'Est, la cérémonie s'étant déroulée dans la nuit de jeudi à vendredi sur le polygone d'Achoulouk, dans la région d'Astrakan, a annoncé vendredi à RIA Novosti le commandant des

troupes balistiques russes Viktor Goumenny.



Pantsir-S

"Aujourd'hui, des exercices tactiques de démonstration impliquant une unité de systèmes antiaériens Pantsir-S seront organisés. Après avoir accompli des exercices de tir réel, elle sera intégrée aux troupes de DCA de l'Armée de l'air", a indiqué le militaire.

Jeudi, les systèmes ont subi les derniers tests et vérifications. Dans la nuit de jeudi à vendredi, ils ont procédé à des tirs réels. Les missiles du Pansir-S ont abattu plusieurs drones, et ses obus ont détruit un convoi de blindés d'un adversaire conventionnel.

Le système de combat Pantsir-S comprend des missiles et des obus d'artillerie. Les premiers, d'une portée de 20 kilomètres, se déplacent à la vitesse de 1.300 mètres par seconde et sont capables de neutraliser les cibles évoluant à une altitude oscillant entre 2 mètres et 15 kilomètres. Les seconds, d'une portée de 4 kilomètres, détruisent les cibles navales, terrestres ou aériennes à une altitude allant de 0 à 3 kilomètres. Le Pantsir-S est en mesure de frapper quatre cibles simultanément.

Un nouvel essai de tir de missile de la Corée du Nord ?

Créé le 27-11-2012 à 07h56 - Mis à jour à 09h14 Par [Le Nouvel Observateur avec AFP](#)

Des images satellitaires montrent un regain d'activité sur le site où avait été effectué le lancement raté d'une fusée en avril 2012.



Le site de Sohae, en Corée du nord, en avril 2012. (SIPA)

La Corée du Nord semble s'apprêter à un nouvel essai de tir de missile longue portée, apprend-on mardi 27 novembre, du moins si l'on en croit des images capturées par l'opérateur commercial d'images satellitaires DigitalGlobe Inc. Ces nouvelles images

montrent un regain d'activité sur le site de Sohae (nord-ouest), où avait été effectué le lancement - raté- d'une fusée en avril 2012, a indiqué l'opérateur. "Etant donné le niveau d'activité observé", en matière de "camions, personnes et camions-citerne, si la Corée du Nord le veut, elle pourrait conduire son cinquième essai de lancement de satellite au cours des trois prochaines semaines", a-t-il ajouté.

Une portée de 6.700 kilomètres

Ces préparations sont similaires à celles observées avant l'opération d'avril dernier, selon lui. La fusée d'avril -Taepodong-2 d'une portée de 6.700 km, selon les experts occidentaux- devait mettre sur orbite un satellite à usage civil selon Pyongyang, mais Séoul, Washington et leurs alliés y voyaient une nouvelle étape dans la mise au point d'un missile à tête nucléaire.

La Corée du Nord cherche depuis des décennies à affiner sa technologie en la matière. Ses essais se sont toutefois avérés peu concluants. Pyongyang a par ailleurs réalisé en 2006 et 2009 deux essais nucléaires qui lui ont valu de lourdes sanctions votées par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Islamabad teste un missile Ghauri (Hatf-V) à capacité nucléaire



L'armée pakistanaise a testé mercredi avec succès un missile balistique Ghauri (Hatf-V), capable de porter une ogive nucléaire, rapporte le quotidien [The Tines of India](#).

Selon le journal, le missile à carburant liquide, capable de porter des charges nucléaires aussi bien que conventionnelles, a une portée de 1.300 kilomètres.

Il s'agit du huitième test de missiles réalisé par l'armée pakistanaise cette année. Début juin, Islamabad a testé son missile de croisière Hatf-VII Babur, capable de porter une ogive nucléaire et de frapper avec une haute précision des cibles se trouvant à une distance de 700 kilomètres.

L'Allemagne aidera Israël à installer des missiles sur ses sous-marins



L'Allemagne aidera Israël à installer des missiles sur ses sous-marins

© AFP/ GALI TIBBON , 17:09 29/11/2012, **BERLIN, 29 novembre - RIA Novosti**

Les autorités allemandes ont accepté de transmettre à l'Etat hébreu des dessins techniques permettant d'installer des rampes de lancement de missiles de croisière sur les sous-marins israéliens antérieurement fournis par

Berlin, a annoncé jeudi le site web du quotidien Handelsblatt, citant une source au sein du gouvernement allemand.

Selon le journal, l'Allemagne a considérablement élargi, ces derniers temps, sa coopération militaire avec Israël en lui livrant notamment des lance-grenades antichars. Berlin a en outre

accepté de fournir des radars et des sonars pour la Marine israélienne.

Israël a également reçu quatre des six sous-marins de classe Dauphin commandés à l'Allemagne. Les bâtiments sont livrés sans armes. Cependant, la décision des autorités allemandes de mettre les dessins techniques à la disposition de l'Etat hébreu permettrait à ce dernier de moderniser les tubes lance-torpilles de ces sous-marins de manière à les rendre capables de recevoir des missiles de croisière, y compris des missiles dotés d'ogives nucléaires.

7 – Nos Armées

La nouvelle carte "quart de place" présentée le 10 décembre

Ligne de Défense, 26.11.2012

Elle sera présentée le 10 décembre, la nouvelle carte à puce qui va remplacer l'actuelle carte de réduction sur support papier dont sont équipés tous les militaires (voir mon post du 26 avril en cliquant [ici](#)). La présentation officielle aura lieu en présence de Jean-Yves Le Drian et de Guillaume Pepy, à Montparnasse.

La Cour des comptes dans son rapport de février 2011 avait préconisé la mise en place d'une telle carte. Extrait:

"Il est également nécessaire de moderniser le support de la carte de circulation. La future carte pourrait s'inspirer des cartes à puce utilisées par les agents de la SNCF, dotées de dispositifs de prévention de la fraude : photographie sécurisée et contrôle par lecture magnétique en particulier."

Accord de 5 ans. En avril, le ministère de la Défense et la SNCF avaient conclu un accord reconduisant pour cinq ans le principe de la réduction de 75% dont bénéficient les militaires sur les billets de trains, comme contrepartie de la mobilité qui leur est imposée par leur statut. A l'occasion de la signature de cet accord, l'annonce avait été faite d'une future distribution de cartes à puce.

Le message d'un pigeon voyageur retrouvé 70 ans après la guerre

La Croix.com avec AFP, 23/11/12 - 12 H 54 MIS À JOUR LE 23/11/12 - 13 H 20



(Flick'r [seigneurdeguerre](#))

Pigeon voyageur au musée de l'Armée de Bruxelles, Belgique.

Les experts britanniques du chiffage ont lancé un appel à témoins vendredi 23 novembre pour tenter de décrypter un message codé retrouvé 70 ans après sur le cadavre d'un pigeon voyageur utilisé comme courrier pendant la seconde guerre mondiale.

DÉCOUVERT DANS UNE CHEMINÉE

La BBC a indiqué que le squelette du pigeon ramier avait été retrouvé dans une cheminée du Surrey (sud-est de l'Angleterre) à l'occasion d'un ramonage, avec un étui rouge encore accroché à la patte. A l'intérieur était enroulé un morceau de papier à en-tête "Pigeon Service" comportant 27 blocs de lettres rédigées à la main.

Les chiffreurs du Government Communications Headquarters (CGHQ) -un centre ultra secret d'écoutes et d'interception britannique qui a fait merveille dans la guerre secrète contre les nazis- ont dû admettre que leurs ordinateurs avaient échoué à craquer le code.

RECHERCHE EXPERT EN CRYPTAGE

"Ce genre de messages utilisés lors d'opération était conçu de manière à ce que seuls l'émetteur et le récepteur soient en mesure de le déchiffrer", a témoigné un historien du GCHQ, qui a demandé à être identifié par son seul prénom, Tony.

Quelque 25000 pigeons ont été utilisés pendant la seconde guerre mondiale, notamment pour transmettre des informations entre le continent occupé et l'Angleterre.

L'espoir est qu'un expert du cryptage survivant de cette époque se manifestera pour contribuer à résoudre l'énigme.

a) – Terre

Cérémonie de dissolution du Bataillon Logistique « Voie Sacrée »

Mise à jour : 27/11/2012 10:51

La cérémonie de dissolution du Bataillon Logistique « Voie Sacrée », de retour d'Afghanistan, se tiendra à Toul le mercredi 21 novembre 2012 et sera présidée par le général d'armée Bertrand Ract Madoux, chef d'état-Major de l'armée de Terre.



Fin mars 2012, le 516^e régiment du train (516^eRT) de Toul fournissait une grande partie du bataillon logistique (BATLOG) « Voie Sacrée » en Afghanistan.

Placé sous le commandement du colonel Lecubain, chef de corps du 516^eRT, le bataillon, fort de 552 hommes et femmes provenant de 67 formations différentes en métropole, a reçu pour mission de soutenir l'ensemble des forces françaises stationnées sur l'ensemble du territoire afghan.

La mission consistait à assurer les différents soutiens :

- Ravitaillement des sites ; 90 convois majeurs ont permis d'acheminer près de 2000 tonnes de fret ;

- Soutien des munitions : désengagement de plus de 700 tonnes de munitions de tous types ;
- Soutien de l'homme : 63 tonnes de pain produit et livré durant le mandat ;
- Soutien carburant : plus de 7500 m3 distribués.
- Soutien santé : l'hôpital a été très souvent sollicité pour les alertes, pour les soins aux blessés et aux malades ; il a géré plus de 21 tonnes de matériel et de médicaments.
- Soutien des matériels ; assuré par la composante de l'arme du Matériel, essentiellement fournie par le 3^e régiment du Matériel de Muret.

Un chèque de près de 4000 € sera officiellement remis à l'association Terre Fraternité. Cette somme a été récoltée grâce à la générosité des soldats du bataillon.



<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/dissolution-bataillon-logistique-voie-sacree-novembre-2012>

Droits : Armées de Terre 2012

Présentation à l'étendard du RSMA-R à Sainte-Marie

Clicanoo.re, publié le 28 novembre 2012, 16h44



Présentation à l'étendard du RSMA-R à Sainte-Marie

La traditionnelle cérémonie de présentation à l'étendard des jeunes incorporés du RSMA-R s'est déroulée aujourd'hui à Sainte-Marie en la présence de l'adjoint au Maire chargé des affaires culturelles et des associations patriotiques.

Une centaine de jeunes volontaires du régiment du Service militaire adapté de La Réunion du contingent de mois de novembre 2012 ont reçu

ce matin des mains du chef de corps, le colonel Bernard Rey, des cadres du régiment et des anciens combattants leur insigne régimentaire. Ces jeunes volontaires viennent de terminer avec succès leur première étape de leur parcours au SMA qui va se poursuivre dans toutes les compagnies de formations réparties sur les 4 emprises de l'île.

Lors de son discours de fin de cérémonie, le colonel Rey a vivement remercié les familles, venues très nombreuses et les anciens toujours fidèles pour accompagner les jeunes dans ce moment particulier où ils effectuent leur premiers pas dans leur vie d'adultes. « Moment particulier » car il est le résultat d'une volonté personnelle de réussir à s'insérer dans la société par une poursuite de formation ou une embauche à La Réunion ou en métropole à l'issue d'une formation au RSMA-R.

Il a souligné que « pour les jeunes réunionnais du RSMAR, être accueillis dans leurs communes, qui parfois les ont vu grandir et où réside leur famille, est la marque d'un vrai encouragement dans la réalisation de leur projet de vie et un exemple de citoyenneté. Nous avons besoin de ces rencontres à La Réunion pour réussir notre mission ».

Le chef de corps a ainsi demandé aux présidents des associations d'anciens combattants et aux membres des familles présents aujourd'hui d'être ses ambassadeurs, et donc les ambassadeurs

des jeunes volontaires, auprès des maires de l'île pour que les communes puissent accueillir chaque fin de mois une telle cérémonie de présentation à l'étendard des jeunes volontaires du RSMAR.

Journées nationales de l'infanterie 2012

Mise à jour : 27/11/2012 11:16

Présidées par le général de corps d'armée Nicolas de Lardemelle, inspecteur de l'armée de terre, les journées nationales de l'infanterie (JNI) 2012 se dérouleront les 20 et 21 novembre à l'école de l'infanterie à Draguignan, en présence du chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée Bertrand Ract Madoux.



Manifestation annuelle de cohésion organisée dans la maison mère de l'arme, les JNI sont l'occasion de présenter un point de situation de l'infanterie au sein de l'armée de terre. Elles représentent l'opportunité de conduire des réflexions, de faire part de témoignages, et de diffuser des informations récentes, sur une arme largement représentée sur tous les territoires où nos armées sont déployées.

Totalement en phase avec les évolutions de l'armée de terre, l'infanterie est au cœur de la modernisation de notre outil de défense. Dans ce

contexte, l'école de l'infanterie forme des chefs interarmes aptes d'emblée à leur premier emploi, en les préparant à un engagement opérationnel possible dès leur prise de fonction en régiment, après une phase de mise en condition avant projection. Elle demeure un acteur majeur pour les sujets concernant l'évolution de la doctrine et des équipements des unités d'infanterie.



<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/journee-nationale-de-l-infanterie-2012-novembre-2012>

L'armée de Terre veut démontrer que le programme Scorpion lui est indispensable

Zone Militaire, 29 novembre 2012 – 16:35



Le 29 novembre, et en partenariat avec la Direction générale de l'armement (DGA), l'armée de Terre a organisé une démonstration des capacités en zone urbaine (DECAZUB) à Sissonne, là où est situé le Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (CENZUB), un pôle d'excellence unique en Europe pour la préparation des forces à combattre dans un milieu qui est à la fois le plus dangereux et le plus compliqué.

Le scénario retenu pour cette démonstration, qui mobilise un sous groupement tactique

interarmes à dominante infanterie armé par les 8ème RPIMa, 1er RIMa, 12ème RC, 1er RA, 68ème RAA, etc..., consiste à conquérir un objectif en zone urbaine en trois phases (prise du

point d'entrée, exploitation de l'impact dans la profondeur, fin de la mission) après l'acquisition du renseignement au moyen de drones et d'hélicoptères.

Le thème de cette démonstration est loin d'être anodin. "Les espaces urbains, centres de pouvoir et lieux symboliques, devraient, compte tenu de l'urbanisation croissante, rester des zones privilégiées d'affrontement. Avec le développement des mégapoles et le rôle croissant des villes-États, les zones urbaines pourraient constituer bien plus qu'un simple espace d'engagement tactique ou opératif et devenir un espace stratégique à part entière caractérisé par des modes et des tactiques d'affrontement asymétrique spécifiques" notait une étude récente de la Délégation aux affaires stratégiques.

L'un des objectifs de cette DECAZUB est de faire prendre conscience, notamment aux parlementaires invités à y insister, de l'importance des gains capacitaires attendus par l'armée de Terre avec le programme Scorpion (Synergie du contact renforcée par la polyvalence et l'infovalorisation).

Ce projet phare prend en compte 3 principes, à savoir la protection maximale, la souplesse d'action et la notion de "justes effets", qui consiste à adapter la force au contexte et repose sur les concepts de Bulle Opérationnelle Aéroterrestre (BOA) et de Numérisation de l'Espace de Bataille (NEB). Il suppose aussi le remplacement du VAB par le VBMR (Véhicules blindés multi-rôles) et de l'ERC-90 Sagaie ainsi que de l'AMX10-RC par l'ERBC (Engin blindé de reconnaissance et de combat). Sans oublier l'adaptation du char Leclerc ainsi que d'autres équipements.

C'est pourquoi les industriels de l'armement ont été associés à cet événement, en particulier ceux qui ont formé la co-entreprise MARS après avoir obtenu le contrat d'architecture du programme Scorpion, à savoir Nexter, Thales et Sagem. A cette occasion, ces derniers présenteront le démonstrateur LOCC (Logiciel Opérationnel de Conduite du Combat), lequel s'intégrera dans le cadre de la BOA.

Alors que le président de la commission du Livre blanc, Jean-Marie Guéhenno, a averti, la semaine passée, que des programmes devraient être annulés pour ne pas avoir à "saupoudrer les réductions de budgets" et éviter ainsi des "coupures homothétiques" qui feraient "courir le risque d'avoir des armées qui perdraient leurs capacités", l'état-major de l'armée de Terre entend ainsi défendre le projet Scorpion, structurant pour les forces terrestres.

Le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), le général Ract-Madoux, n'a pas manqué de le faire savoir lors de son audition par la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées au Sénat.

"Ne sont pas négociables à mon sens le lancement de Scorpion l'année prochaine, la préservation du combat aéroterrestre – utile y compris pour la protection des populations", a-t-il en effet affirmé, après avoir mis en garde contre un report de ce programme, ce qui serait susceptible de causer des ruptures capacitaires étant donné que "le parc de VAB ou d'AMX10RC" arrive "bientôt en fin de vie."

Et d'ajouter : "Il ne serait pas non plus acceptable à mon sens que l'armée de terre soit la seule à subir les efforts principaux. Une bascule sera peut-être nécessaire pour préserver les hommes, les capacités, l'expérience, par rapport à certains équipements – toutes armées confondues – qui pourraient attendre. Je pense en particulier à certains programmes futuristes un peu flous."

Harpie : l'opération Cèdre pour détruire les ponts construits par les orpailleurs illégaux

Du 9 au 16 novembre 2012, les sapeurs et gendarmes des forces armées en Guyane (FAG) engagés dans l'opération *Harpie*, ont conduit une opération de destruction de ponts de charpente construits par les orpailleurs illégaux dans l'ouest de la forêt guyanaise.



Cette mission, baptisée Opération *Cèdre*, visait à limiter la mobilité des garimpeiros (orpailleurs illégaux) sur la piste Yaya qui relie le massif aurifère du Dekou-Dekou au fleuve Maroni. 50 sapeurs, 1 médecin et 6 gendarmes se sont ainsi déployés à partir de la base opérationnelle avancée (BOA) de Saint Jean du Maroni pour quadriller une zone de 70km².

Pendant toute la semaine, le détachement, organisé en 4 groupes, a reconnu plus de 100

kilomètres de pistes et petits layons pédestres et fouillé la jungle à la recherche de sites clandestins. Lorsque des sites d'orpaillages étaient découverts, les gendarmes procédaient à la saisie des matériels présents (motopompes, moteurs, et s'appuyait sur les militaires pour détruire les installations (12 carbets ont été détruits). L'objectif principal de la mission était de détruire deux ponts en bois de 28 et 34 mètres de long, construits par des orpailleurs illégaux pour faciliter leur circulation dans une zone accidentée. Ces deux ponts, malgré la densité du bois guyanais, n'ont pas résisté aux 70 kg d'explosifs disposés sur le manteau et sur les piles de chacun d'entre eux.

Augmentant le panel de capacités des FAG dans les missions de lutte contre l'orpaillage illégal, les savoir-faire de contre-mobilité terrestre détenus les sapeurs de marine de la 3^e compagnie du 9^e RIMA permettent d'accroître la pression sur les garimpeiros, rendant de plus en plus difficile l'activité des orpailleurs clandestin. 350 militaires de FAG sont déployés en permanence sur les réseaux fluviaux pour neutraliser les flux logistiques des orpailleurs et en forêt pour démanteler les sites d'exploitation d'or illégaux.



Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Gabon : exercice Akwaba, phase d'interopérabilité franco-ivoirienne en Côte d'Ivoire

Mise à jour : 22/11/2012 14:10

Le 19 novembre 2012, l'exercice Akwaba est entré dans sa deuxième phase avec le débarquement en Côte d'Ivoire d'un groupe tactique embarqué (GTE) des forces françaises au Gabon (FFG) ([voir brève en ligne](#)). Le GTE a ensuite entamé une phase à terre, en appui de la force Licorne et des forces de la République de Côte d'Ivoire (FRCI).



Le débarquement s'est déroulé sur la plage du camp militaire de Locodjoro, à proximité du port autonome d'Abidjan. Plus de 300 militaires des FFG et 70 véhicules ont été débarqués, accompagnés de trente fusiliers marins commandos de Côte d'Ivoire (FUMACO) et appuyés par une opération aéroportée (OHP).

Pris en compte par la Force Licorne, les forces fraîchement débarquées ont rejoint le camp de Port Bouët. A cette occasion, le colonel Mabin,

commandant de la force Licorne, et le général Toutous, commandant les forces françaises au Gabon (COMFOR Gabon), ont accueilli les hautes autorités civiles et militaires ivoiriennes : le ministre en charge de la Défense auprès du président de la République, monsieur Koffi Koffi, et le chef d'état major des FRCI, le général de corps d'armée Bakayoko.

Dans le même temps, 150 militaires de la force Licorne et 150 militaires des FRCI ont fait mouvement vers le Nord, dans la région de Bouaké. Ils amorcent dès le 21 novembre la troisième phase de l'exercice, une manœuvre vers le Sud, en direction de Toumodi.

L'exercice Akwaba s'inscrit dans l'esprit du nouveau partenariat de défense signé entre la RCI et la France en février 2012. Il répond à un objectif bilatéral de coopération militaire des FRCI et des forces françaises au travers d'un entraînement en commun. Il vise à approfondir notre connaissance mutuelle, nos liens et notre capacité à agir ensemble.



Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Le hangar de la maintenance inaugurée à Muret

Mise à jour : 27/11/2012 14:03

Le 21 novembre 2012, le 3^e régiment du matériel (3^eRMAT) de Muret a procédé à l'inauguration de son nouveau bâtiment.



Cette cathédrale de la maintenance, d'une surface de 5000 m², a été érigée en 12 mois et permettra de soutenir les matériels les plus modernes de l'armée de Terre : le véhicule blindé multi rôles (VBMR), successeur du VAB, le camion équipé d'un système d'artillerie (CAESAR) et le véhicule blindé du combat de l'infanterie (VBCI).

Le public venu nombreux a été impressionné par les capacités nouvelles offertes par ce

nouveau bâtiment : 4 ponts roulants 20 Tonnes, 26 travées, distributeurs automatiques de fluide et d'air comprimé... Le nom de baptême choisi est celui de l'adjudant-chef Claude Roudière du nom d'un sous-officier qui a marqué le régiment de son empreinte par son sens aigu du commandement et ses compétences techniques.

Nul doute que le 3^eRMAT saura, une fois la nécessaire phase de rodage passée, utiliser au mieux cet outil exceptionnel mis à sa disposition au bénéfice des formations soutenues.

Sources : 3e RMAT , Droits : Armée de Terre 2012

b)– Mer

Des pilotes de l'aéronavale prennent la PO

Mise à jour : 28/11/2012 10:09 - Auteur : Capitaine François Nolot

Du 22 novembre au 20 décembre 2012, des pilotes de l'aéronavale des flottilles 11F et 12F de Landivisiau ont pris la permanence opérationnelle (PO) au profit de l'armée de l'air, à Lorient, sur la base aéronavale de Lann Bihoué.

Un plot «chasse» armé de Rafale marine est placé sous le contrôle opérationnel de la défense aérienne. La Marine nationale assure cette année encore cette mission de police du ciel.

En effet, régulièrement depuis 2006, les pilotes de l'aéronavale assurent la permanence opérationnelle. La participation à la mission de police du ciel est décidée annuellement lors du comité d'orientation de l'aviation de chasse (COMORAC), qui réunit les majors généraux des deux armées. Cette implication de la marine au sein de la PO s'inscrit dans une politique participative à la posture permanente de sûreté aérienne (PPS-air) de l'ensemble des moyens aptes à réaliser la mission de défense aérienne. En effet, les Rafale marine, à l'instar des Rafale air, sont dotés de la totalité des capacités air-air nécessaires à la mission.



«Pour favoriser l'échange d'informations opérationnelles et de culture aéronautique entre la marine et l'armée de l'air, un officier pilote de liaison est affecté au sein de chaque armée», précise le lieutenant-colonel Xavier Reymond du bureau «défense aérienne élargie – coopération» (DAE-C), service au cœur de la planification de la posture permanente de sûreté «Air». «Peu de temps avant la prise de la PO, les pilotes de l'aéronavale ont été briefés sur les spécificités de cette mission, et en particulier sur la gestion du risque opérationnel lors d'une

mission d'interception d'un aéronef, indique le lieutenant Falcone, officier rédacteur au DAE-C. Pendant toute la durée de la PO, les Rafale marine sont prêts à décoller dès l'ordre de Scramble (déclenchement de la PO) reçu du centre national des opérations aériennes».

Tous les jours en France, quatre plots «chasse» sont activés pour veiller à la sûreté de notre espace aérien. Rafale et équipages des flottilles 11F et 12F font à présent complètement partie de ce dispositif de permanence opérationnelle.

Droits : © Armée de l'air

La Marine nationale réceptionne le quatrième engin de débarquement amphibie rapide



Le 26 novembre 2012, la Marine nationale a pris en charge le quatrième engin de débarquement amphibie rapide (EDA-R). Il a été remis à la Flottille amphibie basée à Toulon.

Cet engin de 30 mètres de long et de 12 mètres de large a une capacité d'emport de 80 tonnes. Il affiche une vitesse de 18 nœuds à pleine charge et de 30 nœuds à vide. L'EDAR est un catamaran rapide lors des phases de transit qui, grâce à une plate-forme élévatrice centrale, peut se transformer en navire à fond plat pour l'embarquement ou le débarquement de forces

(soldats et matériels) lors d'opérations amphibies. Chaque Bâtiment de Projection et de Commandement (BPC) peut être déployé avec deux EDA-R dans son radier.

La deuxième et dernière phase de vérification des capacités militaires de l'EDA-R se poursuit actuellement au sein de la Flottille amphibie. Elle s'achèvera par la prochaine admission au service actif (ASA) des quatre EDA-R.

Sources : © Marine nationale

PTSD : un ancien FS parle

Le prochain **Paris-Match** (sortie 29 novembre) consacrera un papier au PTSD d'un ancien commando du **COS**. Ce militaire, qui vient de quitter l'armée après une vingtaine d'années de service évoque aussi bien cette blessure morale, que les difficultés de reconversion et de prise en charge par les pensions qui vont avec (1). Un cas qui risque de déstabiliser un peu le tableau idyllique dressé par les derniers sujets de presse lus sur ce sujet ces derniers semaines. L'auteur du sujet est le même que celui d'un sujet consacré au PTSD, qui doit sortir cette fois dans [une émission de France 3, le 4 décembre](#).

Encore moins que pour la totalité des militaires, aucun indicateur précis ne permet d'évaluer le nombre de cas réel de PTSD parmi les forces spéciales. Même si l'on peut penser que les situations particulièrement violentes que rencontrent de façon répétée ces personnels, qui ont en plus interdiction d'en parler avec leur environnement familial, ont vraisemblablement généré plus d'un cas, rien que sur les dernières opérations, comme en Afghanistan.

(1) 15 mois après l'ouverture de son dossier, cet ayant droit n'a toujours pas pu faire aboutir sa démarche.

Publié par mamouth leader à l'adresse [11/24/2012 02:16:00 PM](#)

Equipes de protection embarquées: JYLD prône la complémentarité public-privé

Ligne de Défense, 24.11.2012

Extrait du discours prononcé le 21 par Jean-Yves Le Drian lors des Assises de la mer, à Biarritz:

"La lutte contre la piraterie produit des effets puisque le nombre de bateaux de pirates interceptés a diminué de manière extrêmement sensible depuis qu'Atalante s'est mis en place : 44 navires capturés en 2008 et 6 depuis le début 2012. Cela montre que la dissuasion a été significative. Dans ce contexte, je sais que se pose la question des services privés en complément de la présence d'équipages embarqués de la Marine Nationale. Je crois que les résultats sont significatifs, là aussi, puisque, dans 75 % des cas, la demande des navires commerciaux est honorée par la Marine et que la présence de militaires à leur bord contribue à ce qu'il y ait moins d'actes de piraterie. Reste à régler le problème des 25 %. J'y suis prêt. Simplement, ce que je souhaite c'est qu'on respecte un calendrier (pas trop long) pour faire en sorte que le Livre Blanc pour la sécurité de la France qui est en travail actuellement (...) fixe très précisément cette orientation à laquelle je suis favorable, j'ai eu l'occasion de le dire, sous réserve que cela se passe en bonne cohérence, en bonne complémentarité et non pas en substitution". (c'est moi qui souligne).



On connaissait le PPP (partenariat public-privé); voici la CPP (complémentarité public-privé) dont le Livre blanc doit fixer les modalités. Il va toutefois falloir faire vite (la date de livraison du fameux Livre blanc sera-t-elle reportée?) pour clarifier les conditions d'embarquement d'équipes privées à bord de navires battant pavillon français.

Une telle pratique est encore marginale (d'abord parce que le nombre de navires concernés n'est pas aussi important qu'on le pense) mais elle existe, en bénéficiant de la passivité des pouvoirs publics français (le

fameux "feu orange"?).

Pourquoi cette complémentarité à laquelle tient tant Jean-Yves Le Drian? Parce qu'il y a des règles d'engagement à définir, des procédures à imposer, la question de l'embarquement de l'armement à clarifier... Autant de points qui pourraient être aisément réglés:

- si les pratiques opérationnelles du privé étaient alignées, et ce n'est pas compliqué puisque les membres des EPE privées et étatiques partagent la même culture, sur celles des EPE de la Marine nationale,
- et si cette même Marine "accréditait" les EPE du privé et, pourquoi pas comme en Inde, leur fournissait des armes "officielles".

Mais, prudence, le ministre de la Défense l'a bien dit: il s'agit d'une "orientation".

c)– Aviation

Macaronnage à Tours

Mise à jour : 28/11/2012 22:14

Seize brevets de pilote de chasse et cinq brevets de navigateurs officiers système d'arme ont été remis jeudi 22 novembre 2012 lors d'une cérémonie sur la base aérienne 705 de Tours. Le général Hugues Néret, commandant la brigade aérienne de l'aviation de chasse du commandement des forces aériennes, a présidé la cérémonie.



Familles, autorités militaires, élus locaux, ils étaient nombreux à cette cérémonie symbolique. Le capitaine André Latchoumy, navigateur officier système d'arme et instructeur au sein de l'école de l'aviation de chasse, les lieutenants Sylvain Lartigau et Antoine Garcia, pilotes de chasse et également instructeurs ont été cités en exemple avec attribution de la croix de la Valeur militaire. Ces décorations ont récompensé leur profond engagement et leurs remarquables actions réalisées au cours des opérations *Harmattan* et *Unified Protector*, en Libye. Tout un symbole pour les élèves qui ont ensuite reçu des mains de leur parrain l'insigne de pilote ou de navigateur.

Après le défilé des troupes, survolé par une patrouille de quatre Alphajet, les participants ont assisté à l'allocution du général Néret. «*Pilotes, officiers système d'arme, avec ce brevet sur votre poitrine, vous entrez dans la longue lignée des aviateurs. Vous avez choisi de suivre des traces glorieuses, celles de nos anciens. Vous devez en être fiers et vous saurez, je n'en doute pas, vous en montrer dignes*», a conclu le général en s'adressant aux nouveaux brevetés.



Déjà la prochaine étape se profile avec le départ des nouveaux brevetés pour la base aérienne 120 de Cazaux au sein de l'école de transition opérationnelle. Après environ six mois de formation, ils pourront rejoindre les unités opérationnelles.

Droits : © Armée de l'air

« Ici, on sauve des vies »

Mise à jour : 26/11/2012 18:49

Le 20 novembre 2012 le centre de coordination de sauvetage (RCC, *Rescue Coordination Center*) de la région Ouest a été inauguré sur le site Mailloux (Cinq-Mars-la-Pile) de la base aérienne 705 de Tours. La cérémonie était placée sous la présidence du général Philippe Lafond, commandant la brigade aérienne du contrôle de l'espace (BACE) du commandement des forces aériennes (CFA), à Dijon.



À l'occasion de l'inauguration, un hélicoptère Puma de l'escadron d'hélicoptères 1/67 "Pyrénées" de Cazaux et divers plots de la mission SAR (SAR - *Search and Rescue* – recherche et sauvetage) ont été présentés. La mission CSAR (*Combat SAR*) a également été exposée par une équipe du centre de formation à la survie et au sauvetage (CFSS) à vérifier.

Dans leur discours, le général Lafond et le lieutenant-colonel Frédéric Ugo, commandant le centre de détection et de contrôle de Cinq-Mars-

la-Pile, ont comparé les membres du RCC à des « *saint-bernards* » qui œuvrent dans l'ombre pour « *une mission d'excellence* ». « *Ils sont le parfait modèle de ce que doit être une mission de service public* ».

Selon les principes établis à Chicago lors de la création de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI), la mission de recherche et sauvetage des aéronefs en détresse est une mission de service public incombant aux États. Pour la France, cette mission emblématique a été dévolue, pour sa partie terrestre en métropole, à l'armée de l'air.

La complexité des opérations SAR, dont le but est le sauvetage de vies humaines, ne tolère aucune improvisation. Ainsi, en métropole, cette charge est confiée aux centres de coordination et de sauvetage. Ces centres sont chargés, d'une part, de diriger et de gérer les opérations de recherche d'aéronefs accidentés ou en détresse, puis, s'il y a lieu, de déclencher et de coordonner les opérations de sauvetage. Le volet prévention n'est pas oublié dans la mission des RCC, par la mise en alerte ou l'emploi de moyens réduisant les délais de réactivité.



L'état-major de l'armée de l'air a pris la décision de resserrer son dispositif. La mission SAR dans la zone de responsabilité de Mont-de-Marsan a été transférée au centre de Cinq-Mars-la-Pile au mois de septembre 2012, qui prend l'appellation : «RCC-Ouest de Cinq-Mars-la-Pile».

Afin d'assurer pleinement ces missions, le RCC-Ouest a reçu de nouvelles infrastructures, équipées de moyens modernes et redondants pour que le personnel puisse agir de manière permanente et efficace.



Le RCC-Ouest dispose d'une organisation innovante et unique. Elle intègre une section « Activités opérationnelles » chargée principalement de la capitalisation des actions menées et de la préparation de l'avenir. Une section «Instruction et Activité territoriale» a été également créée pour l'instruction des acteurs militaires et civils de la SAR de l'ouest de la métropole. Cette section assure l'entraînement des organismes relevant des préfectures concernées par le sauvetage aéroterrestre. Enfin, une équipe de permanence est à l'œuvre 24h/24, tout au long de l'année sur l'espace

couvrant les 48 départements de l'ouest de la France et sur la zone maritime de responsabilité française (Atlantique, Manche et Mer du Nord) au profit de tous les aéronefs civils et militaires de toutes nationalités.

Depuis 2007, les RCC sont devenus les points de contact nationaux uniques pour le traitement des alertes issues de balises de détresses françaises aéronautiques où qu'elles se trouvent sur le globe. En 2010, cette mission, unique en France, a été élargie au profit des balises terrestres ou à usage indéfini.

Cette attribution donne aux RCC français une dimension internationale, leur mission les conduisant à coopérer avec tous les RCC du globe (États-Unis, Canada, Maroc, Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Australie...).

Depuis le 12 novembre 2012, le RCC Ouest de Cinq-Mars-La-Pile a quitté ses installations situées en sous-sol du camp Mailloux pour rejoindre la surface. Cette opération a permis d'augmenter très sensiblement l'espace de travail, avec, notamment, la mise à disposition d'une seconde salle opération permettant d'assurer jusqu'à deux opérations SAR complexes en simultané, et d'une grande salle d'instruction.

En 2011, il y a eu 1249 alertes dans la zone Ouest et 35 opérations ont été menées.

Droits : © Armée de l'air

Campagne de tir air-sol Rafale à Cazaux

Mise à jour : 28/11/2012 10:23 - Auteur : Aspirant Camille Gayraud

Du 19 au 30 novembre 2012, la base aérienne 120 de Cazaux accueille un «escadron de passage» particulier constitué de l'escadron de chasse (EC) 1/7 «Provence» de Saint-Dizier et du régiment de chasse 2/30 «Normandie-Niemen» de Mont-de-Marsan pour une campagne de tir air-sol mutualisée. Une première sur Cazaux !



Soutenue par les escadrons de soutien technique aéronautique (ESTA) 15/7 «Haute-Marne» et 2E/118 «Chalosse», la campagne a pour objectif de renouveler les qualifications air/sol du personnel navigant et permet aux jeunes pilotes de délivrer pour la première fois de l'armement réel. Les équipages manœuvrent sur le champ de tir de Captieux et sur le site de la direction générale de l'armement/Essais de missiles (DGA/EM), anciennement centre d'essai des Landes de Biscarrosse.

Les unités ont déployé un total six Rafale. Évoluant en patrouilles de deux ou trois Rafale, les pilotes s'entraînent avec un large panel d'armement air/sol : armement air/sol modulaire (AASM), GBU (*Guided Bomb Unit*) 12, 22, obus d'exercice et bombes d'exercice guidées laser (LGTR). De retour au sol, les équipages débriefent finement leur mission et analysent leurs passes de tir.

Les passionnés ont encore jusqu'au vendredi 30 novembre, date de clôture de la campagne de tir, pour admirer les Rafale de l'armée de l'air dans le ciel girondin.

Droits : © Armée de l'air

Seconde campagne de ravitaillement en vol pour l'EH 1/67 « Pyrénées »

Mise à jour : 29/11/2012 09:37

Du 12 novembre au 21 novembre 2012, l'escadron d'hélicoptères (EH) 1/67 «Pyrénées» de la base aérienne 120 de Cazaux a conduit sa seconde campagne de ravitaillement en vol, HAAR (*Helicopter Air to Air Refuelling*), en collaboration étroite avec la 46^e brigade de transport de l'armée de l'air italienne basée à Pise (Italie).



Au cours de cette période, un Caracal français et un C130 J italien ont œuvré de concert dans le ciel italien scellant des rapports privilégiés entre les deux unités. Au bilan, c'est quelque 130 connections «sèches» (pas de livraison de carburant pendant les connections) et «humides» (livraison de carburant pendant les connections) qui ont été réalisées pour la formation et la qualification de pilotes français et italiens.

Cette activité singulière porte haut les couleurs de l'armée de l'air. En effet, l'EH 1/67 «Pyrénées» est la seule unité en Europe à posséder cette capacité dans le monde des voilures tournantes. Dans le cadre des missions de *Personnel Recovery*, c'est désormais l'occasion de développer des savoir-faire tactiques et d'aller plus en avant dans le domaine de la projection. Inscrite au livre bleu, cette activité de coopération devrait être reconduite l'année prochaine.

Droits : © Armée de l'air

Vampirex : forces spéciales et régiment de chasse "Normandie-Niemen"

Mise à jour : 26/11/2012 18:41

Du 19 au 21 novembre 2012, un détachement du 4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (RHFS) de Pau s'est déployé sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan pour un entraînement en coopération avec l'escadron de chasse 2/30 «Normandie-Niemen».



Les opérations interarmées de cet exercice, baptisé *Vampirex*, se sont principalement déroulées de nuit depuis la base aérienne 118. Elles ont été déclinées dans une zone située dans le sud du département, jusqu'à Pau et Oloron Saint-Marie.

Outre les Rafale du Normandie-Niemen qui ont évolué en haute altitude, une centaine de militaires a été déployée dans la zone. Des unités de la brigade des forces spéciales « Terre », à bord de six hélicoptères du 4^e RHFS de Pau, ont opéré de nuit à très basse altitude. Au sol, des commandos du 1^{er} régiment parachutiste d'infanterie de marine de Bayonne, des hommes du 13^e régiment de dragons parachutistes de Souge et quelques hommes de la compagnie de commandement et de transmissions des forces spéciales de Pau ont également été engagés. Pour compléter le dispositif, un avion de patrouille maritime de la marine nationale a assuré ses missions en moyenne altitude.

L'objectif principal de cette semaine d'entraînement commun est de développer l'interopérabilité entre les forces spéciales de l'armée de terre et les moyens de combat et de renseignement aériens. Elle a permis d'entraîner ces combattants, dans une opération complexe et combinée de recherche et de récupération d'otages.

Eurofighter italiens et Mirage 2000 français en exercice commun à Orange

Mise à jour : 23/11/2012 18:06

Du 20 au 23 novembre 2012, l'escadron de chasse 2/5 «Île-de-France» a accueilli, sur la base aérienne 115 d'Orange, un détachement italien en provenance de la base aérienne de Trapani (Sicile) pour participer à un exercice baptisé «Eurofight».



Deux avions de chasse Eurofighter Typhoon étaient déployés à cette occasion et évoluaient aux côtés des Mirage 2000 C RDI de l'escadron français. L'objectif d'«Eurofight» est d'entraîner les pilotes d'avions de différents types au combat aérien, tout d'abord lors de missions simples (en combat à vue au sein de formation en «2 contre 2» par exemple), puis à l'occasion de scénarios plus complexes.

Cet entraînement «gagnant-gagnant» permet aux aviateurs italiens de s'entraîner au-dessus

de zones du territoire français qu'ils sont peu habitués à survoler. Pour les aviateurs français, l'évolution «contre» les Typhoon italiens est également riche d'enseignements. «Eurofight» favorise donc, en tous points, le développement de l'interopérabilité entre les forces aériennes de ces pays.

Cet entraînement se poursuivra du 27 au 29 novembre avec la présence de quatre Typhoon, ainsi que la semaine suivante.

Sources : © Armée de l'air , Droits : © Armée de l'air

d) - Gendarmerie

Le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Défense en Bretagne

Mise à jour : 23/11/2012 16:11 - Auteur : Sirpa gendarmerie

Vendredi 23 novembre 2012, à VANNES, monsieur Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur, et monsieur Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la Défense, sont venus rendre hommage à l'adjudant Éric THETIO, mort en service mercredi. Ils se sont ensuite déplacés à LORIENT pour rencontrer les personnels de la gendarmerie maritime.

Le 23 novembre dans la matinée, à VANNES (56 – MORBIHAN), monsieur Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la Défense, a été accueilli par monsieur Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur et par le général d'armée Jacques MIGNAUX, directeur général de la gendarmerie nationale.

Les ministres et le directeur général se sont rendus au funérarium de VANNES afin de rendre un dernier hommage à l'adjudant Éric THETIO de la Brigade motorisée de PLOERMEL (56), décédé lors d'un contrôle routier.

Les autorités ont ensuite rencontré la famille du gradé et lui ont témoigné « *leur profonde émotion* » ainsi que « *leur soutien durant cette épreuve* ».

Dans les locaux de l'EDSR de VANNES, le ministre de l'Intérieur a échangé avec les militaires de l'unité.

Les ministres et le directeur général se sont ensuite déplacés à LORIENT (56), au sein de la compagnie de gendarmerie maritime, afin de se faire présenter l'unité et la complémentarité des contrôles des flux terrestres et maritimes.

Il est à noter que c'est la première fois que le ministre de la Défense se rendait dans une unité de gendarmerie à titre officiel.

Après le traditionnel piquet d'honneur, la colonelle Isabelle GUION DE MERITENS, commandant la gendarmerie maritime, a présenté aux deux ministres les missions de cette gendarmerie spécialisée, avant de céder la parole au CEN Stéphane CHOVAUX, commandant la compagnie de gendarmerie maritime de Lorient, pour une présentation de son unité. L'état de la mer et le mauvais temps n'ont pas permis d'effectuer de sortie en mer, ni de démonstration dynamique.



Après avoir salué la cinquantaine de gendarmes maritimes et départementaux présents, ainsi que la délégation de marins, les deux ministres se sont exprimés devant un parterre d'autorités civiles et militaires, dont le vice-amiral d'escadre Jean-Pierre LABONNE, préfet maritime, Monsieur, Jean-François SAVY, préfet du Morbihan et le maire de Lorient, Monsieur Norbert MÉTAIRIE.

M. LE DRIAN a tout d'abord rendu hommage à l'adjudant Éric THETIO, soulignant que cet accident « *rappelle la dangerosité du métier de gendarme* ». Après avoir fait respecter une minute de silence, le ministre de la Défense a souligné que cette première visite, commune avec le ministre de l'Intérieur, à la gendarmerie était naturelle, « *car nous partageons un certain nombre de responsabilités concernant la gendarmerie* » et « *nous avons une vision commune de l'action publique* ». M. LE DRIAN a également rappelé la pérennité du statut militaire des gendarmes, indiquant qu'il était « *fier de voir que la gendarmerie défend les mêmes valeurs que tous les militaires* ». S'adressant plus particulièrement aux gendarmes maritimes, « *Gendarmes par vocation, marins par passion* », le ministre a assuré connaître l'ampleur de leurs missions et l'importance du lien entre la gendarmerie départementale et la gendarmerie maritime pour contribuer à la sécurité du pays.

Prenant à son tour la parole, M. VALLS a indiqué être venu saluer « le rôle joué par la gendarmerie



nationale dans le dispositif général de sécurité », indiquant que, bien que rattachés au ministère de l'Intérieur, « *les gendarmes conservent leurs spécificités, leurs valeurs et leur identité, issue d'une longue tradition* ». Apportant à son tour son soutien aux gendarmes du Morbihan, éprouvés par la perte de l'un des leurs, le ministre a rappelé que « *cet accident souligne combien les missions qu'accomplissent les gendarmes, les policiers, mais aussi les militaires des armées peuvent être dangereuses. La Nation doit être consciente et reconnaissante du sacrifice et de l'engagement des forces de l'ordre et des forces armées* ». Le ministre a par ailleurs rappelé que la dualité des forces de l'ordre en France devait être conservée, de même que les liens étroits unissant la gendarmerie et les armées.

Droits : LPC/MAJ LEDIG - Contact : info@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le PGHM de CHAMONIX à l'honneur

Mise à jour : 23/11/2012 14:23 - Auteur : Sirpa gendarmerie

Mercredi 21 novembre 2012, à l'hôtel Bristol, PARIS VIII^e, a eu lieu la 4^e cérémonie des lauréats de l'Excellence française. Parmi les lauréats 2012, représentant le secteur Institutions, figurait le Peloton de gendarmerie de haute-montagne de CHAMONIX (Haute-Savoie - 74).



Créé en 2009 et soutenu par les pouvoirs publics mais aussi par plusieurs ministères (dont celui de la Culture et de la Communication), cet événement a pour objectif de promouvoir les personnalités, entreprises ou institutions françaises représentatives d'un très grand savoir-faire. Un ouvrage bilingue franco-anglais (*le Livre d'or de l'excellence française*) diffusé dans le monde entier vient appuyer cette distinction.

Cette année, les lauréats sont au nombre de 10 dans des secteurs très divers comme la technologie (Dassault Systèmes), le sport (Teddy RINER) ou encore la haute orfèvrerie (Christofle). Pour le secteur Institutions, c'est le chef d'escadron Jean-Baptiste ESTACHY commandant le PGHM de CHAMONIX qui a reçu le prix pour les actions menées par son unité.

Lors de l'édition 2010, le général de corps d'armée Didier FAVIER, commandant à l'époque le GIGN, avait été récompensé dans le « Secteur Sécurité ». D'autres personnalités ont déjà été primées à l'occasion des éditions précédentes telles que Alain DELON, Michel DRUCKER, Anne LAUVERGEON ou encore l'amiral Pierre-François FORISSIER (ancien CEM de la marine nationale).

Retrouvez la liste des lauréats en téléchargement.

Droits : LPC/BRC LANERY - Contact : info@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le coup de sang d'un gendarme à Beaune

Zone Militaire, 28 novembre 2012 – 14:56

Le 26 novembre dernier, l'on apprenait qu'un gendarme d'une quarantaine d'année s'était retranché, avec son arme de service, dans un local la compagnie de Beaune (Côte-d'Or) pendant près de 5 heures.

Dans la foulée, le peloton d'intervention interrégional de la gendarmerie (PSIG) avait été appelé et le commandant du groupement de gendarmerie de Côte-d'Or, le colonel Janus, ainsi que son adjoint, le lieutenant-colonel Rudolf, s'étaient rendus sur place.

Finalement, grâce au dialogue établi par un négociateur de crise, le gendarme se rendit sans violence, ce qui mit un terme à cet évènement peu banal. Restait à savoir ce qui avait poussé ce militaire, père de famille et par ailleurs "expérimenté", à se conduire de la sorte.

La réponse a été donnée par Eric Lallement, le procureur de la République de Dijon, Eric Lallement. Selon lui, ce gendarme "a manifesté son mécontentement suite à sa non-inscription au tableau d'avancement, a fait part de ses griefs à son supérieur hiérarchique, proféré des menaces, puis s'est réfugié dans une autre pièce." "Deux enquêtes ont été ouvertes. Une enquête administrative interne et une judiciaire", a-t-il aussi précisé.

La question des tableaux d'avancement est une affaire sensible pour les armées, un tiers des promotions au choix devant être bloquées pour la période 2013-2015. La réaction de ce gendarme est sans doute un signal qu'il ne faut pas ignorer. Cela dit, la gendarmerie ne devrait pas être affectée comme les trois autres armées par les restrictions dans ce domaine et cela pour une raison simple : bien qu'ayant gardé son statut militaire, son budget dépend désormais de celui du ministère de l'Intérieur.

L'inspection de la gendarmerie va enquêter sur l'arrestation du Go Fast de l'A9



[D'après nos confrères de Midi Libre,](#) L'inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN) va ouvrir une enquête sur les circonstances de l'intervention du GIGN qui a viré au carambolage lundi soir sur l'autoroute A9 et a provoqué plus de 2 heures de bouchon, à hauteur du péage sud, direction Narbonne.

Peu après le péage de Perpignan, les hommes de l'unité d'élite auraient alors volontairement percuté la voiture porteuse. Une tactique, explique-t-on, employée dans ces missions dangereuses, afin d'immobiliser les trafiquants sur le coup, éviter qu'ils ne fassent demi-tour sur l'autoroute et ne repartent à contresens mettant en danger les autres usagers.

Dans le Var, des contrôles routiers annoncés sur Facebook!

Publié le vendredi 02 novembre 2012 à 07h16 -



La gendarmerie va annoncer certains contrôles à titre préventif et pour rendre compte de son activité. Sur le site, 125 personnes « aiment » ça.

La gendarmerie du Var va annoncer sur Facebook certains contrôles à titre préventif.

La « *proximité* » et le sens du « *contact* » chers au colonel Choutet trouvent désormais leur déclinaison sur l'un des principaux réseaux sociaux du web. Ainsi, selon la formule consacrée dans les milieux « connectés », la gendarmerie du Var passe-t-elle « en mode 2.0 » avec la création d'une [page Facebook dédiée](#)

à « [l'information des Varois](#) ». En fond de page (1) : une photo du village emblématique de Saint-Tropez.

« *Il s'agit d'adresser des messages de prévention, des petits rappels de consignes de sécurité pour la vie de tous les jours...* », explique Damien Choutet. Dernière publication : le mode d'emploi de l'opération « *Tranquillité Vacances* » (qui permet de prévenir les cambriolages des résidences vacantes).

Le groupement de gendarmerie du Var ne s'interdit pas non plus de « *partager des articles de Var-matin et de réagir.* » Exemple : un récent sujet sur la mortalité des piétons est ainsi enrichi de statistiques et d'un commentaire « *maison* ». La page Facebook des gendarmes diffuse aussi « *des informations sur le recrutement, les pistes en matière de carrières* ».

« Un bonus » pour les internautes varois

Le colonel promet aussi « *un bonus* » pour les internautes. « *On annoncera certaines opérations de contrôles routiers pour informer sur notre action... Et situer certains dispositifs de contrôle.* » C'est arrivé le samedi 20 octobre, avec l'annonce, le matin même, du déploiement des militaires « *sur l'ensemble du département* » à l'occasion d'une opération d'envergure. Une page à suivre...

1. La page est accessible en tapant « [gendarmerie du Var](#) » dans le champ de recherche du site Facebook.

e) – Service de Santé

Le blessé de guerre au cœur de deux thèses de médecine

Mise à jour : 28/11/2012 11:09 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA

La mission prioritaire du service de santé des armées est le soutien médico-chirurgical des forces en toutes circonstances. Donner aux militaires blessés les meilleures chances de survie et de récupération fonctionnelle constitue le défi que le service se doit de relever en permanence. Cela suppose la mise en oeuvre d'une chaîne cohérente qui doit garantir une prise en charge continue depuis la blessure jusqu'au rétablissement complet.

Le blessé de guerre et sa réinsertion sociale et professionnelle est au cœur de deux thèses de médecine récemment soutenues par des internes des hôpitaux des armées.



La thèse de l'IHA Clotilde Bauer, *Le blessé de guerre : réadaptation et réinsertion en milieu militaire, description et comparaison de la prise en charge française et américaine*, présente la prise en charge médicale américaine puis française des blessés en opérations, des soins initiaux sur le théâtre d'opérations extérieures à leur réinsertion sur le territoire national.

Cet état des lieux permet d'introduire les perspectives à envisager concernant l'action du service de santé des armées afin d'améliorer la réadaptation et la réinsertion des blessés français en opérations extérieures.

La thèse de l'IHA Laurent Prieux, *Réinsertion sociale et professionnelle du blessé de guerre militaire*

français. Expérience de l'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) Percy. A partir d'une cohorte de 49 patients hospitalisés en médecine physique et réadaptation (MPR) de 2004 à 2010, décrit la réinsertion sociale (vie quotidienne, vie familiale...) et professionnelle (type d'emploi, difficultés rencontrées...) des militaires français ayant été blessés sur l'un des théâtres d'opérations et dont les blessures ont entraîné un handicap physique nécessitant une hospitalisation en MPR.

Au total, 46% des patients ressentaient une gêne importante dans leur vie familiale et 31% des couples s'étaient séparés, tous en partie à cause du traumatisme. 93% des patients étaient satisfaits de la prise en charge médicale militaire. 83% avaient retrouvé un emploi dont 86% dans le secteur militaire.



Droits : © Service de santé des armées.

Création du centre de formation opérationnelle santé

Mise à jour : 23/11/2012 14:01 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA

Le Centre de formation opérationnelle santé (CeFOS) a été inauguré mardi 20 novembre. Lors de la cérémonie militaire, le médecin général Patrick Godart, directeur adjoint du service de santé des armées, a remis le fanion de l'organisme au médecin chef des services de classe normale Christian Belat, chef du centre.

La visite du site qui a suivi l'inauguration a permis de présenter les différentes activités du centre sous la forme d'ateliers de simulation de la prise en charge de blessés sous le feu ainsi que le déploiement des unités médicales opérationnelles du SSA.



Rattaché à l'École du Val-de-Grâce, le CeFOS forme depuis le 1^{er} juillet 2012 sur le camp militaire de La Valbonne le personnel du service de santé partant en opération extérieure, les internes de médecine générale et les jeunes infirmiers ayant choisi de servir dans un centre médical des armées soutenant des unités de l'armée de terre, les sous-officiers du service de santé exerçant des fonctions médico-administratives, ceux préparant le diplôme d'ambulancier et les formateurs de secourisme.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de remettre aux médecins arrivés au terme de leur formation universitaire de 3^e cycle et de la formation spécifique « milieu terre » leur brevet de médecine des forces terrestres. C'est la première remise de ce brevet récemment créé.

Droits : © Service de santé des armées.

Réorganisation de la formation opérationnelle santé: le CeFOS officiellement inauguré

Ligne de Défense, 25.11.2012



Dimanche dernier, j'avais annoncé la parution dans *Ouest-France* d'un reportage lorientais réalisé pendant un stage MEDICHOS de préparation des équipes médicales à l'intervention en milieu hostile (cliquer [ici](#) pour lire ce post). L'actualité a prolongé ce sujet puisque le Centre de formation opérationnelle santé (CeFOS) a été [officiellement inauguré le 20 novembre](#). Une création qui s'inscrit dans la rationalisation des moyens du SSA.

Le profil de cette nouvelle structure. Mis en place le 1er juillet dernier sur le camp de La Valbonne (qui accueille aussi le [1er régiment médical](#)), ce CeFOS est rattaché à l'école du Val-de-Grâce et plus particulièrement au Département "[Préparation Milieux et Opérationnelle](#)" ([DPMO](#)).

Il forme, [ainsi que l'explique le ministère sur son site](#), le personnel du service de santé partant en opex, les internes de médecine générale et les jeunes infirmiers ayant choisi de servir dans un centre médical des armées soutenant des unités de l'armée de terre, les sous-officiers du service de santé exerçant des fonctions médico-administratives, ceux préparant le diplôme d'ambulancier et les formateurs de secourisme.

Le CeFOS regroupe les activités de formation précédemment assurées par le Centre de préparation aux opérations extérieures (CPOPEX), le Centre d'instruction santé de l'armée de

Terre (CISAT) et, pour certaines d'entre elles, par l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA, antenne de Marseille).

Le CeFOS rassemble trois entités:

- La Division préparation opérationnelle santé (DPOS) du CeFOS assure des stages préparant aux opérations extérieures et apporte une information ciblée et actualisée au personnel du service de santé des armées partant en opération. Elle est le centre de documentation du service de santé des armées en opérations extérieures. Elle est implantée depuis le 10 août 2012 sur le site de La Valbonne.

- La Division de formation de médecine des forces terrestres (DFMFT) assure la formation des internes de médecine générale et des jeunes infirmiers issus de l'école du personnel paramédical des armées (EPPA) ayant choisi en première affectation un centre médical des armées soutenant des unités de l'armée de Terre.

- La Division instruction santé des armées (DISA) organise les formations médico-administratives des sous-officiers du service de santé (SASS), les formations périmédicales, initiales, élémentaires, d'auxiliaire-ambulancier et de préparation du diplôme d'État d'ambulancier, au profit des auxiliaires sanitaires, engagés volontaires de l'armée de Terre (EVAT) et militaire techniciens de l'Air (MTA) ainsi que les formations de formateurs de secourisme au profit des différentes armées ou directions.*



a) – Service des essences

Campagne de recrutement 2013 du SEA

Mise à jour : 26/11/2012 14:01

Le Service des essences des armées (SEA) recrute chaque année des militaires de qualité dans l'ensemble des corps composant le service.

La campagne de recrutement 2013 du SEA concerne l'ensemble des corps composant le service : ingénieurs militaires des essences (IME), officiers du corps technique et administratif (OCTA), agents techniques (AT), sous-officiers « soutien pétrolier » (SP), engagés volontaires du service des essences des armées (EVSEA).

Une campagne active de recrutement étendue à l'ensemble des catégories a été lancée début septembre par la mise en œuvre de plusieurs actions, essentiellement locales, pour favoriser le contact direct entre le SEA et les personnes susceptibles d'être intéressés par une carrière au SEA.



Ainsi les dépôts essences sont fortement impliqués dans cette campagne en faisant connaître le SEA et les métiers qu'il propose au sein des unités soutenues, auprès des établissements scolaires de proximité, ou encore auprès des CIRFA.



[De nombreuses informations sont disponibles sur notre site internet du SEA.](#)

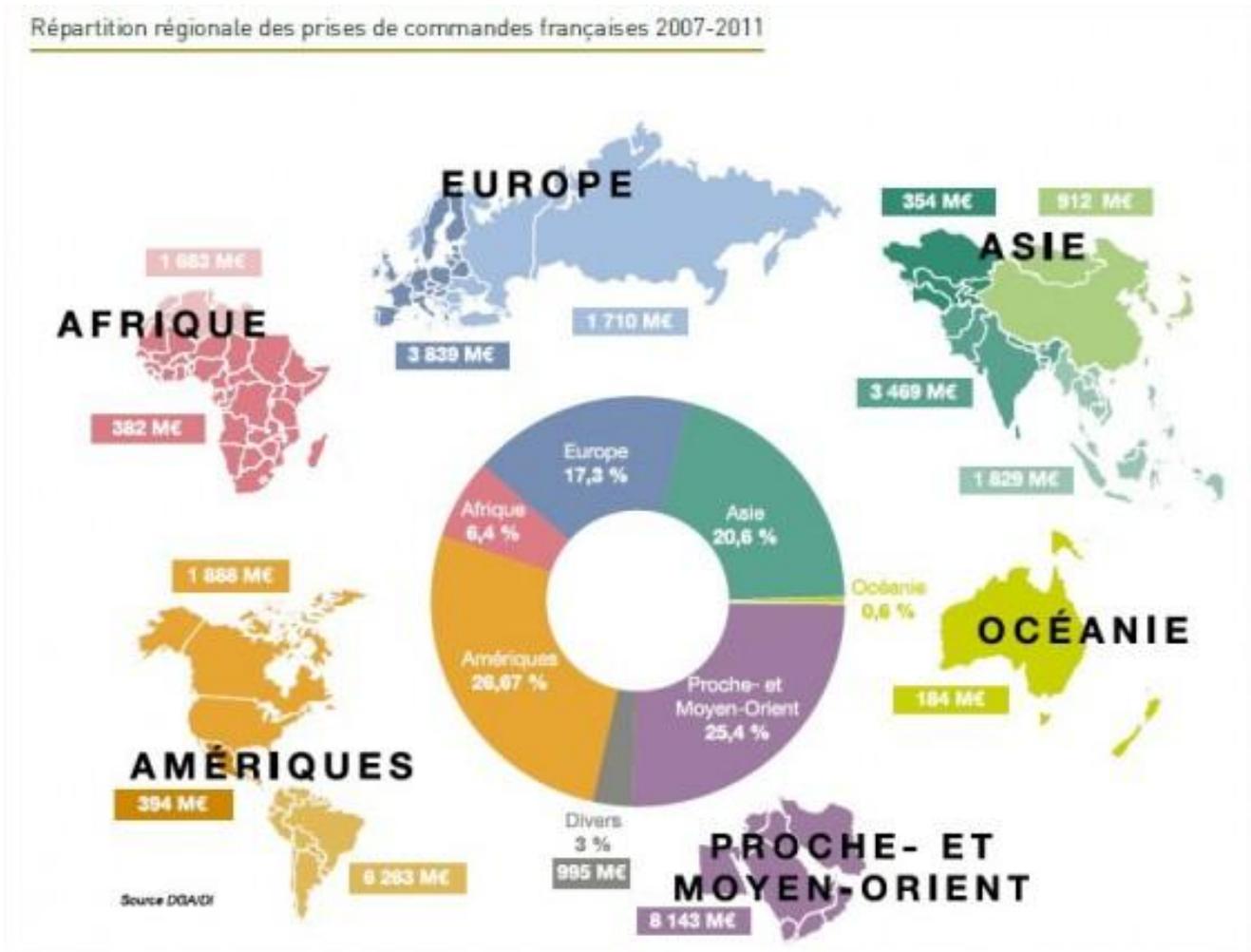
8 – France : Armements & Industries

Ventes d'armes: la France toujours dans le "top 5" mais la concurrence va devenir sérieuse

Ligne de Défense, 23.11.2012

La France a enregistré 6,5 milliards d'euros de prises de commandes en 2011. Soit une hausse de 27% par rapport aux 5,12 milliards de commandes passées en 2010, [selon le rapport présenté jeudi par Jean-Yves Le Drian](#) aux membres des commissions de la Défense de l'Assemblée et du Sénat.

Ce résultat situe la France "parmi les cinq premiers exportateurs mondiaux"; en fait, elle a toujours été en quatrième position sur la période 2006-2011, derrière les Etats-Unis avec 44% de parts de marché, la Russie avec 14%, le Royaume-Uni 11%, et devant Israël, 5,5%. Les autres gros exportateurs européens sont l'Allemagne (3,9%) et l'Italie (3,6%).



Concurrence. Le rapport constate (p. 9) néanmoins que ce classement pourrait évoluer puisque de nombreux pays émergents se profilent en (futurs) concurrents. "La Chine, le Brésil, l'Afrique du sud ou bien encore l'Inde aspirent à entrer dans le cercle des grands exportateurs ou prétendent à une autonomie industrielle. La Corée du sud, par exemple affiche un objectif de trois milliards d'euros (de prise de commandes) en 2012, ce qui lui permettrait de se positionner au sixième rang mondial". Ainsi, la Chine a récemment présenté de nouveaux matériels lors du Zhuhai Air Show, dont des drones, des missiles, des avions de chasse..., qui témoignent de ses ambitions à l'exportation.

Clients de la France. En tête, l'Inde (1,696 milliard d'euros) qui a notamment signé un contrat de rénovation de 49 *Mirage 2000* (1,4 milliard d'euros), puis la Russie (946,9 millions, BPC) et les Etats-Unis (926,3 millions, hélicoptères). L'Arabie saoudite vient en quatrième position (854,8 millions) et les Emirats arabes unis, en cinquième position (275,1 millions). Pour sa part, la Malaisie reste un bon client des industriels français avec 268,9 millions d'acquisitions de matériels militaires. Notons que sur la période de cinq ans, le Moyen-Orient (Arabie saoudite et Emirats Arabes Unis en tête) a été la première destination des armes françaises, représentant 26% des commandes.

Les Etats-Unis et la Russie ont été de très bon clients de l'industrie française de l'armement en 2011

Zone Militaire, 23 novembre 2012 – 14:53

Le 22 novembre, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a présenté pour la première fois aux députés des commissions de la Défense et des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale [le rapport concernant les exportations d'armes françaises](#) pour l'année 2011.

Ce document, établi tous les ans depuis 1998, réaffirme, selon le ministre, "l'importance stratégique et économique des exportations de défense" et "témoigne aussi de notre volonté de transparence et de contrôle rigoureux dans un secteur sensible, ainsi que de notre souhait d'une association plus étroite du Parlement à ce volet de notre action extérieure."

Dans les grandes lignes, ce rapport n'a fait que confirmer ce qui avait été annoncé en février dernier par Laurent Collet-Billon, le délégué général à l'armement (DGA). Pour l'année 2011, les prises de commandes d'équipements militaires français se sont élevées à 6,5 milliards d'euros, un chiffre en progression par rapport à l'exercice précédent.

Ces résultats font que la France s'est maintenue parmi les 5 premiers exportateurs mondiaux d'armement, derrière les Etats-Unis, la Russie et le Royaume-Uni. Avec 5% de parts de marché obtenues sur la période 2006-2011, Israël ferme la marche.

Cela étant, souligne le rapport, de nouveaux acteurs sont en train d'émerger. C'est notamment le cas de l'Afrique du Sud, de l'Inde, du Brésil et de la Chine, ces pays s'étant attachés à développer leur "base technologique et industrielle de l'armement."

En attendant, le principal client de la France en matière d'armement en 2011 aura été l'Inde, notamment grâce au contrat portant sur la modernisation de ses Mirage 2000, qui représente 1,4 milliard sur les 1,7 milliard d'euros de commandes enregistrées.

La Russie, à qui il a été vendu des Bâtiments de Projection et de Commandement (BPC) de type Mistral, arrive en seconde position, avec 946,9 millions d'euros de commandes, contre seulement 9,1 millions un an auparavant. Enfin, et cela pourra paraître plus surprenant, les Etats-Unis complètent ce podium, avec 926,3 millions d'euros de contrats.

Au Moyen Orient, l'Arabie Saoudite reste un client important et régulier, avec 854,8 millions d'euros de commandes. Les ventes ont connu un rebond, en 2011, aux Emirats arabes unis, passant de 183,3 à 275,1 millions.

Quant à l'Union européenne, elle représente un débouché relativement modeste pour l'industrie française de l'armement, avec 375 millions d'euros de commandes. Son principal client reste le Royaume-Uni (120,7 millions). Viennent ensuite l'Allemagne (73,4 millions) et l'Italie (38,7 millions).

Par ailleurs, et alors que, depuis les événements de Tianan'men, l'UE impose un embargo sur les armes à la Chine, cette dernière a commandé auprès de la France pour 466 millions d'équipements au cours de ces 5 dernières années. Il s'agirait en fait de matériels dits duaux, c'est à dire pouvant avoir une application aussi bien civile que militaire.

Quoi qu'il en soit, le ministre de la Défense a annoncé le dépôt prochain au Parlement de deux projets de loi en matière de contrôle des ventes d'armes. Le premier consistera à sanctionner les violations d'embargos décidés par la communauté internationale. Le second visera à encadrer le courtage de matériels militaires afin de lutter contre les trafics.

Enfin, un dispositif sera annoncé d'ici la fin de l'année par M. Le Drian afin de faciliter l'accès des 4.000 PME du secteur français de l'armement (lequel compte 165.000 emplois, dont 20.000 hautement qualifiés) aux appels d'offres du ministère de la Défense. Il est aussi question de prendre des mesures "visant à renforcer leurs activités à l'export."

La France s'apprête à donner les clés d'EADS à l'Allemagne

Challenge, Créé le 27-11-2012 à 10h57 - Mis à jour à 11h47 - Par [Vincent Lamigeon](#)

De plus en plus de rumeurs concordantes laissent à penser que Paris a accepté le montage financier mis au point par Berlin. La France céderait une partie de son capital à l'Allemagne.



Angela Merkel et Tom Enders, le président d'EADS (AFP)

C'est un scénario étrange, qui semble pourtant prendre consistance au fil des négociations. En discussions depuis quelques jours sur la recomposition du capital d'[EADS](#), la France et l'Allemagne se dirigeraient, comme l'annonçait le

quotidien allemand [Handelsblatt](#) vendredi dernier, vers un rachat par la banque publique allemande KfW de 3% des 15% du capital détenu par l'Etat français.

Le camp allemand rachèterait en outre les 7,5% détenus par le consortium bancaire Dedalus, et 1,5% au groupe automobile Daimler, ce qui porterait la participation totale de Berlin à 12%, soit une parité avec la France. L'agence [Dow Jones](#) assurait lundi après-midi qu'un accord pourrait être trouvé d'ici la fin de la semaine prochaine, l'Espagne restant quant à elle à 5,5%.

Cette sacro-sainte parité exigée par Berlin

Que changerait une telle recomposition du capital ? La réponse est simple : tout. D'un strict point de vue comptable, l'Allemagne, qui n'est aujourd'hui pas actionnaire d'EADS, passerait de 0 à 12% du capital ; la France, elle, verrait sa part chuter de 15 à 12%. +12 d'un côté, -3 de l'autre : pas besoin de concourir à la médaille Fields, sorte de Prix Nobel de mathématiques, pour voir que la nouvelle répartition du capital serait un véritable coup de Trafalgar, qui verrait la France s'aligner à 100% sur les exigences allemandes.

Ce ne serait pas la première fois : la France s'était bien gardée de critiquer le veto allemand à la fusion EADS-BAE, annoncé par téléphone à [François Hollande](#) par la chancelière [Angela Merkel](#), se contentant d'en prendre acte. En acceptant le schéma évoqué plus haut, Paris accepterait de s'adapter à un problème essentiellement germano-allemand : la crispation de Berlin sur la sacro-sainte parité entre France et Allemagne (22,5 % dans chaque camp).

Selon le scénario craint par Berlin, et de fait le plus probable, les actionnaires industriels Lagardère (7,5% du capital) et Daimler (15%) vendraient rapidement leurs parts, de même que le consortium de banques allemandes Dedalus (7,5% du capital). Pour maintenir une parité avec l'Etat français (15% des parts), Berlin devrait donc, en toute logique, monter à 15%, et donc investir en conséquence. La vente de 3% par la France lui permettrait de s'en tirer à moindre frais, en établissant la ligne d'équilibre à 12%.

Paris empocherait au passage 609 millions mais...

Pourquoi la France ferait-elle ce cadeau à l'Allemagne ? L'aspect financier est à nuancer : au cours actuel du titre EADS, l'opération rapporterait 609 millions d'euros, une somme certes non négligeable en ces temps de disette budgétaire, mais pas forcément le prix correspondant à la perte d'influence de Paris dans le capital, et à la montée de celle de Berlin.

D'autant que l'Allemagne est loin d'être un parangon de vertu vis-à-vis du groupe européen : Berlin a récemment revu à la baisse ses commandes militaires à EADS, notamment l'avion de transport A400M et l'hélicoptère d'attaque Tigre, sans pour autant renoncer au retour industriel correspondant à ses commandes d'origine. Un comportement qui énerve au plus haut point le camp français, qui n'a pour l'instant pas annulé de commande.

L'exigence de Berlin d'entrer au capital est, surtout, une demande pour le moins étrange pour un pays qui s'était battu en 2000, lors de la création d'EADS, pour que ce soient les industriels Lagardère et Daimler qui portent les intérêts des Etats, pour éviter que ceux-ci interviennent directement dans la gouvernance du groupe. Le schéma évoqué par Handelsblatt aboutirait à une situation inverse : plus d'industriels "tampon", mais un probable nouveau pacte d'actionnaires entre France, Allemagne et Espagne (29,5% du capital en tout).

L'Allemagne privilégie ses intérêts, pas ceux des actionnaires privés

Le problème va bien au-delà de la simple équation mathématique. Le président exécutif Tom Enders voulait un groupe "normalisé", donc libéré de la tutelle des Etats ? Il se retrouve avec trois Etats actionnaires directs. Dont un, l'Allemagne, engagé dans une guérilla politique depuis plus d'un an pour défendre ses sites industriels : le coordinateur du gouvernement allemand pour l'aéronautique, Peter Hintze, avait même envoyé une lettre à Tom Enders en février 2012, de disant "extrêmement préoccupé par la concentration et la centralisation des compétences de recherche-développement" sur le site de Toulouse.

Le directeur financier d'EADS Harald Wilhelm avait adressé un message clair à Berlin le 8 novembre dernier, souhaitant que les nouveaux actionnaires "aient à cœur de protéger les intérêts de la société (...) et de préserver les intérêts des actionnaires privés". La France, actionnaire à 15% d'un champion industriel unique en Europe, serait bien inspirée d'y réfléchir à deux fois avant de brader les siens.

La DGA a approuvé la réception de la frégate multimissions Aquitaine



La Direction générale de l'armement (DGA) a annoncé, ce 23 novembre, avoir autorisé la réception de la frégate multimissions (FREMM) Aquitaine. Le bâtiment avait quitté Lorient, où il a été conçu, au début de ce mois pour rejoindre Brest, son nouveau port d'attache.

“Ce départ de la Fremm Aquitaine du centre DCNS de Lorient pour celui de Brest est l'occasion de saluer la prouesse industrielle et technologique réalisée ces dernières années par les collaborateurs du groupe DCNS” avait alors

commenté Vincent Martinot-Lagarde, le directeur du programme des frégates multimissions chez le constructeur naval français.

Mise sur cale en décembre 2007, la FREMM Aquitaine avait effectué sa première sortie en mer le 18 avril 2011. Avant d'être admis en service actif au sein de la Marine nationale, ce bâtiment devra passer par une phase de mise en condition opérationnelle (MECO).

Au total, la Marine nationale attend 11 frégates de ce type, dont deux seront spécialisées dans la défense anti-aérienne (FREDA) afin de pouvoir assurer la protection d'un groupe aéronaval ou amphibie.

D'une longueur de 142 mètres pour 6.000 tonnes, une FREMM peut naviguer à la vitesse de 27 nœuds. Mise en œuvre par un équipage réduit de 108 marins (22 officiers, 70 officiers marinières et 16 quartiers-maîtres et matelots), elle est armée par des missiles Aster (défense aérienne) et Exocet (anti-surface), ainsi que par des torpilles MU-90. En outre, elles seront également dotées du Missile de croisière naval (MdCN), encore appelé “Scalp naval”, pour assurer des frappes dans la profondeur. Enfin, elle dispose aussi d'un hélicoptère NH-90 Caïman.

Une seconde FREMM destinée à la Marine nationale, appelée “Normandie”, a été mise à l'eau le 18 octobre dernier, à Lorient. Trois autres navires de ce type sont en cours de construction, à savoir les FREMM Provence, Languedoc et Auvergne.

DCNS livre la première frégate Fremm "Aquitaine"



Le Marin, le 26/11/2012

La frégate "Aquitaine" à quai à Lorient avant son départ pour Brest. Photo Olivier Mélenec. DCNS a livré le vendredi 23 novembre la tête de série du programme Fremm, la frégate **Aquitaine**. Elle a été réceptionnée par l'Organisation conjointe en matière de coopération d'armement (Occar), à qui la Délégation générale de l'armement (DGA) a délégué la maîtrise d'ouvrage du programme des onze Fremm destinées à la Marine nationale

"La frégate multimissions "Aquitaine" réalisée pour la Marine nationale a été livrée conformément aux exigences contractuelles", souligne DCNS. C'est la première Fremm de la série acquise par la Marine française.

Mené en coopération avec l'Italie, le programme Fremm a été lancé en octobre 2005. L'**Aquitaine** avait été mise sur cale en décembre 2007. Mise à flot en avril 2010, elle a effectué sa première sortie à la mer en avril 2011. Depuis, elle menait son programme d'essais à la mer.

Le mardi 6 novembre, l'**Aquitaine** a quitté Lorient, où elle a été construite, pour Brest où elle sera basée. L'**Aquitaine** assurera notamment des missions de protection au profit des sous-marins nucléaires de la force de dissuasion basés à l'Île-Longue, en rade de Brest.

À ce jour, cinq autres frégates multimissions sont en cours de construction. La Fremm **Mohammed VI**, deuxième de série, est destinée à la Marine Royale du Maroc. La Fremm **Normandie**, troisième de série, a été mise à flot le 18 octobre dernier.



La quatrième de série est en cours d'assemblage en forme de construction. La cinquième, dont la construction a débuté en septembre 2011, figure actuellement à l'état de blocs en pré-armement. La sixième de série également pour la Marine nationale, est en cours d'usinage depuis août 2012.



http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-A-bord-de-la-fregate-Aquitaine_43202-2138574-----29019-aud_actu.Htm

Le satellite d'observation Pléiades 1b prêt au lancement

Mer & Marine, 29/11/2012
crédits : ASTRIUM



C'est demain que le satellite d'observation Pléiades 1b doit décoller du centre spatial de Kourou, en Guyane. L'engin, réalisé par Astrium pour le compte du CNES, sera mis en orbite par une fusée Soyuz. Il va rejoindre son aîné, Pléiade 1a, lancé en décembre 2011, afin de constituer une constellation. « Une fois Pléiades 1B en orbite, Astrium Services offrira des produits d'imagerie en très haute résolution avec une capacité de revisite quotidienne. Pour ses utilisateurs, Pléiades signifiera bientôt deux fois plus d'images, plus rapidement et plus régulièrement, dans une résolution hors du

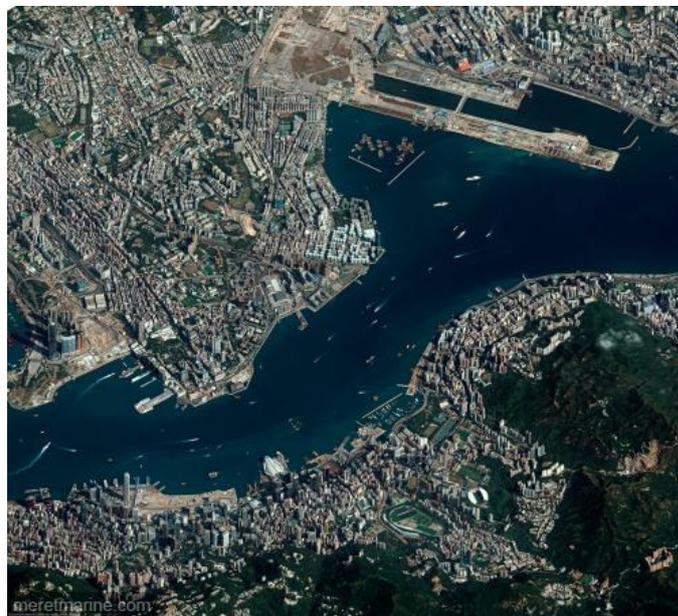
commun », affirme Evert Dudok, président d'Astrium Services.

La revisite quotidienne de n'importe quel point du globe va permettre d'apporter une réactivité accrue dans le rafraîchissement des informations. Les zones de conflit, de crise ou de catastrophe naturelle seront visibles en quelques heures, permettant par exemple de planifier des opérations

d'évacuations ou de secours. Les satellites pourront, également, servir dans le domaine de la sécurité maritime, par exemple dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic. La constellation Pléiades va aussi permettre de suivre chaque jour l'activité de sites (avancement de la construction d'un ouvrage de génie civil, surveillance d'un site minier, industriel ou militaire...). Par ailleurs, précise Astrium, en offrant deux fois plus d'images à leurs utilisateurs, les satellites Pléiades constitueront un outil performant pour la cartographie de vastes zones en très haute résolution, les images étant acquises deux fois plus vite, et offriront plus de chances de produire une image sans nuage.

Hong Kong vu par Pléiades 1a (© : ASTRIUM)

C'est le positionnement des deux satellites Pléiades à 180° sur la même orbite quasi-polaire héliosynchrone, à 700 km d'altitude, qui va permettre une revisite quotidienne de tout point du globe. Comme Pléiades 1A, Pléiades 1B permettra de fournir des produits d'une résolution de 50 cm sur une largeur d'image de 20 km, aux ministères français et espagnol de la Défense, aux institutionnels civils et aux utilisateurs privés, à travers Astrium Services, le distributeur exclusif des produits Pléiades sur le marché civil.



En plus de leur grande précision, Astrium ajoute que les satellites Pléiades, dont l'instrument d'imagerie optique à haute résolution est fourni par Thales Alenia Space, autorisent des prises de vue tout autour de leur position dans différents modes de prises de vues (20 images sur un million de kilomètres carrés, mosaïque, corridor, 3D...)

Piriou et DCNS: l'alliance à venir dans la catégorie des moins de 80 mètres

Ligne de Défense, 26.11.2012



Bonne info lue [ce matin dans La Tribune](#) sous la plume de mon confrère Michel Cabirol:

"Le groupe naval DCNS et le [chantier Piriou](#), basé à Concarneau, vont créer, selon des sources concordantes, une joint venture en vue de mettre en commun des actifs dédiés à des bâtiments d'entrée de gamme, que DCNS

commercialisera. Nouveau venu dans la construction de bâtiment militaire, Piriou a récemment présenté lors du salon Euronaval toute une gamme de navires multi-missions de la classe OPV (Offshore Patrol Vessel) et M.OPV (Multipurpose Offshore Patrol Vessel) de 25, 35, 50, 60 et 80 mètres".

Pascal Piriou, le patron des chantiers éponymes, confirme cette information et précise qu'un comité central d'entreprise va se réunir mardi, à la fois chez Piriou et chez DCNS, pour présenter la joint venture qui va se mettre en place rapidement et qui pourrait contribuer à sceller, positivement, le sort du chantier STX de Lorient.

A lire aussi sur [ouest-france.fr un article](#) de mon confrère Jean-Pierre Buisson.

Piriou et DCI. Je rappelle que Piriou et DCI ont lancé un projet commun (voir [mon post du 6 septembre](#)) pour construire un Bâtiment de Formation Maritime (BFM) qui sera exploité par navOcéan, société créée conjointement par Piriou et DCI. Ce bâtiment de 44 mètres sera livré en septembre 2013 et s'appellera « ALMAK », nom d'une étoile de la constellation d'Andromède qui signifie « lynx du désert ».

DCNS et Piriou confirment leur alliance sur les bâtiments dédiés à l'AEM

Mer & Marine, 28/11/2012



crédits : PIRIOU

Les deux groupes français ont confirmé hier avoir engagé des négociations exclusives en vue de créer une société commune. Cette filiale sera positionnée sur le segment des bâtiments construits aux normes civiles destinés à l'Action de l'Etat en Mer (marines, garde-côtes, polices, gendarmeries, douanes...). La future société proposera des navires allant jusqu'à 95 mètres de long, intégrant la nouvelle gamme de patrouilleurs de Piriou (de 25 à 80 mètres) ainsi

que les unités de la famille Gowind OPV de DCNS (jusqu'à 95 mètres). En alliant leurs forces, DCNS et Piriou entendent créer un leader mondial des navires aux standards civils destinés à l'AEM. « La création de cette Joint Venture permettrait d'élargir le marché accessible de DCNS. En outre, les clients qui acquerraient des navires aux standards civils destinés à l'Action de l'Etat en Mer pourraient ensuite commander auprès de DCNS des navires plus fortement armés (corvettes, frégates...). Ce projet constitue donc une double opportunité de croissance pour notre groupe », a indiqué hier Bernard Planchais, directeur général délégué de DCNS, qui voit donc dans cette opération l'opportunité d'accroître son activité, en s'appuyant sur un partenaire spécialisé dans la construction de navires civils et disposant de plusieurs chantiers à l'étranger, en Afrique et en Asie.

Piriou, de son côté, entend profiter de la force de frappe commerciale de DCNS pour se diversifier son activité sur le segment des bateaux gris. « Pour accéder aux marchés des navires relevant de l'Action de l'Etat en Mer, qui sont à la convergence des univers civils et militaires, seul un partenariat avec un leader mondial du naval de défense comme DCNS aurait du sens pour nous. Ce serait pour nous un mouvement stratégique majeur où notre profond ancrage français associé à notre expérience de l'international et notre réactivité seraient une véritable valeur ajoutée pour la société commune qui bénéficierait bien sûr de l'expérience et la présence commerciale mondiale de DCNS dans les marchés de Défense », explique Pascal Piriou.

Le projet de création d'une société commune a été présenté hier matin aux Comités centraux d'entreprise des deux groupes, dont l'objectif est que cette JV soit opérationnelle en 2013. DCNS et Piriou comptent en effet s'appuyer sur cette structure pour conquérir différents marchés nationaux et internationaux. En France, ils visent par exemple le programme des Bâtiments de soutien et d'assistance hauturiers (BSAH), ainsi que les Bâtiments multi-missions (B2M) qui doivent être commandés l'an prochain. Ils se positionneront également sur le futur programme des Bâtiments de surveillance et d'intervention maritime (BATSIMAR).

Des nouvelles des EDA-R: et de quatre en France! Combien pour les Russes?

Ligne de Défense, 29.11.2012



EDAR français.

La DGA a réceptionné le quatrième engin de débarquement amphibie rapide (EDA-R), le 26 novembre, à Toulon. Cet engin de 30 mètres de long et de 12 mètres de large, construit par les Constructions industrielles de la Méditerranée (CNIM), a une capacité d'emport nominale de 80 tonnes et une vitesse de 18 nœuds à pleine charge et jusqu'à 30 nœuds à vide en fonction de l'état de la mer. Un BPC peut emporter deux EDA-R.

Le chantier naval [Socarenam](#), sous-traitant du maître d'œuvre CNIM, a fabriqué les coques sur son site de Saint-Malo et a finalisé les navires à Boulogne-sur-Mer. La charge de travail générée par la réalisation des quatre engins a représenté plus d'une centaine d'emplois directs durant les trois années de réalisation.

Le premier A400M montre le bout de son nez ... en photo

Posted by [Romain Mielcarek](#) on 26 nov, 2012 in [Défense France](#) |

Airbus Military vient de publier une photographie des trois premiers A400M sur la chaîne de montage. Deux sont destinés à la France et le troisième à la Turquie.



Photo : Airbus military

Trois des quatre premiers A400M livrés seront français.

En Français, il faut désormais l'appeler l'Atlas. Pour les passionnés, le premier à sortir de la chaîne de montage sera affublé du petit nom MSN7 (au centre de la photo). Destiné à la France, il attend au moment du cliché pris il y a une semaine l'installation imminente de ses moteurs. Les deux suivants (en commençant par le plus éloigné sur la photo) sont respectivement destinés à la Turquie pour le MSN9 et encore une fois à la France pour le MSN8 et suivent une phase de tests au sol. Un quatrième avion qui sera lui aussi tricolore, vient d'attaquer la phase d'assemblage de la structure dans un autre hangar de l'usine d'Airbus Military de Séville en Espagne.

Le premier A400M devrait être livré au premier trimestre 2013 après un nouveau retard qui a vu abandonner l'idée d'une arrivée fin 2012. Ce décalage calendaire serait le résultat d'un relâchement de la pression en interne alors que l'industriel avait un temps espérer accélérer le rythme en interne. Quelques finalisations techniques, notamment sur les moteurs, imposent aussi un petit délais pour obtenir la certification civile de l'avion.

La Tribune évoquait il y a une dizaine de jours les tensions entre la Direction générale de l'armement (DGA) et l'industriel. Le ministère de la Défense serait exaspéré par ce énième retard sur la livraison, qui reporte d'autant la préparation opérationnelle. Dans le meilleur des cas, on espère avoir aujourd'hui un premier A400M Atlas opérationnel au sein de l'Armée de l'air en juin prochain. Autant de temps à tirer toujours plus sur les limites du reste de la flotte logistique et de ses pilotes.

L' Eurocopter

C'est français, c'est superbe et c'est fabriqué à 25 Kms de Marseille

A vous fan d'aviation et de vues aériennes, bon voyage....

Virtuel tout d'abord, puis du vrai donc, patientez quelques minutes, ne stoppez pas la vidéo elle continue ensuite...

Un petit tour dans le ciel de la Provence avec les "cow-boys volants" du X3 Team de la société Eurocopter à Marignane.

Un bel engin sans aucun doute pour un nouvel avenir de l'hélicoptère.

En tous cas, voilà une superbe vidéo dans laquelle apparaissent entre autres le viaduc SNCF de Ventabren ainsi que le massif de la Sainte-Victoire.

Cliquez sur : <http://www.youtube.com/embed/8ljxyDtCsaM>

Le Neuron se rapproche du ciel

Le démonstrateur de drone de combat Neuron, développé par **Dassault Aviation** et ses partenaires européens devrait voler dans les jours qui viennent. Depuis plusieurs semaines, cet engin développé à Istres a effectué ses premiers essais de roulage, le premier vol était annoncé d'ici la fin de l'année.

La météo de demain annonce pluie et vent, pas les meilleures conditions pour un premier vol.

Publié par mamouth leader à l'adresse [11/27/2012 10:34:00 PM](#)

Succès du premier tir complet du missile de croisière naval en configuration sous-marine

Mise à jour : 28/11/2012 15:12

La direction générale de l'armement (DGA) a réalisé avec succès le premier tir complet du missile de croisière naval (MdCN) en version sous-marine le 24 octobre 2012.



Ce quatrième tir de développement a été effectué sur le site du Levant (Var) du centre « DGA Essais de missiles », depuis une plateforme immergée représentative d'un lancement à partir d'un sous-marin en plongée. Tous les objectifs ont été atteints, notamment la validation de la phase terminale en mode de guidage GPS, qui vient compléter la validation du mode de guidage infrarouge, acquise lors du tir précédent (9 juillet 2012). Le MdCN équipera les frégates multi-missions (Fremm) à partir de 2014 et les sous-marins Barracuda à l'horizon 2017.

Doté d'une portée de plusieurs centaines de kilomètres, le MdCN est destiné à frapper des objectifs situés dans la profondeur du territoire adverse. Embarqué sur des bâtiments de combat positionnés, de façon prolongée, à distance de sécurité dans les eaux internationales, ostensiblement (frégates en surface) ou discrètement (sous-marins en plongée), le MdCN est adapté à des missions de destruction d'infrastructures de haute valeur stratégique.

La DGA a notifié le marché MdCN à la société MBDA fin 2006

9 – Le Monde : Modernisations & Equipements

BPC Mistral: Paris pourrait participer à la création d'une base navale en Russie

RP Defense, Vendredi 23 novembre 2012



Moscou est prêt à inviter Paris à coopérer dans la création d'une base navale pour les bâtiments de projection et de commandement [Mistral](#) que la Russie achète à la France, a déclaré vendredi à Paris l'ambassadeur de Russie Alexandre Orlov.

"Ces navires sont destinés à la flotte russe du Pacifique. Nous construisons une base navale près de Vladivostok, en Extrême-Orient. Nous pouvons là aussi coopérer avec la France", a indiqué l'ambassadeur russe.

La Russie et la France ont signé en juin 2011 un contrat de 1,2 milliard d'euros prévoyant la construction de deux BPC de classe Mistral pour la Marine russe. Le premier navire baptisé "Sébastopol" sera construit par le groupe français DCNS aux chantiers navals STX de Saint-Nazaire en 2014 et le second, "Vladivostok", en 2015.

Les chantiers navals russes participent aussi à la fabrication de pièces pour ces deux navires. Une usine de Saint-Pétersbourg a procédé à la découpe de tôles dans le cadre de la construction du BPC "Vladivostok" le 1er août dernier. Elle commencera la découpe de tôles pour le "Sébastopol" en mai 2013. Les coques des troisième et quatrième navires de type Mistral achetés par Moscou seront construites en Russie.

Mistral: la Russie achètera des catamarans de débarquement français



Navire de type Mistral

© RIA Novosti. Alexei Danichev, 16:42 23/11/2012,
PARIS, 23 novembre - RIA Novosti

La Russie achètera de petites embarcations de débarquement françaises qu'elle entend installer à bord de ses bâtiments de projection et de débarquement [Mistral](#), a déclaré vendredi à Paris l'ambassadeur de Russie Alexandre Orlov. "Nous avons signé un contrat important sur

l'acquisition de deux navires de type Mistral. Le premier est déjà en chantier à Saint-Nazaire, le deuxième suivra. Nous avons également discuté de la construction de deux autres BPC en Russie, à Saint-Pétersbourg. Le calendrier des travaux est respecté. Il y a également des contrats supplémentaires. Nous achèterons des petites embarcations françaises qui se trouveront à bord du BPC, ce sont des catamarans de débarquement", a indiqué l'ambassadeur devant les journalistes.

La Russie et la France ont signé en juin 2011 un contrat de 1,2 milliard d'euros prévoyant la construction de deux BPC de classe Mistral pour la Marine russe. Le premier navire baptisé "Sébastopol" sera construit par le groupe français DCNS aux chantiers navals STX de Saint-Nazaire en 2014 et le second, "Vladivostok", en 2015.

Les chantiers navals russes participent aussi à la fabrication de pièces pour ces deux navires. Une usine de Saint-Pétersbourg a procédé à la découpe de tôles dans le cadre de la construction du BPC "Vladivostok" le 1er août dernier. Elle commencera la découpe de tôles pour le "Sébastopol" en mai 2013. Les coques des troisième et quatrième navires de type Mistral achetés par Moscou seront construites en Russie.

Il-76 modernisé: près de 100 avions produits d'ici 2020 (Aviastar-SP)



Il-76

© RIA Novosti. Vladimir Baranov, 21:14 23/11/2012,
OULIANOVSK, 23 novembre

L'usine aéronautique Aviastar-SP d'Oulianovsk (Volga) produira 103 avions de transport militaire Iliouchine Il-76MD (modernisés, où Il-476) d'ici 2020, a annoncé vendredi à Oulianovsk Sergueï Dementiev, directeur général d'Aviastar-SP.

"Un contrat sur la production de 39 avions se trouve actuellement à l'étape de l'enregistrement officiel et des discussions sur le prix définitif (...). Mais nous pensons déjà à l'avenir, à l'horizon 2021, date d'expiration du programme public

d'armement. L'Etat ne se limitera pas à acheter 39 avions, l'usine compte en produire 103", a indiqué M.Dementiev.

Le ministère russe de la Défense et le Consortium aéronautique unifié (OAK), dont fait partie Aviastar-SP, ont signé le contrat sur la production de 39 avions Il-76MD-90A pour 140 milliards de roubles (3,5 milliards d'euros) en octobre dernier.

Selon M.Dementiev, d'autres contrats portant sur la production des Il-76MD à Oulianovsk devraient être signé à la fin de 2013 ou au début de 2014.

Aviastar-SP a déjà commencé la production de trois premiers avions qui seront livrés au ministère de la Défense en 2014.

L'usine d'Oulianovsk envisage de produire 18 avions Il-76MD par an d'ici 2018, a conclu M.Dementiev.

L'avion de transport lourd Il-76MD est une version profondément modernisée de l'Il-76 qui était produit à Tachkent (Ouzbékistan) à l'époque de l'URSS. Il rappelle son prédécesseur, mais sa construction a beaucoup changé et l'avion est maintenant doté de nouveaux systèmes de commande et de navigation. Le nouvel appareil a une autonomie de vol de 5.000 km avec une charge utile de 52 tonnes (contre 4.000 km et une charge utile de 47 tonnes pour son prédécesseur). Son poids au décollage a augmenté de 190 tonnes à 210 tonnes.

La Chine contre-attaque face aux projets de la marine américaine

La voix de la Russie, 25.11.2012, 19:14

Photo : EPA



en Liaoning.

Les constructeurs navals chinois continuent à travailler dans l'esprit du XVIIIe Congrès du PCC. Après le porte-avions Liaoning, un « cadeau » offert pour le Congrès du parti communiste, les chantiers navals chinois sont prêts à construire de nouveaux bateaux, a indiqué le chef de China State Shipbuilding Corporation Hu Wenmin. C'est dans les chantiers navals de ce géant d'Etat que le porte-avions lourd Varyag originaire d'Ukraine a été transformé

C'est la première déclaration après le XVIIIe Congrès du Parti communiste chinois (PCC) confirmant le lancement du programme de modernisation et de rééquipement de la marine chinoise, affirme l'expert de l'Institut de l'Extrême-Orient, Iakov Berger.

« Cela fait longtemps que la Chine veut créer sa propre flotte de porte-avions. Pour l'instant, c'est le modèle créé sur la base du Varyag qui est exploité par la flotte chinoise. Mais ensuite, ce sera au tour des navires fabriqués en Chine d'intégrer la flotte. Cet objectif a été exprimé lors du congrès du parti et l'entreprise procède actuellement à sa réalisation ».

Hu Wenmin a indiqué que la Chine est prête à construire un plus grand nombre de « bases aériennes en mer », sans toutefois donner leur nombre exact. Dans le même temps, le pays compte augmenter la capacité de production d'armes et de matériel de porte-avions. Selon le

major-général Vladimir Dvorkine, la Chine pourrait se doter prochainement d'un porte-avions *made in China* comme tous les autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

« Ce n'est pas une tâche facile, mais je pense que la Chine pourra le faire, car elle est en train de créer toute une flotte sous-marine de porte-missiles. C'est une question de temps et de ressources. La Chine possède les ressources nécessaires et les délais de réalisation ne seront pas courts. Cela n'inquiète pas les Chinois qui ne sont pas pressés dans ce genre de projets ».

Le programme de construction des porte-avions est directement lié à l'intention d'avoir de nouveaux arguments dans des litiges territoriaux avec les pays voisins, souligne Iakov Berger.

« Le Japon a tout à coup eu besoin de nationaliser les îles Senkaku, en chinois - Diaoyu. Du point de vue de la Chine, il s'agit du commerce des îles chinoises. Donc la modernisation de la marine de la RPC devrait être perçue comme une mesure de réponse à la décision japonaise ».

Vladimir Dvorkine estime que le groupe aéronaval – c'est un nouvel argument chinois dans le conflit géopolitique avec les Etats-Unis.

« L'objectif, c'est de maintenir son influence dans les eaux côtières et les détroits, qui sont contrôlés actuellement par la flotte américaine. Les Etats-Unis ont misé sur le renforcement de leur présence dans la région du Pacifique, l'argumentant par la garantie de la sécurité dans cette région. Les porte-avions chinois sont une réponse à ces projets américains ».

Les experts prévoient une escalade dans la confrontation entre les Etats-Unis et la Chine concernant la région du Pacifique. Ceci est lié principalement à l'intention du Pentagone de transférer jusqu'à 60% des forces de la marine américaine dans cette région, y compris les principaux groupes de porte-avions. C'est un coup dur pour les intérêts de la Chine, qui considère cette région comme une zone de ses intérêts et veut y instaurer ses propres règles. Il semble, cependant que les porte-avions ne suffiront pas pour inverser la situation militaro-politique. Et on le comprend très bien à Pékin. Il pourrait donc y avoir des nouveaux rebondissements dans le domaine militaro-politique pour la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale, lorsque le nouveau gouvernement chinois sera élu.

Le prochain porte-avions de la marine indienne ne sera pas livré avant la fin 2013

Zone Militaire, 28 novembre 2012 – 13:30

Alors que la Chine est en train d'acquérir des capacités aéronavales, cela fait déjà longtemps que l'Inde a accumulé une certaine expérience en la matière, avec l'acquisition, en 1957, d'un ancien porte-aéronefs britannique conçu au cours de la Seconde Guerre Mondiale et baptisé INS Vikrant.

Ce dernier sera retiré du service actif en 1997, après avoir été aligné avec l'INS Viraat, un bâtiment du même type, racheté par New Delhi dans les années 1980 à la Royal Navy, au sein de laquelle il était connu sous le nom de HMS Hermes.

Il était prévu de remplacer l'INS Viraat en 2008 par un ancien porte-avions soviétique, l'Amiral Gorshkov. L'acquisition de ce dernier avait été conclue 4 ans plus tôt, pour 978,4 millions de dollars.

Mais les choses ne se passent généralement jamais comme prévu, la transformation de l'Amiral Gorshkov, rebaptisé INS Vikramaditya par la marine indienne, a pris du retard et généré des

surcoûts. Et cela a suscité quelques grincements de dents à New Delhi quand il a fallu revoir le contrat. Ainsi, le nouvel échéancier fixait la livraison du bâtiment en décembre 2012, avec un coût final de 2,3 milliards de dollars.

Seulement, encore une fois, ce délai ne sera pas respecté. En effet, lors d'essais, conduits en mer de Barents jusqu'en septembre dernier, l'INS Vikramaditya a connu une avarie quand il s'est agi de porter sa vitesse à 30 nœuds.

“Certains mécanismes sont tombés en panne, y compris ceux fournis par des pays de l'Otan. Il s'agit de trois réfrigérants, de générateurs d'azote et d'autres systèmes. Ces fournisseurs nous ont été proposés par la partie indienne” avait expliqué Andreï Diatchkov, le président du consortium russe de construction navale (OSK), qui s'occupe de la transformation du bâtiment, via les chantiers navals de Sevmash.

Du coup, la livraison de l'INS Vikramaditya a été reportée au dernier trimestre 2013, selon A.K Antony, le ministre indien de la Défense. Ce qui laissera le temps de régler les problèmes constatés lors des essais.

Mais la facture pour New Delhi sera salée, même si elle englobe 16 MiG-29K et des hélicoptères de lutte anti-sous-marine. Entré en service au sein de la marine soviétique en 1987, soit 9 ans après le début de sa construction et des problèmes de conception, ce porte-avions de 45.000 tonnes, alors appelé Bakou, avait pris le nom d'Amiral Gorshkov après l'effondrement du bloc soviétique. En 1994, il avait été immobilisé suite à l'explosion d'une de ses chaudières.

Quoi qu'il en soit, les capacités aéronavales indiennes ne reposeront pas uniquement sur ce bâtiment étant donné que New Delhi a lancé le projet 71 (ou programme Indigenous Aircraft Carrier), qui vise à construire trois porte-avions, avec le concours de Fincantieri. Le premier de la série, qui reprendra les traditions de l'INS Vikrant, est actuellement en cours de construction, est attendu au plus tôt en 2015.

Lockheed-Martin serait intéressé par BAE Systems... dit la rumeur

Zone Militaire, 28 novembre 2012 – 16:01

Le titre BAE Systems a gagné plus de 3%, à la Bourse de Londres, au cours de la journée du 27 novembre. La raison de cet engouement tiendrait, selon des traders interrogés par l'agence Reuters, “à des vagues de rumeurs selon lesquelles Lockheed-Martin serait intéressé” par le groupe britannique de défense.

Chez BAE Systems, l'on a fait valoir que “l'on ne commente jamais les rumeurs du marché” pendant qu'un porte-parole de Lockheed-Martin affirmait qu'il n'y avait “pas matière à spéculer.”

Seulement, comme l'on dit, “il n'y a pas de fumée sans feu” dit-on. Après l'échec des discussions portant sur son éventuelle fusion avec EADS, le groupe britannique se retrouve fragilisé dans la mesure où le signal indiquant qu'il était à vendre à un prix relativement abordable a été donné.

D'ailleurs, la presse britannique avait soulevé cette option. “Le prix modeste avancé lors des discussions (ndlr, avec EADS) devrait susciter l'intérêt des grands groupes de défense aux Etats-Unis” avait affirmé un actionnaire de BAE Systems dans les colonnes du Daily Mail, le 10 octobre dernier.

Ayant été menacé de perdre sa suprématie mondiale avec le projet de fusion entre EADS et BAE Systems, Boeing pourrait en effet être intéressé par le groupe britannique. Mais Lockheed-Martin pourrait l'être davantage.

Selon Guy Brown, un analyste de la City, "l'exposition internationale" de BAE Systems serait un atout pour le groupe américain. Et cela d'autant plus qu'avec la baisse des dépenses militaires américaines, il a besoin de trouver des relais de croissance à l'exportation. Qui plus est, les deux entités coopèrent déjà dans le cadre du programme F-35.

Kuratas, le "Transformer" géant, exposé à Tokyo

International, Publié le 29.11.12 07:45 , *wort.lu/fr*

Voici "KKuratas", un robot géant japonais imaginé par la société Suidobashi Heavy Industry, présenté au Wonder Festival de Chiba et actuellement exposé aux visiteurs à Tokyo..



Photo: Reuters

Pesant plus de 4 tonnes et mesurant près de 4 mètres haut, ce robot est équipé de mitrailleuses pouvant tirer jusqu'à 6.000 balles à la minutes et possède un système de visée automatique.

Et le plus étonnant, ce nouveau robot japonais peut-être piloté de manière "classique", mais aussi de l'extérieur par un iPhone ou tout smartphone possédant la 3G!

Il faudra quand même déboursier 1.152.000 euros pour acquérir ce monstre de métal actionné par 30 pistons hydrauliques... Ce projet, piloté par les ingénieurs Wataru Yoshizaki et Kogoro Kurata est en marche depuis 2010... Ça c'est du gadget !



http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=BMeTP9LQsQE

Un rapport met en garde contre les "robots tueurs"



Dans une nouvelle publiée dans les années 1940, l'auteur de science-fiction [Isaac Asimov](#) avait établi une loi de la robotique en 3 points. Le premier est qu'un robot, doté d'une intelligence artificielle ne peut porter atteinte à un être humain. Le second est qu'il doit obéir aux ordres, sauf si ces derniers entrent en conflit avec la première règle. Enfin, le troisième précise qu'il doit assurer sa protection dans les limites des deux précédents articles.

Au cours de ces dernières années, la robotique a connu d'énormes progrès. Les machines ne sont plus cantonnées à des tâches répétitives

sur une chaîne de montage de voiture : elles vont maintenant sur le champ de bataille pour assister les combattants, comme par exemple pour des opérations de déminage afin d'éviter d'exposer la vie des sapeurs ou encore pour des missions de reconnaissance et de surveillance.

Parallèlement à cela, des systèmes d'armes évoluent vers davantage d'automatisation. C'est le cas de l'Iron Dome israélien, qui peut décider de détruire une roquette en vol en fonction de sa dangerosité, et cela, sans intervention humaine, ou encore du MK Phalanx de la marine américaine.

Aussi, [un rapport](#), établi par l'organisation non gouvernementale (ONG) Human Rights Watch et la Harvard Law School International Human Rights Clinic, met en garde contre l'avènement de "robots tueurs", qui seraient totalement autonomes et qui décideraient d'eux-même les cibles qu'ils devraient éliminer.

Ce type de machine, précise le document, pourrait être développé dans les 20 ou 30 ans qui viennent, voire même plus tôt. Déjà, en Corée du Sud, un robot sentinelle conçu par Samsung et doté de deux caméras ainsi que d'une arme de calibre 5,5 mm, est en mesure de détecter des intrus et de faire des sommations. L'ordre de tirer doit cependant lui être donné par un humain.

[Robot sentinella](#) par [Alice in Wonderland](#)

Autre exemple, aux Etats-Unis, le projet X-47B vise à développer un UCAV (Unmanned Combat Air Vehicle), c'est à dire un drone de combat, capable de réaliser des missions en toute autonomie après avoir décollé d'un porte-avions.

Pour le moment, l'on en est pas encore dans une situation telle que l'a décrite Philip K. Dick, un autre auteur d'anticipation, dans l'une de ses nouvelles. "Nouveau modèle", décrit des soldats en chair et en os aux prises avec des robots (voir le recueil [Minority Report](#)). Mais selon Steve Goose, le directeur de la division "armes" de Human Rights Watch, "un certain nombre de gouvernements, dont les Etats-Unis, ont hâte d'aller dans cette direction, de mettre les machines sur le champ de bataille et de réduire ainsi les pertes humaines."

D'où l'appel lancé par l'ONG et quelques intellectuels, dont le prix Nobel de la paix 1997, Jody Williams, à interdire préventivement le "développement et la production" de tels systèmes afin de prévenir un "cauchemar éthique."

Professeur de robotique à l'Université de Sheffield, Noel Sharkey a soulevé le problème de la responsabilité, lié à "remise du pouvoir de décision" à des machines. "Si un robot fait une erreur, qui sera responsable? Ce ne sera certainement pas le robot" a-t-il plaidé, d'après l'AFP. Et s'il

“prend une balle dans son ordinateur et qu’il se déchaîne? Il n’y a donc aucun moyen de vraiment savoir qui est responsable, ce qui est très important pour les lois de la guerre” a-t-il ajouté.

C’est d’ailleurs la question que soulève le rapport. “Ces armes autonomes ne pourraient pas satisfaire les critères imposés par le droit international humanitaire”, y est-il souligné, d’autant plus que leur utilisation “créerait un vide juridique en matière de responsabilité.”

Dans un livre récemment publié aux éditions Economica, “[Guerre Robotisée \(la\)](#)“, le général Michel Yakovleff, a apporté un début de réponse aux problèmes soulevés par HRW.

Après avoir établi un parallèle avec l’emploi des animaux (“un maître-chien reste responsable de son chien” écrit-il), le général Yakovleff pose la question de savoir “comment concilier l’autonomie décisionnelle de machines avec la nécessaire responsabilité de leurs maîtres?.” La réponse doit se fonder, justement, sur les lois de la robotique définies par Isaac Asimov.

“Quelle que soit la complexité des algorithmes qui détermineront le comportement des robots, la responsabilité humaine restera pleinement engagée, au moins à trois niveaux : le concepteur et notamment celui qui a orienté l’intelligence artificielle; le chef tactique, qui a décidé de la mission de l’unité engagée et fixé les limites (dont les règles d’engagement qui s’enrichiront forcément d’alinés dédiés aux robots); le maître du robot proprement dit, celui qui est relié et qui le commande directement” explique-t-il. Et d’ajouter : “La formation d’une unité ‘robotisée’ ne pourra faire l’abstraction d’un vaste volet de formation éthique, explorant les limites morales d’emploi de ces appareils.”

10 – Rubriques divers (Sports, Conférences, etc . . .)

C'est pas sorcier, les commandos marine? Juste une peu exigeant...

Ligne de Défense, 30.11.2012

Le samedi 15 décembre 2012 à 10h50 sera diffusé sur France 3, un épisode de « C’est pas sorcier » consacré aux commandos marine.

« Dans les secrets des commandos » a été tourné au printemps dernier, à Lanester (Morbihan,) en présence de Fred, l’animateur de la célèbre émission de France 3. Libération d’otages, lutte contre la piraterie, soutien des troupes au sol. Les actions des commandos marine sont déterminantes. Mais qui sont ces hommes de l’ombre qui agissent dans la plus grande discrétion ? Fred et Jamy se sont infiltrés dans les coulisses des commandos marine et de leurs « opérations spéciales ». Exceptionnellement, Fred a été autorisé à participer à l’entraînement des fuscos basés à Lorient et Toulon (photo ci-dessus).

Deux projections publiques en avant-première, en présence des animateurs, sont prévues à l’espace Jean Vilar de Lanester le jeudi 6 décembre. A 14h30 pour les collégiens (en lien avec la mairie de Lanester); et à 18h une projection « grand public » sera offerte en présence des animateurs et du personnel de la force maritime des fusiliers marins et des commandos (forfusco). Des moyens nautiques de cette force seront également exposés, durant la journée, devant l’espace Jean Vilar. Cette projection est gratuite et ouverte à tous. Il est vivement conseillé de réserver à l’espace Jean Vilar au 02 97 76 01 47.

Pour en savoir plus, cliquer [ici](#) et accéder au site du musée des traditions des fusiliers-marins qui détaille l'émission et son tournage.

Cette fascinante Légion étrangère

Le Point.fr - Publié le 23/11/2012 à 09:38

Coproduit par le ministère de la Défense, un documentaire sur la Légion dérape sur la torture.



Philippe Picart et Jérôme Lambert ont réalisé un documentaire sur la Légion étrangère qui sera diffusé le 2 décembre sur Arte. © AFP

La Légion étrangère ne cesse de fasciner. Passée de 40 000 hommes du temps de sa splendeur à 8 000 aujourd'hui, elle demeure cette troupe d'élite que les dernières coupes d'effectifs n'ont pas affectée. Quelle armée serait assez folle pour se priver d'une force comptant 10 candidats pour un poste, composée d'hommes tous dévoués à un pays qui les accueille alors qu'ils se trouvent souvent dans de graves difficultés économiques, voire judiciaires (mais pas accusés de crimes de sang) ? C'est l'approche choisie par les documentaristes Philippe Picart et Jérôme Lambert, dans un film qui sera diffusé le 2 décembre sur [Arte](#).

Comprendre les ressorts de la Légion

L'intention est louable et la réalisation léchée, qui cherche à comprendre les ressorts de cette institution militaire vraiment pas comme les autres. De la naissance sous le Second Empire pour conduire la conquête de l'[Algérie](#) aux cercueils des soldats tués à Uzbine, dont l'un était celui de l'héroïque infirmier légionnaire Rodolphe Penon, en passant par l'Indochine et toutes les guerres coloniales françaises, la Légion n'a jamais cessé d'accueillir à bras ouverts soldats égarés, prolétaires, aristocrates ou fils de la violence. La mythologie populaire s'en est emparée, d'[Édith Piaf](#) avec son légionnaire qui "sentait bon le sable chaud" à Hollywood ou au cinéma français avec Jean Gabin ou Alain Delon, entre autres. Mais ce n'est pas la seule chanson et le film nous en fait entendre d'autres chantées par une chorale légionnaire.

Le film revient, comme il se doit, sur les faits d'armes, Camerone et l'absolu de la mission jusqu'au bout, Bir Hakeim et une poignée de vainqueurs déchaînés, Diên Biên Phu et son piège mortel. Des images parfois très dures des guerres coloniales, sorties des archives de l'[ECPAD](#) ([Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense](#), coproducteur avec Program33), montrent aussi que la guerre ne se fait jamais en dentelle et que la Légion fut (elle le demeure) une troupe de combattants coriaces.

Au détour d'une image, un salut hitlérien vient rappeler que les soubresauts de la planète ont servi d'agents recruteurs : Allemands avant et après la Seconde Guerre mondiale, Russes après la guerre froide, ressortissants de l'ex-Yougoslavie après les cataclysmes balkaniques, etc. Tous affluent à la Légion, provoquant ce prodigieux paradoxe, que relève finement le cinéaste [Éric Deroo](#) : "C'est la marque de sa réussite, la Légion étrangère a fini par totalement s'intégrer dans le paysage français puisqu'un légionnaire est un soldat comme tous les autres, il n'est pas une chair à canon plus qu'un autre !"

Questions qui fâchent

Ce documentaire n'évite pas les questions qui fâchent : le 1er REP et sa dissolution après le putsch d'Alger et surtout la torture. Ancien capitaine au 1er REP, [Dominique Bonelli](#) explique sans fard la route qu'il suivit voici un demi-siècle en Algérie : "Lorsqu'on arrête un poseur de bombes, on a deux solutions. Ou on le défère à la justice, ou on le presse de questions. Nous avons opté pour le presser de questions. Vous dire que c'était amusant, ce serait mentir. Mais... que faire ?"

Passé beaucoup plus récemment dans la Légion (1994-2001), un certain Guillaume de Saint-Phalle revient sur ce thème, mais veut l'actualiser en assénant en longueur et de manière fort abrupte : "Y a pas d'autre méthode ! On n'en connaît pas. Il faut que les mecs parlent, que les gars disent ce qu'ils ont à dire. C'est très problématique, mais si vous voulez faire la guerre, ça implique ça ! Il n'y a pas de guerre sans torture, ça n'existe pas ! Vous connaissez une guerre où il n'y a pas de torture ? La vraie question n'est pas : vous, les soldats, acceptez-vous ou n'acceptez-vous pas de le faire ? Évidemment qu'on accepte... Parce que, sinon, on ne s'engage pas !"

Mais que vient faire dans ce film cet homme simplement présenté comme "légionnaire" ? Pourquoi donner un tel espace à ces propos complaisants sur la torture dans un documentaire par ailleurs de bonne tenue sur la Légion ? Pourquoi donner tant de place à cet avis n'engageant que son auteur, qui prétend faussement parler au nom des militaires français en général et des légionnaires en particulier ? Ces propos sont ineptes ! Car, rappelons-le, la torture est contraire aux lois de la guerre et proscrite par les conventions internationales que la Légion, bien évidemment, respecte comme le reste de l'armée française. Une interview du général Benoît Royal, à [lire ici](#), est explicite sur ces points. Nous ne saurions que conseiller à M. de Saint-Phalle la lecture de l'opuscule "[L'exercice du métier des armes dans l'armée de terre](#)", qui, lui, fait autorité...

Ste Barbe : le 1er REG s'apprête à fêter sa patronne

Mise à jour : 23-11-2012 | Réf : 333

Comme chaque année, le 1er Régiment étranger de génie fête la Sainte Barbe, patronne des sapeurs. A cette occasion, un concert gratuit de la Musique de la Légion étrangère sera donné le mercredi 28 novembre au Forum de Laudun et une prise d'armes aura lieu le jeudi 29 au quartier général Rollet.



Concert gratuit de la Musique de la Légion étrangère

La Musique de la Légion étrangère se produira gratuitement le mercredi 28 novembre 2012 à partir de 20h00 au Forum de Laudun l'Ardoise. Les dons recueillis seront reversés au Foyer d'Entraide de la Légion étrangère (FELE) au profit des blessés de l'institution.

Cliquez [ici](#) pour obtenir le programme du concert.

Une cérémonie ouverte au public au quartier général Rollet

Rehaussée par la présence de la musique de la Légion étrangère et présidée par le général de Saint Chamas, commandant la Légion étrangère, la cérémonie ouverte au public aura lieu le jeudi 29 novembre 2012 au quartier général Rollet à partir de 10h00. Elle se déroulera de la manière suivante :

- Honneurs au drapeau,
- Accueil des autorités et revue des troupes,
- Lecture de l'ordre du jour,
- Remise de décorations,
- Lecture du récit du percement du tunnel de FOUM ZABEL,
- Défilé des troupes.

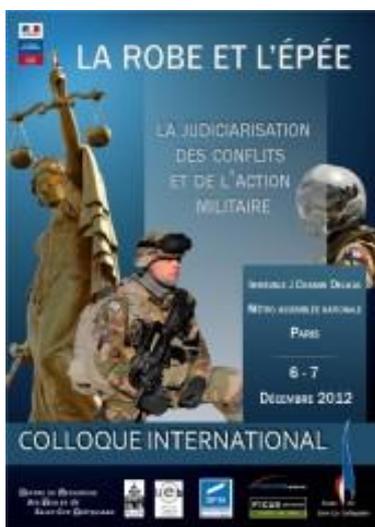
Remise de décrets de naturalisation

A l'issue du défilé, des élus locaux remettront leur décret de naturalisation à une quinzaine de légionnaires dans la salle d'honneur du régiment. Acte majeur dans la vie de ces derniers, cette remise du décret de naturalisation symbolise l'engagement solennel à la fois au sein de l'institution militaire, mais aussi et surtout de la société civile nationale

24.11.2012

Judiciarisation des conflits: la robe et l'épée pour certains, le parapluie ou l'épée selon d'autres

Ligne de Défense, 24.11.2012



Le CREC, centre de recherches des écoles de Coëtquidan, organise un colloque sur la judiciarisation des conflits et de l'action militaire. Ce colloque durera deux jours, les 6 et 7 décembre.

Le programmes est à consulter [ici](#) (pdf). Il témoigne de la diversité des contributeurs et promet des interventions de haute qualité.

Le sujet, au sens large, est épineux; en tout cas, il est perçu comme tel par de nombreux militaires qui dénoncent les intrusions de la justice dans la conduite des opérations. On se souviendra qu'ils ont reçu le soutien du président Hollande. Dans son message aux armées du 19 mai, le président de la République avait pris une position nette sur la question de la judiciarisation des opérations militaires: "Nos militaires, qui assurent la protection de la Nation méritent en retour que la Nation les protège, notamment d'une judiciarisation inutile de leur action".

Plus récemment, c'est l'ex-député rennais Jean-Michel Boucheron qui est monté au créneau; cette semaine, [devant le Cercle Stratégia](#), il a évoqué la nécessité de classer systématiquement secret défense les rapports d'activité opérationnelle concernant toutes les "actions de combat".

Je comprends les craintes des militaires; j'avoue, en revanche, ne pas adhérer à la proposition de JM Boucheron, au nom du besoin de transparence et d'efficacité.

La Nation ne peut pas laisser ses soldats, comme certains civils et militaires le préconisent, laver leur linge sale en famille; elle ne peut pas favoriser la déresponsabilisation, autant celle des militaires que celle des élus qui les commandent.

La Nation, enfin, ne peut pas se suffire de clichés et de choix grossiers: ses soldats n'ont pas à choisir entre "l'épée ou le parapluie", entre "être un héros" et "être une victime".

Les soldats de la France ont besoin d'armes qui fonctionnent, de chefs qui commandent et assument, de formateurs qui les préparent à la complexité des environnements, d'élus qui les soutiennent et d'une opinion publique, informée et formée, à même d'apprécier les conditions de leur engagement. Alors, ils pourront garder la tête haute, aussi bien face à leurs ennemis qu'aux juges susceptibles de questionner leurs actes.

Remise d'un don à la fondation "Antoine de Saint-Exupéry pour la jeunesse"

Mise à jour : 23/11/2012 18:15

Le 17 novembre 2012, le sergent-chef Romain Paquis, mécanicien de l'équipe Rafale Solo Display, a remis un don au neveu et filleul d'Antoine de Saint-Exupéry, Monsieur François d'Agay, président de la fondation « Antoine de Saint-Exupéry pour la jeunesse », à la Cité de l'Espace de Toulouse. La manifestation s'est déroulée en présence de Monsieur Jean-Philippe Mayol, président de l'association « Les ailes du Petit Prince ».



Ce don provient d'une vente d'écussons inspirés de la livrée spéciale du Rafale de démonstration aux couleurs du Petit Prince sur la base aérienne 113 « Commandant Antoine de Saint-Exupéry » de Saint-Dizier.

Le chèque reçu financera des baptêmes de l'air au bénéfice d'enfants malades ou en situation de handicap lors de l'opération réalisée par l'association « Les ailes du Petit Prince ».

en partenariat avec le Musée de l'Air et de l'Espace et la fondation « Antoine de Saint-Exupéry pour la jeunesse », au Bourget, en septembre 2013. Cet événement est lié aux célébrations prévues pour les 70 ans du Petit Prince.

Lors de cette soirée, le film de promotion du projet d'édition, adapté du livre *Le Petit Prince* pour les jeunes aveugles, a été présenté en avant-première. Ce court métrage, intitulé "*Le Petit Prince, un rêve au bout des doigts*", a été réalisé en collaboration avec l'armée de l'air et avec le soutien de Dassault Aviation et de Dassault Systèmes.



[Le Petit Prince, un rêve au bout des doigts](#) par [armee-de-l' air](#)

Ce petit film réalisé par la fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la jeunesse, en collaboration avec l'armée de l'air, présente le projet d'édition adaptée du livre "Le Petit Prince" pour les jeunes aveugles. Il a été diffusé lors de la soirée de gala du festival "Des étoiles et des ailes" à la cité de l'espace de Toulouse le 17 novembre 2012. La Fondation "Antoine de Saint Exupéry" s'engage au quotidien dans la réalisation d'actions au profit de la jeunesse en difficulté en France et dans le monde entier. L'armée de l'air s'implique au côté de la fondation à travers plusieurs initiatives citoyennes et solidaires.

Droits : © Armée de l'air

Haka et Marseillaise: le XV du Pacifique a salué à sa façon le gouverneur militaire de Paris

Ligne de Défense, 23.11.2012

Voici un post qui trouverait sa place dans le blog de mon camarade Laurent Frégné [Mêlée ouverte](#) consacré, bien sûr, au rugby.



Le général de corps d'armée Hervé Charpentier, gouverneur militaire de Paris, a rencontré jeudi après-midi le XV du Pacifique venu visiter les Invalides. Le GMP s'est livré bien volontiers à une séance photos, ainsi qu'à une démonstration de *Haka* et de chants polynésiens.

En ouverture du dernier test match qui opposera la France à Samoa, le XV du Pacifique chantera les hymnes nationaux français et samoan demain samedi, au Stade de France à 18 h. Le XV du Pacifique s'est d'ailleurs rendu au CNSD pour répéter les hymnes français et samoan en présence du général Boyer, commissaire aux sports militaires et commandant le CNSD.

Le champion du monde de kick-boxing est un tirailleur !

Mise à jour : 28/11/2012 10:26

Le caporal-chef Benoît Sansse, du 1^{er} régiment de tirailleurs (1^{er} RTir) d'Épinal, a remporté les championnats du monde amateurs de kick-boxing, organisés à Paris du 17 au 19 novembre 2012.



Pour sa première participation à cette épreuve, ce soldat du 1^{er} RTir concourait dans la catégorie des moins de 80kg. Avant de remettre son titre en jeu en 2014, il participera l'an prochain aux championnats d'Europe.

Après 10 années passées en compagnie de combat, le caporal-chef Sansse est moniteur « techniques d'interventions opérationnelles rapprochées » (TIOR) au bureau des sports du 1^{er} RTir. Il fait partager sa passion et son expérience à la section kick-boxing du club sportif et artistique de la Défense d'Épinal qu'il anime.

Droits : Armée de Terre 2012

Challenge militaire d'escalade de la 27^e BIM

Mise à jour : 26/11/2012 15:58

L'école militaire de haute montagne (EMHM) a organisé la première édition du challenge militaire d'escalade de la 27^e brigade d'infanterie de montagne (27^e BIM) les 14 et 15 novembre 2012 au gymnase de l'école nationale du ski et de l'alpinisme de Chamonix.

« L'escalade développe des qualités qui sont l'apanage des soldats de montagne : elle requiert en effet la préservation de l'équilibre entre l'audace et l'humilité ; elle exige la capacité d'allier force et agilité ; enfin, elle demande de la concentration, qui permet de combiner réflexion et instinct. Nous reconnaissons bien là quelques traits propres aux militaires, dont la vocation fondamentale en opérations sur les différents théâtres, métropolitain ou non, est de faire face à des situations de crise où l'homme, au centre du jeu, doit décider et s'engager. » Lieutenant-colonel Quentin Bourgeois, chef de corps de l'EMHM



Sous l'égide du général de brigade, Benoît Houssay, commandant la 27^e BIM, ce challenge a rassemblé 132 militaires issus de l'ensemble de la brigade et de ses unités de soutien.

Composé de 3 épreuves : vitesse, bloc, difficultés, il visait plusieurs objectifs : promouvoir et développer la pratique de l'escalade au sein des troupes de montagne (TDM), permettre aux différents corps de sélectionner les participants aux championnats de France militaires d'escalade (CFME) des 28 et 29 novembre prochains, enfin, il représente 1

des trois 3 épreuves du trophée des TDM, comprenant une épreuve de ski de montagne (11 au 15 février 2013) et un trail organisé à l'occasion de la saint Bernard (20 et 21 juin 2013).

En tête de podium, le 27^e Bataillon de Chasseurs Alpin (27^e BCA) remporte la première épreuve du trophée « Gentiane », suivi du 4^e régiment de chasseurs et du 13^e Bataillon de Chasseurs Alpin.

Droits : Armée de terre 2012

Un colloque le 19 décembre pour « Se reconvertir en créant ou en reprenant une entreprise »

Ligne de Défense, 26.11.2012



L'Association des entreprises partenaires de la Défense et Défense Mobilité (l'Agence de reconversion de la Défense) organisent le mercredi 19 décembre, de 14 heures à 17 heures à l'École militaire, un nouveau

colloque d'information sur la reconversion des militaires. Celui-ci aura pour thème : « Se reconvertir en créant ou en reprenant une entreprise ».

Ce colloque permettra notamment de faire le point sur la création d'entreprise en France, de mieux connaître la franchise, de bénéficier de témoignages d'anciens militaires, de découvrir les nouvelles prestations proposées par Défense Mobilité dans ce domaine et d'échanger avec les différents intervenants.

Ce colloque est réservé exclusivement aux personnels militaires intéressés par une reconversion dans le cadre de la création ou de la reprise d'une entreprise, à leur conjoint et, sur invitation, aux collaborateurs d'entreprises membres de l'Association des entreprises partenaires de la Défense.

L'inscription est obligatoire. Pour les personnels militaires, celle-ci s'effectue uniquement auprès du lieutenant Cécile Denis (Défense Mobilité) : cecile.denis@sga.defense.gouv.fr

[DVD] : les troupes de marine « En avant ! »

Mise à jour : 27/11/2012 09:08

Le film « En avant ! » sur l'histoire contemporaine des troupes de marine sera présenté en avant-première au chef d'Etat-major de l'armée de Terre, le général d'armée Bertrand Ract Madoux.



Le général Fernand Georges, commandant l'école militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger (EMSOME) de Rueil Malmaison, présentera, le 28 novembre 2012, à l'école militaire, le film « En avant ! » sur l'histoire contemporaine des troupes de marine.

De la fin de la guerre d'Algérie à l'Afghanistan, les troupes de marine c'est un demi-siècle d'histoire militaire au service de la France, 50 ans d'engagements continus, parfois mal connus. Des histoires vraies, intenses, au cœur de l'action, des témoignages inédits, une page de notre mémoire collective contemporaine.

Héritières des 100 compagnies de la mer créées en 1622 à l'initiative du cardinal Richelieu, initialement dénommées « Troupes de la marine », puis « Troupes de marine », après avoir été « Troupes coloniales » jusqu'en 1958, elles constituent aujourd'hui l'une des composantes significatives de l'armée de Terre.

Caractérisées par leur vocation fondamentale dédiée au service outre-mer et à l'étranger, les troupes de marine ont participé jusqu'à aujourd'hui à toutes les campagnes militaires françaises, sur le sol national ainsi que sur les théâtres d'opérations hors de l'Hexagone.

1962 : fin de la guerre d'Algérie.

Les troupes de marine sont présentes dans tous les DOM-TOM ainsi qu'en Afrique. Pionnières de la professionnalisation dès la fin des années 60, leurs régiments seront engagés très tôt dans des opérations militaires extérieures. Du Gabon en 1964 jusqu'à l'Afghanistan, les unités des troupes de marine participeront à plus de soixante opérations militaires.

Elles y affirmeront sans cesse leur esprit de corps, leur professionnalisme et leur détermination au combat, souvent au prix de la vie de nombreux des leurs, connus sous l'appellation de marsouins (infanterie de marine) ou de bigors (artillerie de marine), aux côtés de leurs frères d'armes de l'armée de terre et des différentes armées.

Ce film présente leur histoire.

Le 48e RT rejoue la Seconde Guerre mondiale

Mise à jour : 29/11/2012 11:13

Du 23 au 25 novembre a eu lieu une reconstitution historique au château de Madaillan, dans le Lot-et-Garonne. Elle était organisée par la Section de reconstitution historique du Club Sportif et Artistique du 48e régiment de transmissions (RT).

Le site du château de Madaillan a traversé le temps à travers une reconstitution historique. Organisée par le 48^e RT, le thème abordé était « le nid d'aigle » faisant référence à prise du site de retranchement d'Hitler en fin de 2nd Guerre mondiale. Le but était de mettre en exergue les unités présentes lors de ce fait de 1945 (2^e DB, 101^e Airborn et Wehrmacht) dans ce lieu retenu pour sa situation en surplomb, à la cime d'un mamelon d'un côté et d'une falaise sur l'autre versant.



Half-track, automitrailleuse M8, jeeps, chars, side-car BMW, tout était fait pour se rapprocher le plus possible de la réalité de l'époque. Le capitaine Rousselle, alias lieutenant-colonel Claus Von Stauffenberg pour l'événement, a également passé plusieurs heures à dresser deux chevaux. C'est donc entre 40 et 50 figurants qui se sont battus dans des décors soignés dans les moindres détails, jusque dans les caisses de vin.

La section, créée en novembre 2009 par le capitaine Rousselle, officier du Service

Infrastructure de la Défense, compte 12 membres passionnés d'histoire qui possèdent, pour certains, un ou plusieurs véhicules militaires de la 2nd guerre mondiale. Le groupe fait partie du collectif « Sud-Ouest reconstitution » et participe à de grands rassemblements nationaux. Toutes leurs représentations sont assurées à titre gratuit et bénévole, et s'inscrivent dans le contexte de devoir de mémoire.

Sources : EMSOME , Droits : Armée de Terre 2012

11 – Livres & Publications

Bruno Fanucchi reste le "Père AJD"

L'association des journalistes de défense a réélu notre confrère à sa tête.

Photo : le Père Légion, le général de Saint-Chamas, et le Père AJD Bruno Fanucchi.

L'Association des journalistes de défense (AJD), qui regroupe 150 confrères, a tenu vendredi dernier son assemblée générale, au Fort de Nogent (Fontenay-sous-bois) où elle a été (très bien)

accueillie par la Légion étrangère. Elle a réélu Bruno Fanucchi (Le Parisien) à sa présidence pour un nouveau mandat de deux ans.



Les vice-présidents sont Bruno Besson (La Nouvelle République du Centre-Ouest), Didier François (Europe 1) et Isabelle Lasserre (Le Figaro). Secrétaire général : Mériadec Raffray (Perspectives entrepreneurs) et comme adjoint Vincent Roux (TF1-LCI). Trésorier : Alain Baron (indépendant) et comme adjoint Gilles Rolle (agence Rea). Chargés de mission : Guillaume Belan (blog FOB) pour AJD-Infos, Bernard Edinger (TIM) pour les voyages, Pierre Julien (RTL) pour les relations extérieures

et Caroline Poiron (France Télévisions) pour les prix. Caroline Poiron était la compagne de notre collègue Gilles Jacquier, tué en Syrie en janvier dernier, auquel l'AJD a tenu à rendre un hommage solennel.

Faligot, Guisnel et Kauffer se penchent sur "l'histoire politique des services secrets français"

Ligne de Défense, 24.11.2012



Ah, les services secrets et leur(s) histoire(s)! J'ai signalé, il y a quelques jours, la parution de deux ouvrages (cliquer [ici](#) pour lire ce post), écrits par Constantin Melnick et Eric Denécé.

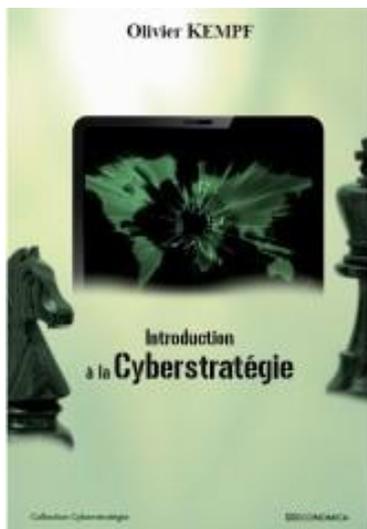
En voici un autre, concocté par un trio d'historiens d'investigation dont l'art a été de rendre "intelligibles" les informations disparates, parcellaires, tronquées qui font surface de temps à temps. Que l'on se rassure: le trio ne pratique pas la divination. Il a bien mené un travail de fond qu'il a l'humilité de ne pas juger "parfait, irréprochable, définitif".

Avec *L'histoire politique des services secrets français*, Roger Faligot, Jean Guisnel et Rémi Kauffer livrent un pavé de 734 pages qui retrace d'une part l'histoire de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), petite-fille du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA, services secrets de la France Libre) et fille du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), et d'autre part l'histoire de leurs rapports avec les chefs de l'Etat qui se sont succédés depuis 1945

L'histoire politique des services secrets français, Roger Faligot, Jean Guisnel et Rémi Kauffer, éditions la Découverte, 26€. Avec un index de 6000 noms et la liste des morts au service secret de la France de 1945 à 2012.

La belle "Introduction à la Cyberstratégie" d'Olivier Kempf

Ligne de Défense, 25.11.2012



Je ne sais pas si *Introduction à la Cyberstratégie* d'Olivier Kempf est, comme l'affirme l'éditeur Economica, le "premier ouvrage analysant en profondeur cette nouvelle discipline" mais on reconnaîtra à cet essai le mérite de poser le problème au niveau qu'il mérite, c'est-à-dire à un très bon niveau.

Olivier Kempf? C'est l'auteur du livre [_Le Casque et la plume](#), tiré de son expérience de chef de corps et des lettres qu'il adressait à ses capitaines. C'est aussi l'animateur du [blog EGEA](#); enfin, il enseigne à Sciences-Po. Le voilà désormais directeur de collection chez Economica; à lui de piloter la collection Cyberstratégie.

N'étant pas un spécialiste du cyberspace ou de la cyberstratégie (mon initiation date de la parution de *La Cyberguerre* de Nicolas Arpagian), une remise à niveau s'imposait. L'ouvrage de mon confrère blogueur tombait donc à pic.

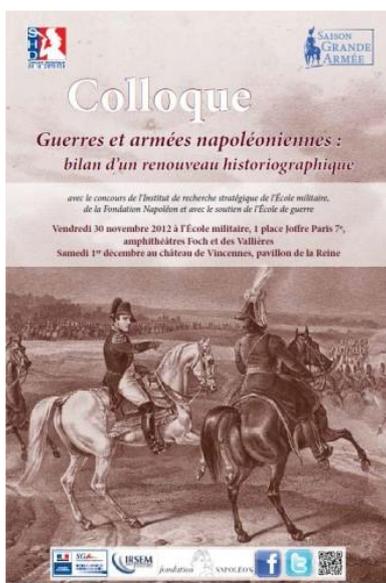
Son "introduction" n'a, toutefois, rien d'un livre de chevet. Ce n'est pas non plus un "la cyberstratégie pour les nuls" (je n'ai rien contre cette collection, que ses animateurs soient rassurés). Il s'agit d'un livre didactique pour un public averti.

Ce n'est pas, non plus, un livre pour techniciens parce que le cyberspace n'est pas, je cite O. Kempf, "un simple espace technique qui serait la chose des seuls informaticiens", c'est "un espace social où des acteurs de tout type agissent, dialoguent mais aussi se confrontent". A propos d'acteurs, on lira le chapitre 6; sur la notion de confrontation; aller aussi au chapitre 7 où l'auteur aborde la question de la cyberguerre, "guerre de contournement de la guerre létale (...) qui permet de renouer avec la conflictualité qui était interdite par la dissuasion" et qui se caractérise, entre autres et par exemple, par l'absence de règles d'engagement.

Bref, c'est passionnant et inquiétant aussi. Dans ce monde de la cyberattaque, de la cyberdissuasion, de la cyberpersuasion, il n'y a ni bons ni mauvais, juste des volontés stratégiques antagonistes.

Un colloque de deux jours et deux beaux livres du SHD sur la Grande armée

Ligne de Défense, 28.11.2012



Le vendredi 30 novembre, à l'École militaire (1 place Joffre Paris 7e), amphithéâtres Foch et des Vallières, et le samedi 1er décembre (matin) au Château de Vincennes, pavillon de la Reine, aura lieu un colloque sur "Guerres et armées napoléoniennes: bilan d'un renouvellement historiographique".

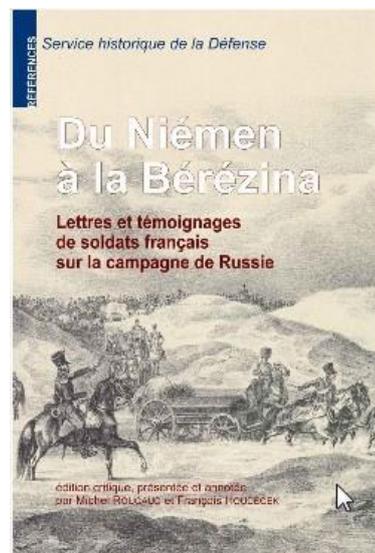
Inscription obligatoire pour les séances du 30 novembre au 01 41 93 21 18 01 41 93 21 18 ou par courriel :

actionculturelle-dpv@shd.defense.gouv.fr. Pour en savoir plus : télécharger le programme (format pdf, 673 Ko).

Deux livres. A défaut de pouvoir assister à ce colloque, les passionnés et amateurs de la période napoléonienne pourront toujours se plonger dans deux ouvrages que vient de produire le [Service historique de la Défense](#).

Le premier est intitulé *Du Niémen à la Bérézina. Lettres et témoignages de soldats français sur la campagne de Russie*. Cette édition critique est présentée par Michel Roucaud et François Houdecek. Elle rassemble des lettres écrites par des officiers et des sous-officiers de la Grande armée qui ont vécu la marche vers Moscou, l'incendie de la ville, la retraite et ses douleurs.

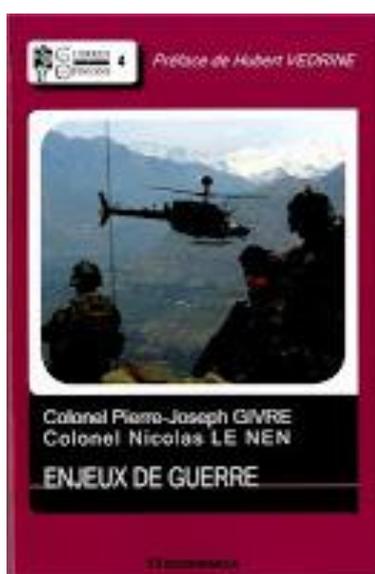
Cet ouvrage de 312 pages peut être commandé au SHD au prix de 22€ (plus 5€ de frais de port). Renseignements à diffusiondpv@shd.defense.gouv.fr



Le second a été publié dans la collection *portfolio* et s'intitule *La Grande Armée*; il traite, au travers des collections du SHD, de l'histoire, de la structures et des campagnes des armées impériales. En 72 pages, avec une iconographie riche et variée (cartes, documents, gravures, peintures, portraits), c'est toute l'histoire d'une Institution mais aussi celle de ses soldats qui sont relatées. 10€.

Enjeux de guerre-Colonels Givre et Le Nen

Après Guerre et montagne, les colonels chasseurs-alpins Le Nen et Givre prennent encore de la hauteur avec une réflexion sur la guerre moderne. En un peu plus d'une centaine de pages et cinq chapitres courts (c'est le principe, heureux, de cette nouvelle collection « Guerres et opinions » chez Economica), ils exposent leur vision de cette guerre mondiale en miettes qui a succédé à la guerre froide. J'en expose ici les grands traits avant de revenir plus précisément dans les jours qui viennent sur certains points.



On pourrait résumer leur idée maîtresse à l'embaras des nations occidentales victorieuses, un peu par défaut et beaucoup par surprise, de l'URSS et qui se retrouvent comme puissances militaires dominantes dans l'univers changeant et souvent violent de la nouvelle mondialisation.

Leur premier chapitre, qui n'est pas sans rappeler La géopolitique de l'émotion de Dominique Moisi ou le chapitre de Thomas Lindemann sur les guerres de reconnaissance dans La fin des guerres

majeures ?, décrit un nouveau contexte où la stratégie de la guerre froide, froide aussi par la rationalité imposée de l'arme nucléaire, fait place à une palette plus large de motivations que le simple intérêt comme la peur ou l'honneur (la reconnaissance). Le contraste devient alors énorme entre la posture pacifiée, sinon pacifiste, européenne et celles des multiples acteurs de l'arc de crise. Cette classification des sources des conflits entre les trois motivations décrites par Thucydide est une première originalité, très éclairante, de l'ouvrage.

La seconde trinité utilisée par les auteurs, plus classique, est la fameuse trinité clausewitzienne décrivant les rapports l'Etat, le peuple et l'armée. Selon eux, là où Clausewitz décrivait un Etat souverain chez lui et un peuple obéissant, c'est l'inverse que se passe aujourd'hui, au moins dans les pays démocratiques, heureusement de plus en plus nombreux. Tout se passe en effet comme si c'était le peuple qui finalement dominait complètement un Etat attentif à ses moindres pulsations. Le duel des armes ne visent plus à convaincre l'Etat ennemi de la défaite mais à décourager son peuple, l'Etat ne faisant que suivre ensuite les sondages d'opinion.

Ces guerres d'opinion apparaissent d'autant plus comme la norme que d'un côté, nos adversaires ne peuvent nous affronter sur le champ de bataille sans risque d'être écrasés et que de l'autre, ces mêmes adversaires sont presque toujours non-étatiques formant des trinités beaucoup plus incrustée, par leur tête politique et leurs miliciens volontaires, dans une population. Le jeu d'échecs fait alors place au jeu de Go avec ses stratégies extensives (orientées vers les populations et les forces, amies comme ennemies) et ses victoires toujours relatives. De duel armé avec la grande bataille décisive comme point Oméga, les opérations militaires sont désormais systémiques et surtout destinées à conforter le moral des siens et saper celui des autres par une accumulation de petites victoires.

Dans ce cadre, l'action militaire elle-même étendue à de nouveaux champs comme le cyberspace et l'espace extra-atmosphérique n'est qu'un instrument parmi d'autres pour atteindre cet objectif, d'autant plus difficilement que, tout en se protégeant sur son sol des frappes ponctuelles, terroristes ou non, de l'ennemi, cette stratégie extensive s'exerce presque entièrement au cœur de pays étrangers et souverains. Il s'agira donc de s'associer à une trinité locale, d'essence étatique ou contre-étatique comme en Libye, pour vider de sa substance celle de l'adversaire.

Au bilan, les deux auteurs développent une vision claire et cohérente du contexte stratégique mondial s'appuyant sur des concepts originaux. Elle est à rapprocher de celle, beaucoup plus historique, du général Guy Hubin dans La guerre-une vision française, de The new western way of war de Martin Shaw et bien sûr de La guerre probable du général Desportes. Elle est surtout à lire et à développer.

Colonel Pierre-Joseph Givre et colonel Nicolas Le Nen, Enjeux de guerre, Economica, 2012.
Préface de Hubert Védrine.

Publié par [Michel Goya](#) à l'adresse [09:15](#)

[Avis de recherches](#)

[sur la bataille de Lorraine - août/septembre 1914](#)

Auteur de plusieurs ouvrages sur la Guerre d'Algérie, l'Aviation en Indochine et durant la Seconde Guerre mondiale, j'effectue actuellement des recherches sur les combats qui se sont déroulés en **Lorraine en août et septembre 1914**, notamment dans les régions de Dieuze, Mohrange, Delme et Château Salins (Lorraine annexée), puis dans la région de Nancy (Sainte Geneviève, Champenoux, Amance, Lunéville, etc.).

Outre les archives et afin de d'agrémenter et illustrer mon récit, je m'efforce d'entrer en contact avec des personnes possédant des documents, photos, notes, lettres d'un parent, etc. ayant participé à cet épisode " oublié " de l'histoire.

Par conséquent, peut-être que parmi votre famille ou vos connaissances, [il se trouve un parent qui a combattu en Lorraine en août et septembre 1914 au sein de la 2ème Armée du général de CASTELNAU avec l'un des Corps suivants](#) : **15ème Corps d'Armée** du général ESPINASSE (*Provence - Côte d'Azur - Corse - Q.G. à Marseille*) ; **16ème Corps d'Armée** du général TAVERNA (*Languedoc - Roussillon - Q.G. à Montpellier*) ; **20ème Corps d'Armée** du général FOCH (*Lorraine - Q.G. à Nancy*) ; **2ème Groupe des Divisions de Réserve** du général Léon Durand (régiment originaires de l'Ouest - La Rochelle, Rochefort, Saintes, Tours, Parthenay, Poitiers, etc.), du Sud-Ouest - Mont de Marsan, Bordeaux, Tarbes, ...).

Concernant l'aviation rattachée à la 2ème Armée, je m'efforce de retrouver également les familles de pilotes et observateurs...

Vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ma démarche,

Patrick-Charles RENAUD

113, Avenue Foc / 54270 Essey-lès-Nancy / Tél. : 03.83.20.13.38

patrick-charles.renaud@orange.fr

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=auteurs&obj=artiste&no=8247>